



**2012**  
**SAINT-CERGUES**  
**PRIMÉE**  
au plan national pour sa politique  
**ENVIRONNEMENTALE**

Le livre  
de

# Saint-Cergues

2012

Bulletin annuel  
d'information n° 28

LE RESTAURANT DU NORD  
BOSSON LOGEUR

LE RESTAURANT DU NORD  
BOSSON LOGEUR

CAFE RESTAURANT



**Saint-Cergues**  
Station Climatique des Voirons



Concepteur  
de bien-être



Tél. 06 22 93 79 30

177, allée de la gare - 74140 Saint-Cergues contact@piscine74.fr

- Construction de piscine en béton armé ou en bois
- Piscine en kit assisté ou clé en main
- Entretien et rénovation sur piscine existante
- Abris de piscine, volet et couverture de sécurité
- Traitement automatique (sel, chlore...) et robots
- Vente de produits piscine
- Vente et installation de spa et sauna

www.piscine74.fr



## SADDIER MENUISERIE

Fabrication sur mesures  
Portes, fenêtres, placards  
Parquet, lambris, isolation, cloisons placo  
Fenêtre de toit VELUX  
Escaliers  
Cuisine, bain et agencement  
Mobilier divers



177-184, allée de la Gare  
74140 SAINT-CERGUES  
Tél. 04 50 94 63 68  
Fax 04 50 43 58 47  
E-mail : menuisad@hotmail.fr

## SCHMIDT-WABNITZ immobilier

www.schmidt-wabnitz.com

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION



BUREAU A JUVIGNY

VITRINE PUBLICITAIRE  
A ST CERGUES



BUREAU A BONS EN CHABLAIS



850 Route de Paconinges • 74100 JUVIGNY  
04 50 37 53 45

353 Avenue du Léman • 74890 Bons en Chablais  
04 50 31 02 17



## S.A.R.L D.I.S.C Dépannage - Installations Sanitaire et Chauffage Gaz et Fioul

Mr AOUN  
482, Route de  
la Maison Blanche  
74140 ST-CERGUES

T. 04 50 94 67 10  
06 08 05 99 00  
Fax 04 50 94 67 11



Mairie de Saint-Cergues  
963, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues

Tél. : 04 50 43 50 24  
Fax : 04 50 94 68 79  
Courriel : mairie@saint-cergues.fr

## Edito

### Vie municipale

Nos élus  
Personnel communal  
Projet de salle polyvalente  
PLU, Plan local d'urbanisme  
La commission d'urbanisme  
La construction  
Travaux  
Cimetière  
Finances  
Fleurissement  
Elèves de Poisy  
Assises de la biodiversité  
Un 3<sup>e</sup> verger communal  
CCAS  
Comités de quartier  
Saint-Cergues fête Noël  
Chasse aux œufs  
Fête de la musique  
Les Virades  
Bibliothèque  
Ecole des Beaux-Arts  
du Genevois (EBAG)  
Service jeunesse  
Journée du patrimoine  
Les travailleurs frontaliers  
Hommage à Georges Favre  
Etat civil

### Syndicat intercommunal

Reméandrage du Foron  
à Saint-Cergues 35  
Centre de secours principal  
Annemasse-Gaillard 36  
Le mot du président du SIGCSPRA 37  
SIDEFAGE 38

### 5 Vie scolaire

Ecole maternelle 40  
Ecole élémentaire 41  
Fête des écoles 42  
Carnaval 43

### 10 Vie associative

APE 44  
Sou des écoles 45  
Compagnons de la Servette 46  
Harmonie municipale 48  
LANNACROCHE 49  
La chorale la Clef de l'Archet 50  
Anciens Combattants 51  
Joie de vivre 52  
CERFF 53  
ADMR "les Voirons" 54  
Amicale des donneurs  
de sang bénévoles 55  
MJC des Voirons 56  
Country Attitude 60  
Association Education Populaire 61  
Créativa 62  
ACCA La Diane des Voirons 63  
Amicale des Amoureux de la Gaule 63  
Ski Club 64  
Football Club 66  
Tennis Club 67  
Vieux Volants des Voirons 68  
Moto Club 69  
Bulldogs 70  
Liste des associations 71

### Culture et histoire

Commémorations 72

### Libre parole

Les messages du maire 74  
Opération escargot 77  
Marché 78  
Collecte et traitement des  
déchets ménagers et assimilés 79  
Bonne chance à nos  
nouveaux collégiens ! 80  
Gastronomie 81

### Jeux

Pour enfants et adultes 82

### Infos pratiques

Infos mairie et administrations 84  
Recensement 86





**Agence de l'Hermance**

**AGENCE DE L'HERMANCE**

Tél : 04 50 94 70 29

[www.chimmobilier.com](http://www.chimmobilier.com)

20, rue de l'Archet - 74140 Saint-Cergues

**04 50 94 70 29**

infochimmobilier@wanadoo.fr



**Au cœur de vos solutions internet...**

**unikmedia**  
GROUPE CONNIVENCE(S)

[www.unikmedia.fr](http://www.unikmedia.fr)

site vitrine / site e-commerce / référencement naturel / responsive web design / adwords / hébergement / logiciels / emailings / webmarketing / solutions mobiles...

Boulangerie Pâtisserie  
**«Au Bon Plaisir»**



74140 st-Cergues  
Tél. 04 50 43 51 12



**C PRO**  
PIXEL



**IMPRESSION & INFORMATIQUE**

**Un concentré 100% solutions !**

ANNECY  
CHAMBERY  
VILLE LA GRAND

15 av. du Rhône 74000 ANNECY  
**04 50 24 03 87**

[www.cpro.fr](http://www.cpro.fr)



## Chères Saint-Cerguaises, chers Saint-Cerguois,

**E**n cette fin d'année, nous sommes heureux de vous livrer l'édition 2012 de notre bulletin, qui vous offrira, nous l'espérons, un fidèle aperçu de l'année écoulée en revenant sur tout ce qui a fait "la vie" du village, aussi bien sur le plan municipal que sur le plan associatif.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le grand sujet c'est la mise à 2 x 2 voies de la RD 1206. Jamais Saint-Cergues n'a connu un chantier de cette ampleur, à plus forte raison que nous sommes entrés dans sa phase "dure". Forcément, d'inévitables nuisances viennent perturber nos habitudes et il faudra être patient, jusqu'en 2015, pour voir s'achever cet indispensable aménagement. Indispensable car il est la première étape du désenclavement du Chablais, indispensable car il permettra de sécuriser les accès entre le haut et le bas de notre commune par la création d'un pont au niveau de notre stade et par le doublement du passage inférieur des Hutins.

Ce chantier, commandé et piloté par la DREAL (Direction régionale de l'Équipement), pour le dire très clairement, a très mal commencé. En effet, de nombreux accès ont été condamnés sans la moindre concertation avec nos services et sans qu'une signalétique adaptée ne soit mise en place. Cela a provoqué de nombreux désagréments, laissant certains automobilistes dans le désarroi le plus complet. Plus grave, notre zone d'activités des Vouards, où se trouvent de nombreux artisans, commerçants et restaurateurs, subit de plein fouet ces difficultés de desserte et la plupart d'entre eux ont vu fondre leur chiffre d'affaires. A leurs côtés, nous nous battons pour que l'Etat revoie sa copie et offre à notre village des solutions qui amélioreront les circulations et dessertes, tant pour les riverains que pour les entrepreneurs.

A ces importants travaux se rajoutent de nombreux chantiers annexes, impliqués par le premier, puisqu'il faut profiter du fait qu'on creuse les routes pour rénover tous les réseaux passant à proximité. Ainsi des opérations d'assainissement collectif sont en cours, ainsi que des déviements et remplacements de réseaux humides et secs, dont le coût est supporté largement par notre agglomération et par notre commune.

Deux ans et demi de travaux, au final, qui amélioreront toutefois durablement l'existant. C'est cette perspective qu'il faut garder en mémoire.

Nous sommes heureux également d'avoir vu récemment aboutir notre concours d'architectes concernant un bâtiment multifonctionnel, qui comprendra une salle des fêtes, un nouveau restaurant scolaire, des locaux dédiés pour le périscolaire, ainsi qu'une médiathèque. Catherine Boidevaix, architecte haut-savoyarde, va nous accompagner tout au long de la réalisation de cet équipement dont vous pourrez découvrir quelques vues de principe dans ce bulletin.

Nous avons continué nos efforts de maîtrise de notre développement en confirmant le déclassement de 4 hectares de terrains constructibles en agricoles, et en densifiant la centralité afin de préserver nos espaces naturels et ruraux. Vous avez pu constater que deux opérations immobilières ont été réalisées à proximité de la mairie, chacune d'entre elles comprenant un pourcentage important de logements sociaux, destinés à accueillir ceux qui ont des difficultés à se loger dans cette région où les loyers sont hors de prix pour qui ne travaille pas en Suisse.

2012 fut une riche année, pleine de projets, d'événements et de fêtes qui nous ont prouvé, une fois encore, qu'il fait bon vivre à Saint-Cergues. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui œuvrent, au long de l'année, pour le bien de tous. Je veux remercier nos associations, nos commerçants, nos bénévoles, pour toutes leurs actions qui font que notre village a une âme.

Merci à tous nos partenaires, à notre agglomération, aux services de l'Etat, à ceux du Conseil général, à toutes les entreprises qui travaillent tout au long de l'année à nos côtés et avec qui nous entretenons de cordiales et fructueuses relations.

Il y aurait tant d'autres choses à vous dire... et si peu d'espace pour le faire.

Une commune c'est un petit monde, et ce petit monde, que nous vivons et bâtissons ensemble, est notre fierté. Encore une fois je vous remercie de nous donner la chance d'œuvrer pour ce village.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2013.

Le grand sujet c'est la mise à 2 x 2 voies de la RD 1206. Jamais Saint-Cergues n'a connu un chantier de cette ampleur, à plus forte raison que nous sommes entrés dans sa phase "dure".

# Nos élus



**Gabriel Doublet**  
Maire, vice-président  
Annemasse Agglo



**Danielle Cottet**  
Adjointe en charge de  
l'aménagement du territoire,  
urbanisme, PLU, PLH.  
COMMISSIONS FINANCES,  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE,  
PERSONNEL, VIE SOCIALE,  
ENVIRONNEMENT.



**Magalie Briffaud**  
Adjointe en charge  
des finances.  
COMMISSIONS VIE SOCIALE,  
PERSONNEL, ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE.



**Jean-Marc Peutet**  
Adjoint en charge de la  
jeunesse, de l'éducation  
et de la vie sportive.  
COMMISSION ENVIRONNEMENT.



**Jean-Pierre Roda**  
Adjoint en charge  
de la culture.  
COMMISSIONS COMMUNICATION,  
COMITÉS DE QUARTIER, JEUNESSE,  
ÉDUCATION, VIE SPORTIVE, PLU.



**Pascale Burnier**  
Adjointe en charge de  
l'administration générale  
et de la vie sociale.  
COMMISSIONS COMMUNICATION,  
COMITÉS DE QUARTIER, PERSONNEL,  
JEUNESSE, ÉDUCATION, VIE SPORTIVE.



**Jean-Marc Combette**  
Conseiller.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
JEUNESSE, ÉDUCATION, VIE SPORTIVE.  
VICE-PRÉSIDENT DU SIFOR.



**Françoise Fillon**  
Conseillère.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
VIE SOCIALE, PERSONNEL,  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE,  
JEUNESSE, ÉDUCATION, VIE SPORTIVE,  
FOIRES ET MARCHÉS.



**Catherine Mouchet**  
Conseillère.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
CULTURE, JEUNESSE, ÉDUCATION,  
VIE SPORTIVE, FOIRES ET MARCHÉS.



**Jacques Roche**  
Conseiller.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT  
ET CULTURE.



**Josiane Russo**  
Conseillère.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT,  
COMMUNICATION, COMITÉS  
DE QUARTIER, FINANCES.



## Personnel communal

L'année 2012 a connu beaucoup de changements, avec des mutations internes, un départ, l'arrivée de nouveaux collègues et 2 naissances.

### Mutations internes

- Le service jeunesse, au vu des effectifs grandissant, a du recruter un agent supplémentaire. Flore Bosson, du service scolaire, ayant les compétences requises pour le poste, a bénéficié d'une mutation interne à compter du 1<sup>er</sup> octobre dernier.
- Emilie Peillex, qui travaillait déjà à hauteur de 50 % pour le service jeunesse, est passée à plein temps sur ce service depuis début mai 2012.

### Départ

- Lucie Rey, qui travaillait à l'accueil de la mairie depuis fin novembre 2008, a décidé de nous quitter début avril pour des raisons personnelles. Nous lui souhaitons une bonne continuation.



**Robert Bosson**  
Adjoint en charge  
des travaux.  
COMMISSIONS URBANISME,  
PLU, PLH, FINANCES.



**Nicolas BALVERDE**  
Conseiller délégué en  
charge de l'environnement.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, PERSONNEL. CONSEILLER  
SCIENTIFIQUE POUR LE RÉSEAU  
NATURA 2000.



**Evelyne Février**  
Conseillère déléguée  
en charge de la  
communication et  
des comités de quartier.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
FINANCES, PLU.



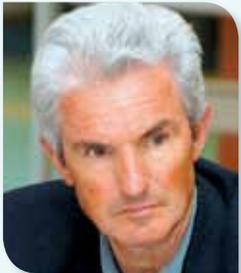
**Bernard Balsat**  
Conseiller.  
COMMISSIONS COMMUNICATION,  
COMITÉS DE QUARTIER, CULTURE,  
PLU.  
VICE-PRÉSIDENT ANNEMASSE  
AGGLO.



**Marie-Christine  
Balsat**  
Conseillère.  
COMMISSIONS URBANISME,  
PLU, PLH, ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE, PERSONNEL, VIE SOCIALE,  
FOIRES ET MARCHÉS.



**Claude Biltgen**  
Conseiller.  
COMMISSIONS URBANISME,  
PLU, PLH, TRAVAUX,  
ENVIRONNEMENT.



**Claude Schneider**  
Conseiller.  
COMMISSION TRAVAUX.



**Brigitte Sofi**  
Conseillère.  
COMMISSIONS URBANISME, PLU,  
PLH, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT,  
PERSONNEL, VIE SOCIALE,  
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.



**Jean-François  
Tudeau**  
Conseiller.  
COMMISSIONS ENVIRONNEMENT,  
COMMUNICATION, COMITÉS DE  
QUARTIER, CULTURE ET FINANCES.



**Agnès Crozetièrre**  
Conseillère.



**Claude Vernay**  
Conseiller.

## Arrivées

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, vous avez pu découvrir une nouvelle personne à l'accueil de la mairie, Martine Detraz. Elle assure les fonctions d'accueil du public et de la gestion de l'état civil, du cimetière et du courrier du mercredi au vendredi et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois (hors périodes scolaires). Elle vient de la commune d'Orcier où elle exerçait des tâches similaires. Elle travaille en binôme avec Delphine Francaz, du service communication, qui assure les missions à l'accueil le lundi et le mardi.
- Le service communication s'est également étoffé avec l'arrivée de Grégory Deremble, début juin. Ses missions sont tournées sur la partie rédactionnelle de ce service. Il doit suivre et enrichir très régulièrement le site internet communal ainsi que la page Facebook de la mairie. Il couvre les événements communaux (photos, articles...).
- Le service scolaire a lui aussi connu des changements importants suite à une forte demande d'inscriptions à la cantine. Pour assurer un service de qualité, nous avons recruté plusieurs personnes.

Nous sommes très heureux d'accueillir au sein de ce service Marine Jeudi et Marie-Laure Detraz en charge de la préparation, du service et du nettoyage de la cantine ainsi que du nettoyage d'autres bâtiments communaux.

Patricia Zwitzer et Henriette Dupanloup viennent renforcer l'équipe de la cantine pour la surveillance et l'aide au repas.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue dans nos équipes.

## Naissances

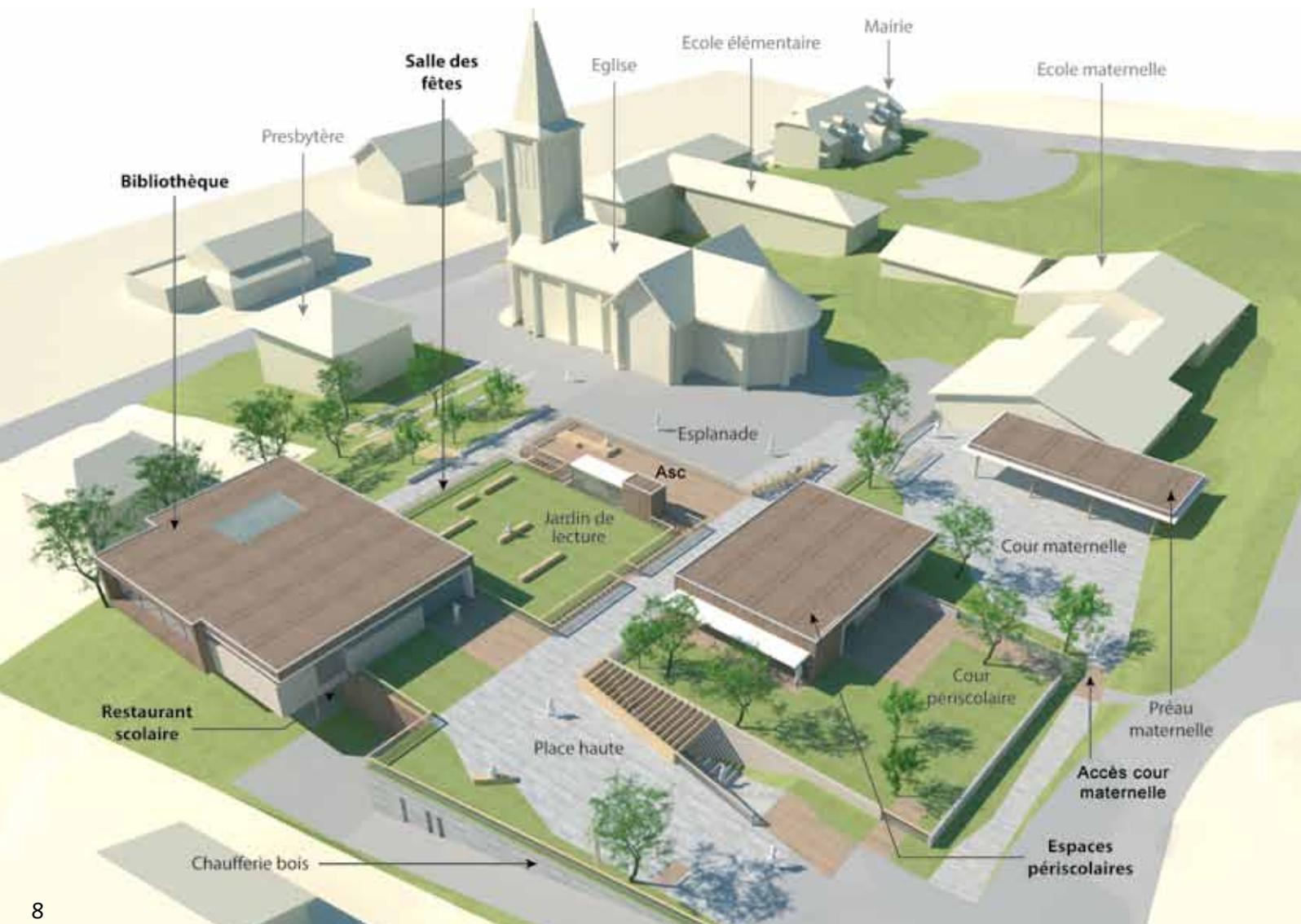
- Nous présentons toutes nos félicitations à Gaëlle Fernandes, directrice des centres de loisirs du service jeunesse, et à son compagnon à l'occasion de la naissance de leur petite Dana le 18 février.
- Nous présentons également nos sincères félicitations à notre directeur des Services Techniques, Raphaël Michault, et à son épouse à l'occasion de la naissance de leur petite Clara le 19 juillet. ■



## Projet de **salle polyvalente**

Notre commune, comme vous le savez, se développe. Dans ce cadre, il faut que nous construisions de nouveaux locaux afin de disposer à Saint-Cergues d'équipements en rapport avec la taille de notre population.

- Une **salle des fêtes**, tout d'abord, dont le besoin est pressant tellement les activités associatives et communales sont débordantes.
- Un **nouveau restaurant scolaire**, qui permettra d'accueillir toujours plus d'enfants dans des conditions agréables et confortables.
- Des **locaux dédiés à l'accueil périscolaire**, puisqu'aujourd'hui celui-ci se fait dans des locaux exigus et peu adaptés.
- Une **médiathèque** qui profitera à tous, des plus jeunes aux plus âgés, et qui offrira un éventail d'activités jusqu'alors impensables à Saint-Cergues.
- Une **chaufferie bois**, enfin, qui permettra de substantielles économies d'énergie et qui alimentera tous les bâtiments communaux à proximité.





Depuis le début de notre mandat, nous avons planché sur le sujet, avons analysé les besoins de nos services et de notre population pour permettre l'édification d'un équipement en phase avec la réalité de notre village aujourd'hui. Nous avons, avec l'aide du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de développement), élaboré un cahier des charges qui a servi de base au concours d'architectes lancé en début d'année. Pas moins d'une centaine d'architectes ont candidaté. Quatre d'entre eux ont été retenus pour proposer un projet plus détaillé, et tout récemment, nous avons désigné un lauréat, ou plus exactement une lauréate, Mme Catherine Boidevaix, dont le cabinet est installé à Alex, en Haute-Savoie. Son projet a emporté l'unanimité du conseil municipal et des architectes consultants associés car il nous a paru le plus en adéquation avec l'identité de notre village.



Le projet s'intègre parfaitement dans l'environnement en incorporant de larges respirations et en respectant les vues paysagères. C'est un projet fonctionnel, dont l'architecture n'est pas ostentatoire, mais au contraire l'affichage d'une certaine modestie.

Nous espérons donc commencer les travaux d'ici un an, le temps de lancer les appels d'offres pour ce grand chantier qui devrait durer une année et demie environ.

De façon générale, c'est tout le centre administratif et scolaire de notre commune qui va changer, et qui permettra d'offrir à notre village des lieux conviviaux et adaptés pour nous retrouver.

Dans les publications municipales prochaines, nous ferons des "zooms" sur cet équipement polyvalent et reviendrons plus en détail sur ce riche projet. ■



# PLU, Plan local d'urbanisme

La révision n° 3 du PLU a été lancée lors du conseil municipal du lundi 5 mars 2012. La commune de Saint-Cergues souhaite poursuivre et affirmer la réflexion en ouvrant une procédure de révision générale du PLU. Elle a pour but de mettre en œuvre un nouveau document d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. Cette révision est soumise à concertation durant toute sa durée.



par Danielle Cottet, adjointe à l'aménagement du territoire

## Les objectifs

### Environnement

- Mettre en compatibilité le document d'urbanisme avec le SCOT en préservant les espaces naturels pour leur valeur biologique et paysagère (les espaces agricoles, les corridors biologiques, les coupures paysagères, les trames vertes, les trames bleues), et en réduisant la consommation d'espace naturel ou agricole au profit de l'urbanisation.
- Prendre en compte les risques naturels et technologiques en adaptant le document aux nouvelles dispositions et évolutions (plan de prévention des risques, gazoduc, lignes électriques à haute tension...).
- Mettre à jour les emplacements réservés (modification de projets, nouveaux équipements à prévoir...).
- Conforter l'activité touristique "verte" (activités, hébergement...).
- Maintenir le potentiel existant de l'activité agricole notamment dans la plaine et sur le coteau (protection des sièges d'exploitation et des terres de bonne valeur agronomique...).
- Préserver la valeur patrimoniale du bâti traditionnel (recensement du bâti de caractère, diagnostic architectural...).
- Favoriser la mise en place d'"éco-quartiers" (règlement adapté et incitatif...).

### Economie

- Mettre en compatibilité le document d'urbanisme avec le SCOT (mixité des fonctions économiques et des emplois, renforcement des centralités, limiter le développement du commerce en dehors des pôles de centralité...).
- Assurer le développement des activités artisanales et commerciales conformément au Document d'aménagement commercial intercommunal (mesures incitatives...).
- Maintenir et conforter les emplois sur la commune (développer l'offre...).
- Favoriser les activités touristiques sur le coteau et la plaine (développer les thématiques pour les itinéraires de découverte...).
- Pérenniser l'activité agricole, notamment dans la plaine (recentrer l'urbanisation sur les dents creuses...).
- Conforter la centralité et la mixité au chef-lieu et sur sa périphérie proche (attractivité...).

### Social

- Mettre en compatibilité le document d'urbanisme avec le SCOT (mixité sociale, limitation des déplacements motorisés individuels, prise en compte du PLH avec % de logements aidés...).
  - Prévoir l'évolution des équipements en fonction du développement de l'urbanisation (cohérence de la localisation, programmation adaptée...).
  - Maîtriser le rythme d'évolution démographique conformément au SCOT.
  - Créer des espaces publics de détente pour la population (mise en valeur des espaces naturels ou urbains...).
  - Développer les transports publics et la "mobilité douce" (itinéraires inter-quartiers...).
  - Encourager la création de logements à vocation de mixité sociale et inter-générationnelle (localisation à proximité de services et de commerces...).
  - Conforter et compléter les équipements publics au chef-lieu (cohérence de la programmation...).
- Un nouveau cabinet a été choisi pour accompagner les élus dans ce travail qui sera terminé dans un délai d'environ 2 ans. Pour rappel, la révision n° 2 a été approuvée le 7 juillet 2008.

En attendant cette nouvelle révision, plusieurs procédures ont eu lieu :

- la **modification n° 1**, approuvée le 12 septembre 2011 concerne les secteurs de la Tuillière et des Hutins : reclassement de la zone en AP (zone agricole à vocation paysagère) et Ah (zone agricole de gestion du bâti existant), suppression de l'orientation d'aménagement et suppression de l'emplacement réservé,
- la **modification simplifiée n° 1**, approuvée le 2 avril 2012 : modification de limite de zonage ainsi que modification du Plan de prévention des risques et suppression d'un espace réservé,
- la **révision simplifiée n° 1**, approuvée le 26 juillet 2012 : aménagement de la zone des Vouards et suppression des emplacements réservés,
- la **révision simplifiée n° 2**, approuvée le 26 juillet 2012 : diminution d'un espace boisé pour l'aménagement du remandrage du Foron à la Marlot,
- la **modification n° 2**, approuvée le 3 septembre 2012 : prise en compte de certaines prescriptions du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale), corrections et mises à jour pour améliorer le plan de zonage, ainsi que la rédaction du règlement du PLU.

En plus de ces procédures, deux autres points ont été revus :

- le PPR (Plan de Prévention des Risques) qui datait du 14 décembre 1998 a été révisé par arrêté préfectoral du 29 juillet 2011.
- la révision des périmètres de protection des monuments historiques a été approuvée le 3 septembre 2012.

Les servitudes de protection des monuments historiques de la Croix de Mission et du dolmen de la Cave aux Fées, affectaient les secteurs dans un rayon de 500 mètres autour des deux édifices.

L'Architecte des bâtiments de France a proposé de modifier cette servitude et d'instaurer un Périmètre de protection modifié (PPM), qui ne retienne que les lieux situés à proximité des deux monuments historiques, et dont les transformations éventuelles peuvent avoir un impact direct sur la perception du monument.

Être dans un périmètre de protection des monuments historiques implique des contraintes lors d'une demande d'autorisation d'urbanisme (dossier soumis à l'Architecte des bâtiments de France et allongement des délais d'instruction).

Pour une meilleure compréhension de toutes ces procédures, pour toute demande ou interrogation par rapport à cette révision, n'hésitez pas à venir rencontrer les élus, en particulier Danielle Cottet, adjointe au maire en charge de l'aménagement du territoire.

Le dialogue en amont permet de résoudre beaucoup de problèmes. ■

# La commission d'urbanisme

Le premiers et troisième lundi du mois, la commission d'urbanisme se réunit. Pendant cette réunion, un avis est émis pour toutes les demandes d'urbanisme.

Il s'agit des permis de construire, des déclarations préalables, des permis de démolir, des certificats d'urbanisme opérationnels, des certificats d'urbanisme d'information et des permis d'aménager.

Cette commission travaille également en amont pour certains projets et en concertation avec l'architecte conseil du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement).

Pour tout projet d'urbanisme, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie au service d'urbanisme ou à rencontrer Danielle Cottet, adjointe au maire en charge de l'aménagement du territoire, pendant sa permanence le lundi de 16 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous. ■



par Danielle Cottet, adjointe à l'aménagement du territoire



## La construction sur Saint-Cergues au 19 octobre 2012

| Années | CU déposés         | PC déposés | PC modificatifs | DP  |
|--------|--------------------|------------|-----------------|-----|
| 2006   | 15 dont 1 CU (b)   | 36         | 13              | 20  |
| 2007   | 17 dont 9 CU (b)   | 16         | 8               | 76  |
| 2008   | 68 dont 8 CU (b)   | 18         | 6               | 85  |
| 2009   | 85 dont 9 CU (b)   | 27         | 8               | 77  |
| 2010   | 117 dont 7 CU (b)  | 43         | 6               | 107 |
| 2011   | 82 dont 4 CU (b)   | 43         | 10              | 75  |
| 2012   | 131 dont 10 CU (b) | 25         | 24              | 97  |

### Permis de construire déposés

|                |    |
|----------------|----|
| • Déposés      | 25 |
| • Accordés     | 17 |
| • Refus        | 4  |
| • Annulé       | 0  |
| • Rejet tacite | 0  |
| • En attente   | 4  |

Pas de dossier en attente pour les années précédentes.

### Permis de construire modificatifs

|                |    |
|----------------|----|
| • Déposés      | 24 |
| • Accordés     | 19 |
| • Refus        | 1  |
| • Annulé       | 0  |
| • Rejet tacite | 1  |
| • En attente   | 3  |

### Déclarations préalables

|                  |    |
|------------------|----|
| • Déposés        | 97 |
| • Non opposition | 5  |
| • Prescription   | 65 |
| • Opposition     | 8  |
| • Sans suite     | 0  |
| • Annulé         | 0  |
| • Rejet tacite   | 7  |
| • En attente     | 12 |

### Certificats d'urbanisme

|                |                   |
|----------------|-------------------|
| • Irrecevables | 8 CU (a)          |
| • Refus        | 11                |
| • Positifs     | 102 dont 6 CU (b) |
| • Négatifs     | 4 CU (b)          |



# Travaux

## Travaux terminés ou encore en cours en 2012

### Travaux de réseaux et de voirie

Commencés en automne 2009, les importants travaux de réseaux et de voirie décomposés en 3 tranches, tranche ferme : secteur de la rue de l'Archet ; tranche conditionnelle 1 : la route du Bois Jaillet, le chemin des Echelettes ; tranche conditionnelle 2 : la route de la Maison Blanche, la route de la Chapelle et l'impasse des Chênes se sont terminés à l'automne 2012. L'ensemble de ces travaux aura coûté 1 744 099 € répartis à raison de 78,10 % pour Annemasse Agglo, 19,37 % pour le Syane (réseaux secs) et 2,53 % pour la commune de Saint-Cergues représentant un montant de 44 196 € HT.

Ayant duré un peu plus longtemps que prévu, ces mêmes travaux entrepris en novembre 2011 sur le secteur des Poules d'Eau et du Châble se sont terminés en novembre 2012. L'ensemble de ces travaux aura coûté, en réseaux humides et voirie, 657 054 € HT dont environ 100 000 € HT pour la commune de Saint-Cergues. En ce qui concerne les réseaux secs, sur un montant de 490 307 € HT, 306 333 € HT auront été supportés par la commune en raison de mise en souterrain de lignes non prise en charge par le Syane.

Un dernier chantier a vu le jour début novembre 2012 pour une durée de 26 semaines. Il concerne l'aménagement du chemin de la Vy du Bois et le départ de la route des Dombres. Le coût de ces travaux, en ce qui concerne les réseaux humides, est estimé à 302 801,20 € HT dont 36 854 € pour la commune de Saint-Cergues, soit 12,17 %. Le coût des réseaux secs est estimé à 71 070 € HT.

### Travaux de voirie

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés durant cette année 2012. Pour citer les principaux : l'impasse des Cheneviers, le cheminement le long de la route des Framboises et le dévoiement sur la route de Moniaz en direction de Machilly.



# ROGUET

## PAYSAGE PISCINE

AMENAGEMENTS ENTRETIEN PISCINE SPA SAUNA

www.roguet.fr • contact@roguet.fr

Siège social 849, route de Loëx 74380 BONNE T. 04.50.39.21.55

Magasin Piscine RN 206 157, route des Vouards 74140 ST-CERGUES T. 04.50.43.50.05





par Robert Bosson, adjoint en charge des travaux



## Eclairage public

Commencés courant octobre 2011, les travaux sont pratiquement terminés. La réception des travaux s'effectuera en février 2013. Ces travaux ne sont pas très visibles mais ont permis la mise aux normes de tout notre réseau : à savoir le remplacement des candélabres défectueux, le changement des luminaires plus aux normes, la réfection de branchements dangereux ainsi que l'anticipation des nouvelles normes en matière d'éclairage public, moins consommatrices d'énergie, prévues en 2014/2015.

## Equipements scolaires

Afin de faire face à l'augmentation constante des effectifs et afin de mieux réguler les effectifs par classe, un module a été installé dans la cour de l'école maternelle. Entièrement équipé et d'une surface de 55 m<sup>2</sup>, ce module a permis d'accueillir une trentaine d'enfants. Cet équipement, en location, n'est que provisoire et il a été décidé de construire une classe en dur. Cette dernière, d'une surface d'environ 60 m<sup>2</sup>, a été réalisée sous le préau de l'école maternelle et aura coûté 159 000 € HT. Elle sera opérationnelle à la rentrée de janvier 2013 et le module sera utilisé comme salle de repos et par le périscolaire.

## Travaux prévus en 2013

### Salle informatique

Initialement prévue en 2012 et reportée pour cause de marchés infructueux, les travaux devant impérativement s'effectuer durant les grandes vacances d'été pour des questions évidentes de sécurité, cette salle ne verra le jour qu'en 2013. Elle permettra une meilleure capacité d'accueil et un meilleur équipement.

### Travaux de voirie

Egalement prévu initialement en 2012, l'aménagement du carrefour RD 15, chemin des Corbeilles, en limite de Juvigny, sera mis en place au début du printemps 2013. Le coût de cet équipement sera partagé entre les deux communes de Saint-Cergues et Juvigny. Il arrivera à point pour drainer la circulation en direction d'Annemasse et le trafic pendulaire des frontaliers qui a augmenté considérablement depuis le début des travaux de la future 2 x 2 voies de la RD 1206. ■

SOCIÉTÉ ELECTRO-MÉCANIQUE DU GENEVOIS

# S.E.M.G.

EQUIPEMENTS ELECTRO-MÉCANIQUES  
HYDRO-ELECTRIQUES  
TRAITEMENT DES EAUX  
ÉTUDES INDUSTRIELLES  
AUTOMATISMES - TÉLESURVEILLANCE

45, route des Tattes - 74580 VIRY  
Tél. 04 50 04 74 02 - Fax 04 50 04 87 32

CHEMINÉES ROHART Distributeur Chazelles

CRÉATIONS PERSONNALISÉES

CHEMINÉES BIO-ÉTHANOL  
FOYERS FERMÉS  
POÊLES - CUISINIÈRES  
BARBECUES

LES VOUARDS NORDS SAINT CERGUÉS

TÉL. 04 50 85 25 70 FAX 04 50 82 03 15



# Cimetière



par Danielle Cottet, adjointe à l'aménagement du territoire

Cela fait déjà 3 ans que les travaux d'aménagement du cimetière ont débuté.

**P**etit rappel historique, le premier cimetière connu se situait au Clos Mouchet (impasse de la Colombe) autour de l'ancienne église. Lors de la construction de l'église en 1872, il fut déplacé sur le terrain où se trouve la Poste.

Vers 1920, on le déménagea à son emplacement actuel, allée des Pausas Longues (ancienne allée du Cimetière).

Dans la séance du conseil municipal du 31 août 1919, il a été décidé :

- présentation du nouveau plan du cimetière,
- 3 classes de concessions :
  - perpétuelles à 75 F le m<sup>2</sup>,
  - cinquantennaires à 40 F le m<sup>2</sup>,
  - temporaires de 30 ans à 20 F le m<sup>2</sup>,
- les concessions seront personnelles et nominatives et l'étendue de chacune ne devra pas être inférieure à 2 m<sup>2</sup>, sauf pour les enfants en dessous de 10 ans,
- les 2/3 du prix des concessions pour la commune, l'autre tiers sera attribué au bureau d'assistance pour venir en aide aux personnes nécessiteuses,
- renouvellement possible pour les cinquantennaires et trentennaires,
- le cimetière est divisé en 4 carrés A, B, C et D, et en 4 divisions périmétriques E, F, G et H.

Les carrés B et D, les divisions périmétriques E, F, G et H ainsi que les rangées au sud et au nord de chaque carré sont réservés aux concessions.

Le carré A, une partie du carré C et un côté de la division périmétrique G sont réservés au service ordinaire (= sans concession).

La première concession perpétuelle achetée date du 10 janvier 1922.

La première concession trentenaire achetée date du 5 mai 1921.

La dernière concession perpétuelle achetée date du 28 juillet 1976.

**Au 31 décembre 2008**, le cimetière était composé de :

- 694 tombes réparties en 168 concessions perpétuelles, 318 concessions trentennaires et 208 en carré commun,
  - 2 columbariums de 8 emplacements chacun, soit 16 cases ont été installés en 1987.
- La première concession date de 1998.**

Suite aux différents travaux, 246 tombes ont été relevées.

Il s'agit essentiellement de tombes en carré commun, c'est-à-dire sans concessions, et de tombes dont les concessions n'ont pas été renouvelées.

Il reste pour l'année 2013 une quinzaine de tombes à relever.

**Actuellement, le cimetière est aux normes, à savoir :**

- toutes les concessions en terrain commun ont été relevées ou transférées dans des concessions existantes,
- il existe 2 ossuaires communaux, 1 ossuaire militaire ainsi que 5 caveaux autonomes,
- 12 caveaux de 2 places et 8 caveaux de 3 places ont été installés,
- il existe un espace cinéraire qui contient les 2 anciens columbariums ainsi que 3 nouveaux pour une contenance de 38 cases au total (une case = 2 urnes), 24 cavurnes (petits caveaux pouvant contenir 4 urnes), un jardin du souvenir avec un espace de dispersion et un pupitre souvenir pouvant contenir 24 plaques mémoires.

Il ne faut pas oublier le carré militaire qui a été décidé par la section des Anciens Combattants et qui a été inauguré le 8 mai 2011 par le maire, Gabriel Doublet, et par le président des Anciens Combattants, Georges Favre, en présence d'une foule nombreuse. C'est grâce à la ténacité de Georges Favre que ce carré existe ! Merci Georges. Grâce à tous ces travaux, l'agrandissement du cimetière n'est pas pour demain car il reste de nombreux emplacements libres et une possibilité d'extension de l'espace cinéraire.

**Fin 2013**, les travaux s'achèveront par la plantation d'arbustes et d'arbres, par la réfection des allées, la signalétique des allées et la fermeture électrique du portail du cimetière. Un règlement sera élaboré.

La gestion du cimetière est suivie par le service état civil de la mairie grâce à un logiciel. Pour tout renseignement concernant le cimetière, venez au service de l'état civil de la mairie ou prenez rendez-vous avec Danielle Cottet, adjointe au maire en charge à l'aménagement du territoire, pendant sa permanence du lundi de 16 h 30 à 17 h 30. ■

| Les concessions  | Les tarifs |         | Délibération du conseil municipal | Prix année/défunt |         |
|--|------------|---------|-----------------------------------|-------------------|---------|
|  | 15 ans     | 30 ans  |                                   | 15 ans            | 30 ans  |
| Concessions 2 places 2 m <sup>2</sup>  | 200 €      | 300 €   | 14/12/09                          | 6,67 €            | 5,00 €  |
|  | 300 €      | 450 €   | 07/03/11                          | 6,67 €            | 5,00 €  |
| Caveaux 2 places   | -          | 1 595 € | 11/07/11                          |                   | 26,58 € |
|  | -          | 2 100 € | 11/07/11                          |                   | 23,33 € |
| Columbarium 2 places   | 400 €      | 600 €   | 14/12/09                          | 13,33 €           | 10,00 € |
| Cavurnes 4 places  | 800 €      | 1 200 € | 04/04/11                          | 13,33 €           | 10,00 € |
| Inhumation d'un cercueil ou d'une urne funéraire ajouté dans une concession existante : 50 € |            |         | 14/12/09                          |                   |         |



par Magalie Briffaud, adjointe aux finances

# Finances

Comme vous pouvez le constater en consultant l'article sur les travaux réalisés cette année, nous avons dû, en plus des travaux de rénovation prévus, agrandir les locaux de l'école maternelle en urgence.

Malgré cela, nous sommes tenus de respecter l'équilibre budgétaire et ce sera possible grâce au report de certains travaux.

## Quoi de nouveau dans notre budget pour ces 9 premiers mois de l'année ?

### Fonctionnement

- Augmentation des effectifs du personnel aux services jeunesse et scolaire.
- Charges fixes d'énergie (eau, électricité, carburant, combustibles...) en hausse également.

3 214 295,43 €

Prévision

2 165 311,58 €

Réalisation

### Investissement

- L'enfouissement des réseaux sur tout notre territoire continue.
- Extension et aménagement des bâtiments scolaires.
- Réfection de la voirie.

3 338 081,45 €

Prévision

1 425 457,14 €

Réalisation

Il reste 3 mois de dépenses à couvrir et, compte tenu des chiffres ci-contre, le budget prévisionnel sera respecté.

Malgré cela, et grâce à cela (notre commune affichant une image financière fiable), nous avons pu saisir l'opportunité de mise à disposition de ligne de crédit par l'Etat.

Par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts, nous avons déposé notre dossier et obtenu un prêt de 900 000 € amortissable sur 15 ans.

Cette somme servira au financement partiel de notre salle polyvalente qui sera notre principale dépense durant ces prochaines années, sachant que nous devons, bien sûr, toujours assurer la continuité du service, l'entretien, la mise aux normes...

Nous sommes toujours à votre disposition pour vous apporter les éclaircissements que vous souhaiteriez.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année et une merveilleuse année 2013. ■



**UGUET**  
57, route des Martinets  
ZAE Findral  
74250 FILLINGES  
Tél. 04 50 36 26 51  
Fax 04 50 36 24 98

contact@uguet.fr

-  Aménagement et paysage
-  Routes et déplacements
-  Ingénierie des infrastructures
-  Eau et environnement
-  Service aux collectivités locales




AMÉNAGEMENT et PAYSAGE des SAVOIE



www.uguet.fr      La réponse à vos problèmes d'élu



par Catherine Mouchet, conseillère

# Fleurissement

**L**e concours des Maisons Fleuries a pour objet de récompenser les actions menées par tout habitant en faveur de l'embellissement de notre cadre de vie.

Cela passe, entre autres, par le fleurissement. Le jury, lors de sa tournée traditionnelle, a pu admirer de belles potées fleuries, des balcons colorés, des parterres bien entretenus... Il s'est également aventuré dans les arrière-cours et les jardins où légumes et petits fruits bien appétissants nous ont ravis.

Afin d'être en cohérence avec notre politique environnementale, il est important de tenir compte, désormais, de critères écologiques et le jury s'est réjoui de voir, lors de sa tournée, des récupérateurs d'eau, des bacs à compost... de plus en plus nombreux.

Bravo à tous les fervents jardiniers : la municipalité salue votre passion et vous remercie pour votre créativité et vos initiatives ! ■





**Fournisseur de créativité**

De haut en bas et de gauche à droite :  
 Depagne Matériel Electrique / Hôtel Royal Evian /  
 Un Esprit en Plus Décoration / Centre commercial Grand'place /  
 AirPlus International / J.J. Bonnet Joaillier /  
 Camping cars Chausson / Evian Resort.

**connivence**  
 GROUPE CONNIVENCE(S)  
[www.agence-connivence.fr](http://www.agence-connivence.fr)

**ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR  
 ÉBÉNISTERIE**

D E L E T R A Z

[www.atelier-deletraz.com](http://www.atelier-deletraz.com)

|   |   |
|---|---|
| <p><b>BUREAU D'ÉTUDE</b><br/>         2 rue du parc - B.P. 183<br/>         74101 ANNEMASSE cedex<br/>         Tél : 033 (0)4 50 38 31 39</p> | <p><b>ATELIERS</b><br/>         1127 route de Moniaz<br/>         74140 SAINT-CERGUÉS<br/>         033 (0)4 50 43 52 65</p> |
|---|---|

**RESTAURANT ET SERVICE TRAITEUR**

*Eric Faure*

**Événements  
 Gourmands**

577 route des framboises 74 140 Saint-Cergues  
**Tel: 04 50 31 22 13**

**Vous souhaitez  
 vendre votre bien ?**

Conseils et accompagnement au

**06 48 35 77 24**

[rcottet@e-mobilier.fr](mailto:rcottet@e-mobilier.fr)

Votre contact : **Rémi Cottet**  
 Négociateur indépendant en immobilier  
[www.e-mobilier.fr](http://www.e-mobilier.fr)

**e-mobilier.fr**  
 L'immobilier de votre ville sur internet



## Elèves de Poisy

Le 20 avril dernier, il a été donné une conférence aux élèves de terminale du lycée agricole de Poisy sur Natura 2000. L'expérience fut une réussite et les professeurs ont souhaité venir à Saint-Cergues afin que l'on présente la politique environnementale développée depuis 2009.

C'est donc le jeudi 20 septembre que les élèves de terminale sont venus afin de recevoir pendant deux heures une présentation des outils réglementaires dont

nous disposons pour l'aménagement du territoire (PLU, SCOT, PADD, Contrat rivière, Natura 2000). Nous avons également présenté nos actions en faveur de la biodiversité (prairies fleuries, rucher communal, hôtel à abeilles, pâturage des moutons, pose de nichoirs, vergers communaux...). Nous avons terminé la présentation avec une visite sur le terrain de nos différentes actions.

Nous sommes ravis d'avoir pu sensibiliser au total 80 élèves. L'important pour nous était de montrer qu'il est de notre devoir, dans notre région qui s'urbanise, de préserver pour le monde de demain les valeurs naturelles et culturelles qui participent à notre patrimoine. ■



par  
Nicolas Balverde,  
conseiller  
délégué à  
l'environnement



## Assises de la biodiversité

L'Association des éco-maires de France organise chaque année un congrès relatif à la protection et l'amélioration de la biodiversité dans notre pays. Pas moins de 3 000 personnes étaient présentes à ce congrès à Grande-Synthe à côté de Dunkerque. Il y avait des élus communaux, départementaux et régionaux, des fonctionnaires, des associations, des scientifiques et des élèves. L'objectif était d'échanger, lors de conférences, de visites de terrain et de tables rondes, sur l'expérience de chacun et d'apporter des solutions pour préserver la biodiversité sur le plan local.

L'Association des éco-maires de France nous a demandé de donner une conférence afin de présenter par notre politique environnementale différents

sujets. Les thèmes abordés ont été la sensibilisation, la concertation, la participation.

Pour résumer l'analyse de ces échanges, on peut se poser quelques questions pour notre territoire :

- l'espace dit "nature" peut-il être sauvé si seule une commune de 3 100 habitants prend des initiatives concrètes ?
- est-ce que la population a compris que préserver la biodiversité permet d'améliorer sa santé et son avenir ?
- que font le Conseil général de Haute-Savoie, la Région Rhône-Alpes et l'Agglomération d'Annemasse pour la préservation, la conservation et l'amélioration de la biodiversité sur notre territoire ?
- comment peut-on améliorer nos actions et créer de nouvelles mesures

à Saint-Cergues pour contribuer à cette cause d'ordre mondial ?

Toutes ces questions restent en suspens et il sera important d'apporter des réponses à la société. Il est dans notre devoir d'élus d'initier de nouveaux concepts, de faire participer la population et de montrer l'exemple.

C'est un luxe de pays riches dont on ne peut pas se passer, car chaque année, en France, des espèces s'éteignent, les dérèglements climatiques s'aggravent et les cas de cancer en lien avec notre environnement sont aussi de plus en plus importants. ■



## Un 3<sup>e</sup> verger communal

Après le verger des Ecoles et celui des Verdan, la commune, dans la continuité de son projet de politique environnementale, a fait l'acquisition d'un nouveau verger.

**S**itué aux Touvières, ce terrain de 700 m<sup>2</sup> comprend : un noyer, un poirier loup ainsi que des pommiers de la variété "Boskoop rouge". Cet ancien verger, qui intégrera notamment des nichoirs à chouette chevêche, fera l'objet d'un entretien raisonné.

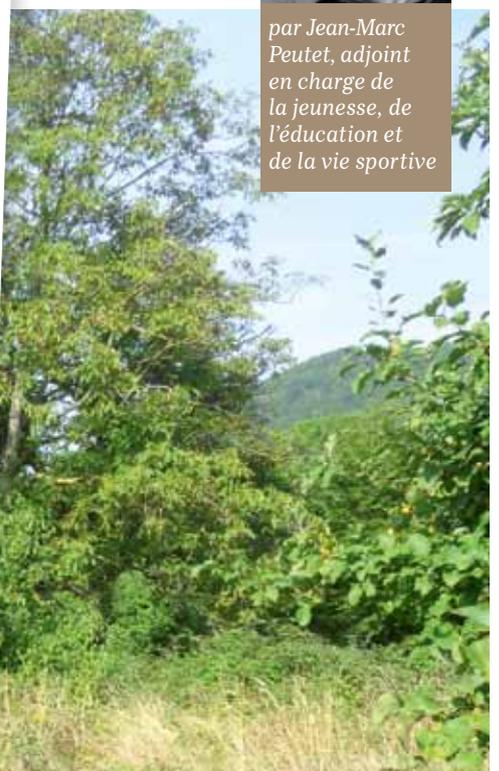
En accord avec le directeur de l'école élémentaire, ce programme de gestion réfléchi de notre espace rural associera les enfants autour d'un projet scolaire.

Notre objectif, au-delà de sauvegarder des variétés d'arbres fruitiers qui tendent à disparaître, est de transmettre un patrimoine riche aux générations futures.

Si vous possédez ou connaissez un ancien verger à céder à la commune, n'hésitez pas à contacter la mairie. ■



par Jean-Marc Peutet, adjoint en charge de la jeunesse, de l'éducation et de la vie sportive





# CCAS

## Centre Communal d'Action Sociale

Chaque année, courant janvier, un repas dansant est organisé pour les personnes de plus de 70 ans. Pour celles et ceux qui le préfèrent, un colis de Noël est apporté au domicile. Avec 138 colis distribués et 146 couverts au repas des aînés du 21 janvier dernier, les membres du CCAS ont été bien occupés.



Autre événement phare de l'année, l'apéritif de la Fête des mères a lui aussi été un succès. Nous avons pu compter près de 350 convives, dont 150 mamans. Nous remercions chaleureusement les jeunes musiciens de Lannacroche qui, pour l'occasion, nous ont fait une très jolie représentation. ■



par Pascale Burnier, adjointe en charge de l'administration générale et de la vie sociale





# Comités de quartier

par Evelyne  
Février,  
conseillère  
déléguée en  
charge de la  
communication  
et des comités  
de quartier.

Is fonctionnent toujours aussi bien et sont très représentatifs lors des animations : Fêtes des Voisins, Sapins de Noël... Cette année encore, 5 Fêtes des voisins ont été organisées dans les divers hameaux. Une ambiance se crée et ce sont de nouvelles amitiés qui naissent dans le partage et la bonne humeur. Dans un monde où tout va trop vite, ces instants-là sont précieux. C'est aussi une fête pour les enfants qui jouent en toute liberté.

La Fête des Voisins au Village du Bois, au mois d'août, avec une température avoisinant les 30 °C, a invité Gaby Balsat qui est née et a vécu longtemps dans le hameau. Elle a donc dégusté les soupes "maison" que tous les invités avaient cuisinées comme "au bon vieux temps", aimait-elle à se souvenir.

En effet, dans les années 30, à la belle saison, les anciens se réunissaient sur le mur pour manger leur pot de soupe et pour profiter des beaux jours ensemble en racontant des histoires et en chantant. Alors, nous lui avons dédié cette soirée où elle a enchanté les nouveaux arrivants avec ses anecdotes, car elle est notre mémoire. Merci Gaby.

Une réunion des comités de quartier sera organisée en début d'année à une date qui vous sera communiquée plus tard. A cette occasion, nous ferons le point sur l'année écoulée et répondrons à vos préoccupations. ■





## Saint-Cergues fête Noël

L'an passé, environ 60 dessins ont décoré l'accueil de la mairie. Ce fut un plaisir, en ces périodes de fêtes, de les contempler au quotidien. Le choix des plus jolis dessins est tou-

jours un exercice difficile, aussi quelques "coups de cœur" ont été attribués. Cette année, avec Delphine, nous allons préparer un autre Noël, plus authentique, plus chaleureux, avec beaucoup de surprises. Ainsi, nous comptons sur la participation des parents, du personnel et du conseil municipal pour terminer cette fin d'année dans le bonheur. A tous, une excellente année. ■

## Chasse aux œufs

Cette année, la chasse aux œufs a remporté un grand succès. Ce sont plus de 120 enfants, accompagnés de leurs parents, qui ont sillonné le long des chemins, selon un parcours établi sous forme d'énigmes, pour trouver les œufs (factices) cachés. Le tracé les a dirigés vers notre jolie Chapelle pour en sonner les cloches. Parfois, certains enfants recommandèrent le parcours pour le plaisir de carillonner. Nous nous sommes ensuite retrouvés, tous ensemble, autour d'un buffet pour échanger les œufs en papier contre les œufs en chocolat bien mérités. Rendez-vous pour d'autres aventures à Pâques 2013 ! ■

E. Février



# Fête de la musique

Une 2<sup>e</sup> édition couronnée de succès !



L'équipe de la MJC



L'équipe du Ski Club



La chorale de Saint-Cergues



L'équipe du Tennis Club

## Saint-Cergues est une commune où l'on sait se réunir !

Les 1 600 personnes présentes pour cette 2<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique en sont la plus belle preuve. Dès 19 heures, sous un soleil de plomb, le stade de foot commençait peu à peu à se remplir. Des hot-dogs de la MJC aux tapas du Ski Club, en passant par les douceurs sucrées de la Chorale jusqu'aux boissons servies par le Tennis Club, les associations étaient aux petits soins des chalands venus passer une soirée qui s'annonçait exceptionnelle.

A 20 heures, le festival s'ouvrait sur les rythmes enchanteurs de rumba congolaise du groupe Bana Lokolé Musica.

Quarante cinq minutes plus tard, changement d'atmosphère avec Le Sirop D'la Rue et sa charismatique chanteuse qui interpréta, sur fond de jazz manouche, des reprises originales de Piaf et de Dutronc.

La suite fut dédiée aux amateurs de rock qui allaient être servis avec Switch Cult, un groupe de petits jeunes qui ont tout de futurs grands ! Après avoir enflammé le public l'année dernière, Motel faisait son grand retour. Reprenant les meilleurs tubes du moment, le groupe a réalisé un show phénoménal de près de deux heures, devant une foule en délire !

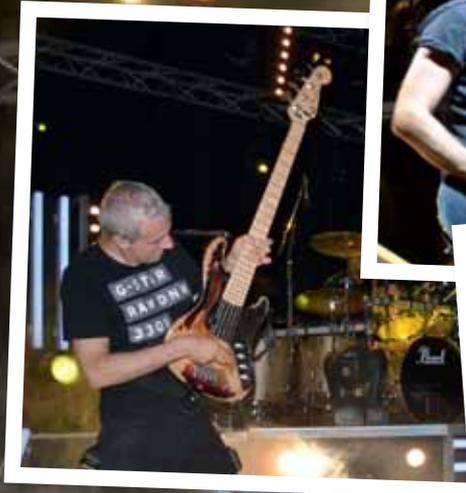
Pour clôturer la soirée, le ciel s'est illuminé avec un feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands. Ambiance bon enfant et multigénérationnelle était au rendez-vous pour cette deuxième édition réussie de la Fête de la Musique. ■



Le groupe Bana Lokolé Musica



Le groupe  
Switch Cult



Le groupe Motel  
sur scène



Le groupe  
Le Sirop D'la Rue

Devant un tel succès, une 3<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique est d'ores et déjà programmée pour le 22 juin prochain. Si la mairie a déjà réservé le groupe Motel pour 2013, elle recherche actuellement de nouveaux talents musicaux pour la première partie de soirée. Si vous êtes intéressé, contactez directement la mairie au **04 50 43 50 24** ou par mail à l'adresse suivante : **evenements@saint-cergues.fr**



## Les Virades

Nonobstant les caprices de la météo, les associations, bénévoles, municipalités et participants se sont largement mobilisés pour cette 8<sup>e</sup> édition des Virades de l'Espoir.

Organisée le dimanche 30 septembre au stade de foot de Saint-Cergues, cette grande fête humanitaire et sportive a réuni entre 1 500 et 2 000 personnes. Foire aux vins, bourse aux livres, vide-grenier, balades en calèche ou à moto, tir à l'arc... en dépit de la pluie, les stands des bénévoles et des associations sont restés ouverts pour collecter un maximum de fonds destinés à la lutte contre la première maladie génétique de l'enfance : la mucoviscidose. La journée a également été ponctuée par de nombreuses animations : spectacles de danse, concerts, magie...

Un grand merci à tous les participants qui, en prenant part au parcours du souffle ou en déjeunant sur place le midi (600 repas servis), ont pleinement contribué à la réussite de cette Virade. Une réussite, chiffrée à plus de 35 000 €, qui permettra à l'association Vaincre la Mucoviscidose de continuer son combat. Rendez-vous l'année prochaine, à Vétraz-Monthoux, pour la 9<sup>e</sup> édition des Virades de l'Espoir du Genevois. ■







# Bibliothèque

L'année 2012 a été riche en événements culturels : expositions de photos, de peintures, rencontres d'auteurs, conférences, débats...

La bibliothèque organisait, cette année, sa première Fête de l'environnement. En partenariat avec l'école primaire et le service jeunesse, la journée, 3 classes ont visité une exposition sur les insectes avant de découvrir le monde mystérieux des abeilles. Le soir, une projection suivie d'un débat avec un apiculteur avait lieu à la salle multimédia, pour tout public.

La première Fête du jeu a également rencontré un vif succès avec 140 personnes venues s'amuser autour de jeux géants, jeux en bois et jeux de société, installés pour l'occasion à la cantine.

## Rencontres culturelles 2012-2013

### > Septembre-octobre

- **Couleurs d'automne** : participation au salon de lecture, du 22 au 23 septembre.
- **Exposition de livres d'artistes** : du 19 septembre au 18 octobre, en partenariat avec la Maison du livre d'artistes de Lucinges.
- **Conférence sur la toponymie, ou les noms de lieux de la Savoie**, avec Mme Favrat : vendredi 5 octobre, 20 h à la salle multimédia.
- **Troc Livres** : mercredi 31 octobre, 14 h - 17 h, en mairie.

### > Novembre-décembre

- **Soirée jeux** : vendredi 16 novembre, 19 h, à la salle communale (dès 10 ans).
- **Exposition peinture de Christine Cufi**, du 12 novembre au 18 décembre.
- **Vernissage** : le samedi 17 novembre, 10 h, en mairie.
- **Apéro-lecture** : le jeudi 6 décembre, 18 h 30, à la bibliothèque.

### > Janvier

- **Conférence et dédicace "La Croix-Rouge en France de 1942 à 1945"**, vendredi 18, à 20 h, à la salle multimédia.

### > Février

- **Exposition photo de Gérard André Renault** : vernissage le vendredi 8 à 18 h, à la mairie, suivi d'un diaporama commenté, à 20 h, à la salle multimédia.
- **Soirée jeux** : le vendredi 22, à partir de 19 h, à la salle communale (dès 10 ans).

### > Mars

- **Apéro-lecture** : jeudi 7, à 18 h 30, à la bibliothèque.
- **Journée du conte**, en partenariat avec la MJC : samedi 16, à la salle communale.

### > Avril

**Fête de l'environnement :**

- **"Inquiétantes nourritures"** : un condensé d'actualités dans votre bibliothèque, du 2 au 24 avril,
- mercredi 3 : journée avec les scolaires autour de l'alimentation,
- conférence sur l'alimentation bio : vendredi 5, à 20 h, en salle multimédia.





## > Mai

- Conférence "les oiseaux et poissons du lac" : vendredi 3, à 20 h, à la salle multimédia.
- Fête du jeu : vendredi 24, à partir de 16 h 30, à la cantine

## > Juin

- Apéro-lecture : jeudi 20, à 18h30, à la bibliothèque

Vous trouverez à la bibliothèque municipale un large choix d'ouvrages ainsi que des conseils de lecture auprès de son équipe. Ce service, ouvert à tous, est gratuit. ■

### Horaires :

Mercredi 10 h - 12 h et 16 h - 18 h  
 Jeudi 16 h - 18 h  
 Vendredi 16 h - 18 h  
 Samedi 10 h - 12 h

### Contact :

bibliotheque@saint-cergues.fr  
 Tél. 04 50 43 50 70

# Ecole des Beaux-Arts du Genevois (EBAG) Service Annemasse Agglo



Les élèves des cours de Saint-Cergues ont exposé leurs travaux à la mairie de Saint-Cergues au mois de juin.

4 cours enfants ont lieu le mercredi, dans le bâtiment de l'Ecole élémentaire.

Le mercredi :

- 5-6 ans : 13 h 30 - 15 h,
- 7-8 ans : 10 h - 12 h,
- 9-10 ans : 15 h 15 - 17 h 15,

Le mardi :

- 11-13 ans : 18 h - 20 h.



### Renseignements

45, rue de la Libération  
 74 240 Gaillard  
 Tél. 04 50 37 21 89  
 Fax 04 50 38 43 10  
 ebag@annemasse-agglo.fr  
 www.ebag.annemasse-agglo.fr

### Accueil du public

Lundi 14 h - 19 h  
 Mardi 14 h - 17 h  
 Mercredi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h  
 Jeudi 14 h - 17 h  
 Fermé le vendredi et pendant les vacances scolaires



## Service jeunesse

Toujours le même engouement pour l'ensemble des activités proposées par le SMAJE. Que ce soit durant les vacances, chaque mercredi, ou avant et après l'école, nos services ont enregistré un excellent taux de remplissage tout au long de l'année.

La municipalité a donc dû prendre les dispositions nécessaires afin de répondre pleinement aux besoins de la population. Compte tenu de la forte demande sur le public des 3-5 ans, nous avons fait le choix d'accepter huit enfants supplémentaires de maternelle durant les vacances. Dès l'été 2012, cette tranche d'âge est passée de 16 à 24 enfants par semaine. La nouvelle organisation était justifiée car ce même été, nous avons enregistré un taux de remplissage de 90 % sur l'ensemble des sept semaines de fonctionnement. Concernant les autres tranches d'âge, nous avons maintenu l'organisation en l'état et nous avons stabilisé les effectifs avec un remplissage de 92 % chez les 6-17 ans. Pour rappel, le Club de loisirs durant la période estivale peut accueillir jusqu'à 92 enfants par semaine si l'on comptabilise celles où des mini-camps sont proposés.

La Périgolade (accueil périscolaire organisé sur la commune) est elle aussi victime de son succès. En ce début d'année scolaire 2012-2013, la mairie a enregistré une forte augmentation de la demande.

Pour ne pas être contrainte de refuser des enfants, la municipalité a pris la décision d'engager un animateur supplémentaire renforçant ainsi l'équipe de permanents déjà en place et permettant l'accroissement de notre capacité d'accueil. Flore Bosson, qui travaillait jusque-là pour le service scolaire, a souhaité mettre à profit son CAP petite enfance et son BAFA afin de rejoindre l'équipe du service jeunesse. Cette nouvelle embauche avait également pour objectif d'augmenter la sécurité et le quota d'encadrement des enfants durant la pause méridienne du fait de l'accroissement des inscriptions à la cantine. Enfin, toujours dans un souci

de sécurité et de bien-être de l'enfant, l'accueil périscolaire des 3-5 ans se déroule désormais dans les locaux de l'école maternelle. L'accueil des 6-11 ans reste inchangé, sous le bâtiment de l'école élémentaire.

D'un point de vue budgétaire, nous avons signé avec notre principal partenaire à savoir, la Caisse d'Allocations Familiales, le nouveau Contrat Enfance Jeunesse. Celui-ci a été reconduit dans les mêmes conditions que le précédent et pour une durée de quatre ans. La mission principale du CEJ est de prendre en charge une partie du déficit généré par la mise en place et le développement d'actions en faveur des jeunes.





## Fonctionnement des principaux services du SMAJE

> **LE CLUB DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES** fonctionne durant chaque période de vacances scolaires (hormis celles de Noël). Il accueille les enfants de 3 à 17 ans et offre un programme d'activités adaptées pour chaque tranche d'âge :

- les 3-5 ans (de la petite à la grande section),
- les 6-11 ans (du CP au CM2),
- et les 12-17 ans (dès la 6<sup>e</sup>).

Les stages se déroulent à la semaine mais nous acceptons également les inscriptions à la journée une semaine avant le début de chaque période, sous réserve de places disponibles. Rappel des horaires d'ouverture : de 7 h 30 à 18 h.

> **LE CLUB DE LOISIRS CHAQUE MERCREDI** est également destiné aux enfants de 3 à 17 ans. Il est possible d'inscrire vos enfants en journée complète ou à la demi-journée, vous laissant ainsi l'opportunité de profiter d'autres activités dispensées par les associations de la commune, telles que le ski alpin organisé par la MJC. Comme pour les vacances, il fonctionne de 7 h 30 à 18 h.

> **LA PÉRIGOLADE** ouvre ses portes avant et après l'école pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. Afin de garantir le bon déroulement et l'intérêt pédagogique du programme d'animations, les parents ne sont autorisés à récupérer leurs enfants qu'à partir de 18 h. Ce service propose aussi de l'aide aux devoirs sur ses temps d'accueil. Rappel des horaires d'ouverture : 7 h 30 - 8 h 30 et 16 h 45 - 18 h 30.

Ces accueils ont la volonté de se démarquer de structures de type "garderie", et les animateurs vous proposent un large choix d'activités souvent associées aux projets éducatifs des écoles.

Un seul dossier d'inscription est nécessaire pour participer à toutes les activités du SMAJE, seul un bordereau de réservation est spécifique à chaque accueil de loisirs. Le dossier est valable pour toute une année scolaire.

Tous les documents peuvent être remplis et téléchargés depuis notre site internet :

[www.smaje.fr](http://www.smaje.fr)

Le site [smaje.fr](http://smaje.fr) vous permet également de découvrir ou redécouvrir les activités vécues par votre ou vos enfants, de vous informer sur les différentes activités ou tout simplement de communiquer avec le service jeunesse.

## Programme du Club de loisirs 2013

- **Du 25 février au 8 mars :**  
Ah... Scrap... Moi si tu peux...
- **Du 22 avril au 3 mai :**  
Grand Prix de Saint-Cergues.
- **Du 8 juil. au 23 août :**  
Club de loisirs été "Les... Z'Arts".
- **Le 23 août :**  
Fête de fin du "Club de loisirs été",  
17 h 30 à la MJC.
- **Vacances de Toussaint (dates à confirmer) :** Le royaume des mômes.

## Le SMAJE avec les écoles, les associations et le service culturel organisent en 2013 :

- **la Fête de la nature et de l'environnement (réservée aux scolaires) :** le 3 avril,
- **la Journée citoyenne de l'environnement :** le 6 avril,
- **la Fête du sport et des associations :**  
le 14 septembre (après-midi). ■



Pour plus de renseignements sur ces différentes actions, n'hésitez pas à contacter le SMAJE à la mairie au 04 50 43 50 24 ou par le biais de notre courriel : [www.service-jeunesse@saint-cergues.fr](mailto:www.service-jeunesse@saint-cergues.fr)



## Journée du patrimoine

### Tout le monde les entend... mais personne ne les voit !

**E**nfin, pas exactement, puisqu'une quarantaine de personnes ont pu découvrir, dans le cadre des Journées du patrimoine, les cloches de l'église de Saint-Cergues. La visite guidée, menée par le jeune passionné Antoine Cordoba, a permis aux parents et aux enfants présents d'accéder à un lieu généralement fermé au public : le clocher de l'église.

Empruntant un étroit escalier en colimaçon, cette ascension chargée d'histoire a conduit chaque groupe devant les deux impressionnantes cloches. La première, baptisée Jeanne-Marie, sonne le *fa*. Pesant 1 050 kg, elle a été coulée à Genève en 1811.

La seconde, nommée Marie-Claudine, tinte en *la* bémol. Elle pèse 545 kg et a été fondue en 1971 par Paccard à Annecy. Avant de redescendre, chacun a pu faire sonner les deux énormes instruments. Pour terminer la visite, un petit-déjeuner, offert par la municipalité, attendait les participants au pied de l'église. ■



par Jean-Marc Peutet, adjoint en charge de la jeunesse, de l'éducation et de la vie sportive

## Les travailleurs frontaliers en 2012

La commune compte 803 frontaliers recensés fin 2011. Le montant de la rétrocession communale s'élève à 844 627 €, un nouveau record dû au taux de change favorable et à l'augmentation des habitants dans notre village.

Les travailleurs frontaliers sont à 63 % majoritairement des hommes, 29 % d'entre eux se situent dans la classe d'âge des 25-34 ans, tandis que 43 % ont entre 35 et 49 ans. La majeure partie des frontaliers se dirige vers le secteur tertiaire.

Les activités liées au commerce de détail et de gros sont celles qui attirent le plus de monde. Sans surprise, on note que les activités liées aux services financiers se démarquent dans le canton de Genève qu'avec 5 % des frontaliers.

Le canton de Genève compte 62 892 frontaliers.

### Les fonds frontaliers -5 % sur la part communale

Le Conseil général de Haute-Savoie a décidé une nouvelle répartition des fonds. Depuis plus de 10 ans la répartition se faisait à 60 % pour la commune, 20 % pour le département et 20 % en crédits cantonalisés.

Désormais, la part communale sera de 55 % et la part cantonalisée réduite de près de moitié. La raison de ce choix permettra de doubler les crédits sur les grands projets qui passent ainsi de 17 millions à 34 millions d'euros.

Un montant considérable qui va permettre d'avancer sur les projets importants et sur les transports en commun dans l'agglomération d'Annemasse et à Saint-Julien...

Cette décision peut sembler anodine. Elle produira ses premiers effets concrets d'ici 18 mois et bouleversera la vie quotidienne des Haut-Savoyards d'ici 5 ans. Notre département se donne les moyens de s'équiper en infrastructures nécessaires.

### Testez le covoiturage en toute liberté !

La société Green Monkeys vous propose des solutions de covoiturage pendulaire. Vous pouvez consulter le site sur <http://www.greenmonkeys.com/covoiturage-dynamique-comment-ca-marche>.



## Hommage à Georges Favre

*Nous sommes dans une profonde peine et il est bien douloureux de dire adieu à notre ami Georges, qui nous a quitté trop brutalement.*

**L**e conseil municipal et le personnel de la mairie de Saint-Cergues veulent dire toute leur amitié à sa femme, Monique, à ses enfants et à ses petits-enfants, à toute sa famille et à ses amis.

Les mots me manquent pour dire le vide qu'il va laisser. Georges était une figure de ce village, par ses multiples engagements, en tant qu'élu, en tant qu'ancien combattant.

Georges était un homme attentionné, délicat et sincère. Il était tout simplement un homme bien.

C'était un homme de valeurs, qui les portait haut et fort.

Un homme qui agissait selon des principes, un homme disponible, gai et bon vivant qui s'est toute sa vie engagé pour les autres, pour sa famille et pour la collectivité. Georges a en effet passé dix-neuf ans au conseil municipal, au service de notre village, et nous voulons rendre hommage à ce dévouement admirable. D'abord conseiller municipal, il deviendra adjoint aux travaux, s'engagera dans de multiples dossiers et apportera énormément à notre commune. On se souviendra parmi les anciens élus de ses coups de gueule légendaires et de sa bonne humeur qui effaçait tout et qui était l'apanage, en fait, d'un homme entier et franc.

J'ai eu un plaisir immense à travailler avec lui en tant que Président des Anciens Combattants de Saint-Cergues. Il aimait les cérémonies de commémoration, il y tenait comme à la prunelle de ses yeux parce qu'elles permettent de faire vivre ceux que la guerre a emporté, parce qu'elles rendent hommage à ceux qui ont combattu, qui ont tout donné à leurs pays, parce qu'elles permettent de comprendre les drames, les erreurs et les réussites de notre passé.

Georges fût un grand Président des Anciens Combattants, un homme de parole, de cœur, généreux et bienveillant, qui mettait le devoir de mémoire au-dessus de tout, en témoignent les voyages qu'il a organisés dans certains hauts lieux du souvenir, en témoigne le très beau carré militaire inauguré l'an dernier.

Je garderai précieusement en moi le souvenir de cet homme droit et bon, comme il en est peu.

Je garderai à jamais en moi l'image de ces quelques fleurs que j'ai eu l'honneur de déposer avec lui à Auschwitz l'an dernier.

Nous te disons un immense merci, Georges, pour tout ce que tu as donné. Nous te rendrons le meilleur des hommages en perpétuant sans relâche cette flamme du souvenir à laquelle tu tenais tant. ■

Gabriel Doublet



# Etat civil

## Naissances

| Date     | Prénom                    | Nom            | Lieu                     |
|----------|---------------------------|----------------|--------------------------|
| 08/11/11 | Maxime Aaron              | Ohayon         | Thonon-les-Bains         |
| 12/11/11 | Augustin Georges Alphonse | Bel            | Sallanches               |
| 15/11/11 | Sade Cherry               | Sword          | Annemasse                |
| 16/11/11 | Victor Marius             | Depierre       | Genève                   |
| 01/12/11 | Célia Odile Elodie        | Poirier        | Annemasse                |
| 15/12/11 | Nathan Louan              | Salomon        | Saint-Brieuc             |
| 23/12/11 | Cléo                      | Regad          | Thonon-les-Bains         |
| 02/01/12 | Candice                   | Venant         | Thonon-les-Bains         |
| 03/01/12 | Calyena Pascale Johanna   | Portenier      | Thonon-les-Bains         |
| 14/01/12 | Elisa Marylise Béatrice   | Gosse          | Annemasse                |
| 18/01/12 | Dalila Brigitte Mbarka    | Raji           | Ambilly                  |
| 24/01/12 | Maxence                   | Marcos         | Ambilly                  |
| 24/01/12 | Lorenzo                   | Rodolfi        | Ambilly                  |
| 07/02/12 | Alessio Diego Louis       | Maso           | Annemasse                |
| 15/02/12 | Dorina                    | Hatlanek       | Saint-Julien en Genevois |
| 05/03/12 | Alexandra Anaïs Marianne  | Jacques        | Annemasse                |
| 19/03/12 | Thomas Aoraki             | Destrez        | Thonon-les-Bains         |
| 26/03/12 | Elodie                    | Pavailler      | Thonon-les-Bains         |
| 29/03/12 | Cassylie Thaïss Emjje     | Cocher Berthet | Thonon-les-Bains         |
| 07/04/12 | Valentine Nour            | Leclercq       | Contamine-sur-Arve       |
| 15/04/12 | Jordan Arnaud Jean        | Simond         | Contamine-sur-Arve       |
| 04/05/12 | Tom Michel Alain          | Dupont         | Annemasse                |
| 24/05/12 | Elouan                    | Mahler         | Annemasse                |
| 27/05/12 | Oona Flora Marie          | Seguret        | Annemasse                |
| 29/05/12 | Inès                      | Hamimid        | Annemasse                |
| 17/06/12 | Eric                      | Ventrinpont    | Annemasse                |
| 24/06/12 | Chanel                    | Frias          | Contamine-sur-Arve       |
| 25/06/12 | Jalil                     | Malekyar       | Annemasse                |
| 27/06/12 | Théo                      | Goudin         | Contamine-sur-Arve       |
| 15/07/12 | Gabriella Chiara Filomena | Gentile        | Annemasse                |
| 30/07/12 | Evan Daniel Patrick       | Atger          | Contamine-sur-Arve       |
| 11/08/12 | Mehdi                     | Afajdar        | Contamine-sur-Arve       |
| 21/08/12 | Alice Christine Marie     | Romastin       | Thonon-les-Bains         |
| 17/09/12 | Ebrar                     | Erturk         | Contamine-sur-Arve       |
| 19/09/12 | Inès Cathy Joséphine      | Leveille       | Annemasse                |
| 20/09/12 | Joy                       | Page           | Contamine-sur-Arve       |
| 29/10/12 | Marion Océane             | Paris          | Contamine-sur-Arve       |
| 04/11/12 | Grégory Maxime Edouard    | Antonio Balsat | Annemasse                |

## Mariages

| Date     | Prénom Nom (époux)               | Prénom NOM (épouse)                        |
|----------|----------------------------------|--|
| 24/12/11 | Blagué Claude Niaba-Pinard       | Marie-Laurence Christiane Michelle Leonard |
| 28/04/12 | David Garcia Y Cueto             | Amandine Marlyse Gal                       |
| 19/05/12 | Frédéric Jean Loiseau            | Sandrine Irène Kaufmann                    |
| 19/05/12 | Jean-Yves Marcel André Rey       | Catherine Mascarello                       |
| 26/05/12 | Christophe Bajolaz               | Magali Pascale Lanier                      |
| 09/06/12 | Michaël Frédéric Poupelloz       | Emilie Pascale Armelle Wacquez             |
| 16/06/12 | Nicolas Charles Pierre Huber     | Sandrine Christelle Fichet                 |
| 23/06/12 | Nicolas Jean Roger Bader         | Nadia Announ                               |
| 27/06/12 | Bernard Barbu                    | Claude Marie Art                           |
| 28/07/12 | Matthieu Antoine François Chapel | Sylvia Josette Raheisoa                    |
| 18/08/12 | Naoufel Ben Jeddou               | Beya Ben Jeddou                            |
| 30/08/12 | Arnaud Duroux                    | Wafiya Dardour                             |

## Décès

| Date     | Prénoms Nom                                  | Lieu               |
|----------|--|--------------------|
| 02/11/11 | Raymonde Hélène Thiel veuve Lienhart         | La Tour            |
| 15/11/11 | Gilberte Laure Schaeffer veuve Zabe          | Reignier           |
| 20/11/11 | Evelyne Isabelle George épouse Noirjean      | Ambilly            |
| 01/12/11 | Claude Michel Louis Lemaire                  | Saint-Cergues      |
| 09/12/11 | Florie Decoursier                            | Saint-Cergues      |
| 09/12/11 | Senol Taskiran                               | Saint-Cergues      |
| 13/01/12 | Christian Jean-Pierre Hugonin                | Thonon-les-Bains   |
| 06/03/12 | Gino De Vecchi                               | Contamine-sur-Arve |
| 11/04/12 | Gabrielle Sylvie Trolliet veuve Droguet      | Ville-La-Grand     |
| 27/04/12 | Georgette Marie Richard veuve Tetaz Chambon  | Reignier           |
| 10/05/12 | Jean-Pierre Henri Albert Jacob               | Saint-Cergues      |
| 17/06/12 | Charles Maurice Joanny Roche                 | Thonon-les-Bains   |
| 12/07/12 | Daniel Lucien Carraud                        | Saint-Cergues      |
| 02/08/12 | Marie Mélanie Clothilde Morand veuve Felisaz | Cluses             |
| 04/08/12 | Adolphe Gruz                                 | Reignier           |
| 07/09/12 | Andrée Eugénie Bosson veuve Gruz             | Reignier           |
| 09/09/12 | Marie-Jeanne Sechaud veuve Betemps           | Seillans           |
| 29/09/12 | Georges Charles Favre                        | Metz-Tessy         |
| 01/10/12 | Renée Claudette Bosson épouse Baud           | Contamine-sur-Arve |

# Reméandrage du Foron à Saint-Cergues

SIFOR

Inscrit dans le Contrat de rivière du Foron du Chablais genevois, cette opération vient de démarrer en août 2012.

Pour rappel, le Foron dans sa partie rurale (de Bons-en-Chablais à Ville-la-Grand) a fait l'objet d'une rectification de son tracé lors de l'opération de remembrement en 1974, perdant ainsi un important potentiel écologique. La suppression systématique des sinuosités a entraîné une grande perte de diversité, des déconnexions avec les milieux humides adjacents et un étalement des écoulements à l'étiage rendant difficile le transit des poissons.

L'objectif du projet est de permettre la reconquête d'une qualité physique pour le cours d'eau en remplaçant le lit dans des conditions "naturelles" et adaptées.

Pour ce faire, l'opération consiste à retracer le lit du cours d'eau suivant un cours méandrique dans la plaine, en rive gauche du lit actuel, qui à l'origine était un marais. Ainsi, on peut parler de réhabilitation de la plaine alluviale du Foron.

Les travaux prévoient la création d'un nouveau lit sur un linéaire d'environ 300 mètres, avec la réalisation d'aménagements ponctuels visant à améliorer les caractéristiques physiques (amélioration de la sinuosité, diversification des pentes, des écoulements et des faciès...), écologiques (reconnexion des milieux périphériques, amélioration des potentialités piscicoles, diversification du couvert végétal...), le maintien des caractéristiques hydrauliques (zones d'expansion des crues...) et les usages présents (exploitations agricoles...).

Le lit actuel du Foron sera partiellement remblayé avec les matériaux extraits sur le site. Les zones de remblai seront réhabilitées et la roselière sera reconnectée avec le cours d'eau. Et enfin, des micro-mares sont réalisées pour favoriser la présence d'amphibiens.

Sur ce secteur, plusieurs taches de renouée du Japon, espèce exogène invasive capable de se reproduire par ses rhizomes, ont fait l'objet d'un traitement particulier, avec une fauche de la plante, un brûlage des résidus de coupe et un décapage de la terre contaminée.

Cette dernière a été passée dans un godet concasseur-cribleur, puis remise en place pour ensuite être bâchée pendant une durée minimum de deux ans.

Au total, 200 arbres et 1 080 arbustes seront plantés et 2 350m<sup>2</sup> de prairie fleurie seront mis en place. Le chemin de remembrement existant sera conservé avec la mise en place d'une passerelle en bois à l'amont et d'un dalot béton en aval.

Cette opération durera 8 mois, c'est-à-dire jusqu'en mai 2013, sous la maîtrise d'ouvrage du SIFOR (Syndicat du Foron, pour ceux qui ne le connaissent

pas encore) qui est aidé d'un maître d'œuvre, le bureau d'études CIDEE du Bourget-du-Lac (73).

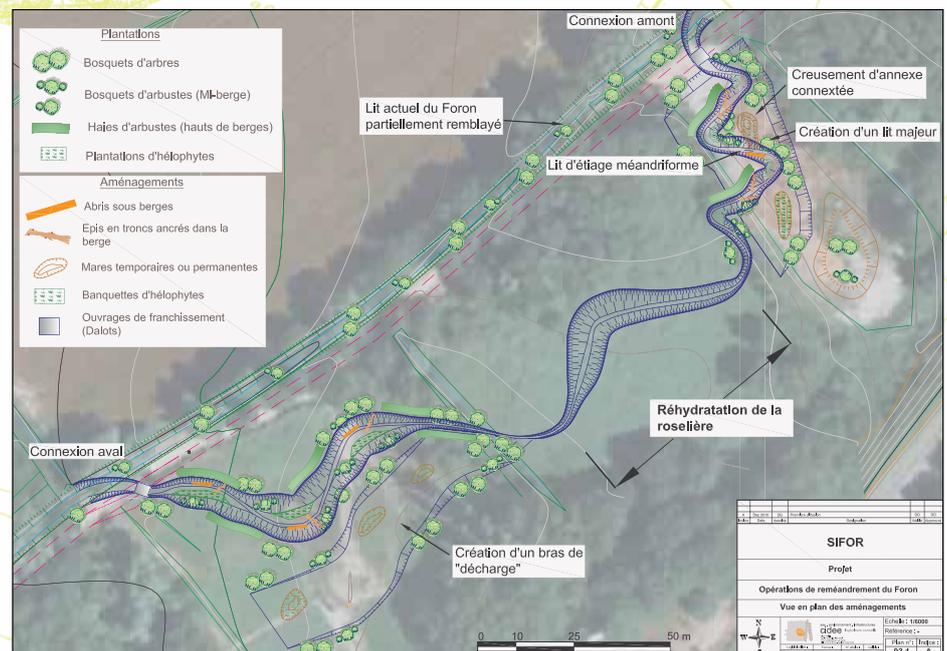
Les travaux quant à eux sont réalisés par l'entreprise Millet Paysage de Drumettaz-Clarafond (73).

Le coût des travaux s'élève à 299 156 € TTC. Il est financé :

- 23 % par l'Agence de l'eau,
- 29 % par la Région Rhône-Alpes,
- 28 % par le département de la Haute Savoie,
- et 20 % par le SIFOR.

Il est important de préciser qu'avant la réalisation des travaux, 3 années de négociations amiables des terrains ont été indispensables.

Le SIFOR tient particulièrement à remercier l'ensemble des propriétaires sans qui ce magnifique projet n'aurait pu se faire. ■





# Centre de secours principal Annemasse-Gaillard

Le Centre de secours principal (CSP) d'Annemasse-Gaillard assure la défense en 1<sup>er</sup> appel de 20 communes dont la commune de Saint-Cergues.

L'effectif du centre est de :

- 73 sapeurs-pompiers professionnels,
- 75 sapeurs-pompiers volontaires (dont 2 médecins et 6 infirmiers sapeurs-pompiers),
- il convient de rajouter une section de 40 Jeunes Sapeurs-Pompiers, des enfants âgés de 11 à 16 ans.

Pour traiter plus de 7 000 interventions sur une année, le Centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard est doté d'un parc de matériels roulants pour les départs courants comme suit :

- 6 VSAV (ambulance),
- 3 FPT (engin incendie),
- 1 EPS (échelle aérienne),
- 1 FSR (véhicule de secours routier et de désincarcération),
- 1 CCF (engin 4 x 4 pour les feux de forêts),
- 1 VPR (véhicule protection routière, balisage),
- 3 VTU (engin pour toute opération diverse).

A cela, il convient de rajouter des engins spécialisés :

- 1 VIRT (Véhicule d'intervention pour les risques technologiques),
- 1 VPCC (Véhicule poste de commandement),
- 1 CEMUL (berce émulseur),
- 1 CEARI (berce ARI, compresseur pour remplir les bouteilles d'air),
- 1 FSD (Fourgon de sauvetage-déblaiement).

Parmi les personnels professionnels et volontaires, le Centre dispose d'agents spécialisés dans les domaines suivants :

- le GSD (Groupe sauvetage-déblaiement),
- le GRT (Groupe risques technologiques),
- le GMSP (Groupe montagne sapeurs-pompiers),
- le GASP (Groupe aquatique sapeurs-pompiers).

De par sa situation géographique (assez centrale sur le département) et ses accès routiers (notamment accès rapide à l'A 40), les moyens spécialisés permettent de rayonner sur tout le département.

Le Centre dispose de sauveteurs de surface, de membre du GELD (Groupe d'exploration longue durée), de membre du GFA (Groupe feux d'altitude) et d'animaliers. L'organisation opérationnelle du centre repose sur une garde de 15 sapeurs-pompiers au casernement d'Annemasse et de 6 au casernement de Gaillard, 24h/24, soit un effectif de 21 agents de garde sur l'ag-

glomération annemassienne. A cet effectif, il convient de rajouter une astreinte de 3 à 6 sapeurs-pompiers volontaires. Ils viennent renforcer le centre d'Annemasse en cas de nécessité pour compléter l'effectif de garde jusqu'à un retour normal de la situation. Ils sont alors chez eux, au travail ou tout autre lieu mais dans un délai compatible pour assurer le recouvrement du centre. D'autres Centres du département (ex. : CS Saint-Julien) sont également susceptibles d'intervenir en renfort en cas d'intervention de grande ampleur. La majorité des sapeurs-pompiers professionnels travaillent en cycle de 24 h suivi de 48 h de repos. huit agents ont un cycle différent, assurant les gardes sur une période diurne de 7 h à 19 h.

Sur le plan administratif, le Centre compte 4 services :

- un service formation et ressources humaines,
- un service planification pour la gestion des plannings des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires,
- un service technique regroupant le suivi des matériels roulants, du petit matériel, des bâtiments, des abords extérieurs...
- un service prévision-opérations : réalisation de plans ETARE, de contrôle des hydrants, de contrôle des rapports d'interventions...

Pour compléter l'effectif du centre, il convient de ne pas oublier un personnel administratif chargé du secrétariat de tous les services énumérés ci-dessus.

Le Centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard est intervenu 94 fois du 1<sup>er</sup> janvier au 15 octobre 2012 sur Saint-Cergues. Depuis plusieurs années, on observe une tendance quasi identique du nombre d'interventions sur la commune. Le volume d'interventions effectuées par le CSP est en légère augmentation cette année. Cela s'explique par une hausse régulière de la population sur l'agglomération annemassienne, des risques accrus en raison d'un trafic routier important et de gros chantiers en cours ou réalisés.

## Vous aussi, devenez sapeur-pompier volontaire !

Le Centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard est un centre mixte, c'est-à-dire composé de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Cette mixité est essentielle voire indispensable au bon fonctionnement du Centre.

Le nombre de sapeurs-pompiers volontaires est en perpétuelle évolution. Aujourd'hui, je lance à nouveau un appel à candidature aux citoyens de Saint-Cergues et des communes de l'agglomération d'Annemasse pour devenir sapeur-pompier volontaire et venir rejoindre nos rangs. Devenir sapeur-pompier volontaire est un engagement fort au service de la population. Les missions sont très variées, différentes : le secours aux personnes, les incendies (feux de bâtiments, de végétaux, de véhicules...), les opérations diverses (inondations, dégâts causés par des intempéries...).

Un sapeur-pompier est une personne faisant preuve d'altruisme, de partage, d'un engagement citoyen. La convivialité, la vie en collectivité sont des valeurs essentielles chez les sapeurs-pompiers.

L'engagement nécessite de répondre à une aptitude physique et médicale, de jouir de ses droits civiques, être en position régulière au regard du service national et avoir des périodes de disponibilité. Après une période de formation initiale, les sapeurs-pompiers volontaires participent aux astreintes, gardes et interventions réalisées par le centre et ses 2 casernes.

Alors n'hésitez pas à venir retirer un dossier de recrutement au Centre d'Annemasse-Gaillard, rue Charcot, et demander tout renseignement complémentaire. Nous vous attendons ! ■

Commandant Serge Bourguignon,  
chef du CSP Annemasse-Gaillard, SDIS 74

# Le mot du président du SIGCSPRA

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je réponds favorablement à la demande de votre maire et du service communication de la mairie, afin de me permettre de faire le bilan des activités du Syndicat intercommunal, dont j'ai la responsabilité, dans les pages du prochain bulletin municipal de votre commune.

Bien que l'année 2012 tire à sa fin, il me faut revenir sur l'exercice précédent qui se clôturait donc fin 2011. Une année 2011 qui aura été particulièrement fertile en événements de toutes sortes. Tout d'abord, suite à la réforme et aux orientations législatives concernant l'ensemble des collectivités territoriales, la poursuite des activités du SIGCSPRA était particulièrement menacée (relire à ce propos ce que j'écrivais dans le bulletin de l'automne dernier).

La rencontre avec M. le sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois et l'échange de courriers avec M. le Préfet de la Haute-Savoie, n'étaient pas de nature à lever mes craintes de voir ce syndicat, né en 1985, être prochainement dissous.

C'est avec beaucoup de ténacité, de rencontres, d'argumentaires et de délibérations, que j'ai pu obtenir le maintien de cette structure, mais sans avoir reçu de réponse écrite des autorités en charge d'appliquer cette réforme à la date butoir du 31 décembre 2011.

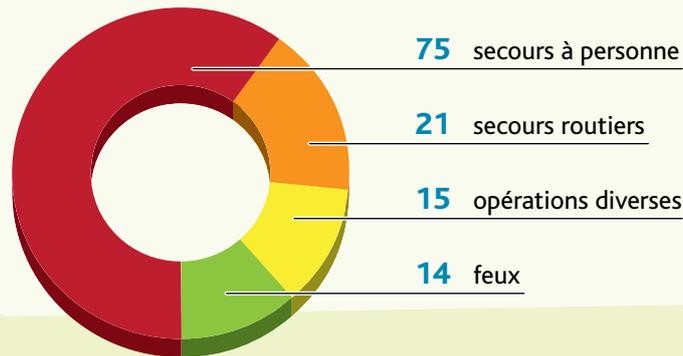
## Qu'en sera-t-il de cette fin d'année 2012 ?

Les comptes administratifs 2010 et 2011 laissant apparaître un reliquat positif, il a été possible d'en tenir compte lors de l'établissement des budgets 2011 et 2012. L'ensemble de ces décisions budgétaires ont été prises à l'unanimité des comités syndicaux début avril 2011 et 2012, suite à leur conformité avec les comptes de gestion de M. le Trésorier principal d'Annemasse.

Pour la commune de Saint-Cergues, le montant de la participation au budget du SIGCSPRA se monte à 93 861 € pour 2011 et 104 601 € pour 2012.

Compte tenu de l'augmentation de la population (seul critère retenu depuis 2012 pour le calcul de la participation), cela représente une hausse de 1,05 % par rapport à 2010 et de 11,14 % en 2012. Soit un coût de 29,56 € par habitant en 2011 et de 32,30 € en 2012. Ces chiffres sont à rapprocher de la moyenne par habitant sur l'ensemble de notre territoire, soit 32,09 € en 2011 et 32,30 € en 2012.

A propos des interventions effectuées sur votre commune en 2011, les chiffres à retenir sont les suivants :



Deux choses à noter : une progression de 20 % de ces chiffres par rapport à 2010, et toutes ces interventions ont été effectuées par le Centre de secours principal d'Annemasse-Gaillard. Ce dernier a vu le nombre total des interventions effectuées atteindre le chiffre de 7 000 en 2011 !

Les chiffres semblent encore en progression pour 2012.

Le second point à traiter concerne les visites de sécurité des établissements recevant du public. En effet, je rappelle que par délégation préfectorale, le président du SIGCSPRA préside également la commission de sécurité et d'accessibilité dont la compétence s'exerce sur son territoire.

Pour Saint-Cergues, cela s'est traduit par une seule visite en 2011 (le foyer d'accueil médicalisé) et 3 en 2012 (école maternelle et cantine scolaire, salles communale et multimédia, et l'IME La Clé des Champs). Toutes ces visites ont fait l'objet de prescriptions réglementaires avec avis favorables permettant la poursuite des activités dans les meilleures conditions de sécurité nécessaires aussi bien pour le personnel qui y travaille que pour le public fréquentant ces locaux.

Je tiens à remercier vos élus et les responsables des services techniques de Saint-Cergues pour leur présence et l'efficacité de leur aide au cours de ces visites de contrôle périodiques.

Nous habitons, nous travaillons et nous nous déplaçons sur un territoire en pleine mutation économique et ceci en relation étroite avec Genève. Les conséquences inéluctables sont un accroissement important de la population et de ses déplacements. Cela se traduit par une forte augmentation des quelques chiffres que je viens de vous fournir, ce qui explique aussi la hausse des coûts et des dépenses induites pour y faire face.

L'essentiel n'est-il pas qu'à la suite d'un appel au 18, au 112 voire au 15, des hommes et des femmes bien formés à toutes les disciplines du secours, interviennent rapidement et efficacement pour venir en aide, avec "courage et dévouement", à tous ceux qui les attendent souvent dans l'anxiété. Cela n'a pas de prix !

Sachons nous en souvenir et surtout sachons les respecter dans leur difficile mission.

C'est le vœu que je forme en cette fin 2012 et à l'aube d'une nouvelle année que j'espère heureuse et prospère pour chacun et chacune d'entre nous. ■

Philippe VIEU,  
président du SIGCSPRA

# SIDEFAGE

## Avec le tri, vos déchets ont de l'avenir



Le SIDEFAGE est un syndicat intercommunal de gestion des déchets ménagers basé à Bellegarde-sur-Valserine.

Il traite les déchets de 150 communes réparties dans l'Ain et la Haute-Savoie, soit près de 350 000 habitants. Il collecte les bouteilles et pots en verre, le papier, les cartonnettes, les bouteilles plastiques et les emballages métalliques afin qu'ils soient recyclés.

### Que contiennent réellement nos poubelles ?

Fin 2011, le SIDEFAGE, en collaboration avec Annemasse Agglo, a réalisé une campagne de caractérisation des ordures ménagères. Cet échantillonnage a pour principal objectif de déterminer la quantité de déchets recyclables présents dans les poubelles d'ordures ménagères.

Le déroulement de l'opération est simple. Une fois la tournée de collecte terminée, le camion-benne vide son chargement sur le quai de transfert situé à Etrembières. Le tas de déchets est mélangé puis un prélèvement est effectué au moyen d'un chargeur à godet. Afin que l'humidité n'influence pas les résultats, les prélèvements sont séchés avant d'être analysés. L'échantillon est ensuite trié puis chaque catégorie de déchets est pesée (exemple de catégories : verre, déchets compostables, plastique, papier...).

Trois échantillonnages ont été réalisés sur la tournée de collecte de l'agglomération d'Annemasse. Les résultats obtenus montrent que des progrès restent à faire :

- plus de 30 % des emballages retrouvés dans les ordures ménagères sont du papier et du plastique,
- présence encore trop importante de putrescibles (matière organique).

Toutefois, une nette baisse des déchets en verre a été enregistrée par rapport à 2010, en effet le verre ne constitue plus que 2 % des ordures ménagères.

De plus, la quantité de déchets recyclables collectés dans les multiples conteneurs du territoire a augmenté en 2011, mais nous pouvons faire encore mieux !



## Triez, nous valorisons !

Le geste du tri permet de diminuer le volume de nos poubelles d'ordures ménagères mais aussi d'économiser les ressources en matières premières et de l'énergie.

Le verre, par exemple, est recyclable et réutilisable à l'infini. Le recyclage d'une tonne de bouteilles en verre permet de fabriquer plus de 2 000 nouvelles bouteilles (75 cl).

Les déchets jetés aux ordures ménagères ne sont pas triés avant d'être incinérés. Les déchets recyclables doivent donc impérativement être déposés dans les conteneurs de tri pour avoir une nouvelle vie !

### Points d'apports volontaires Annemasse Agglo

Pour connaître l'emplacement des conteneurs de l'agglomération d'Annemasse, rendez-vous sur le site internet du SIDEFAGE : [www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr)

#### Le verre



**ASTUCE** On ne met que le verre alimentaire (qui a contenu des aliments à l'achat). Les bouchons et les capsules se jettent dans la poubelle ménagère.

#### Le carton



**ASTUCE** Les gros cartons sont à déposer en déchèterie et les cartons sales (pizza) dans la poubelle ménagère.

#### Le plastique



**ASTUCE** Pour le plastique on ne met que les bouteilles. Les pots et autres sacs plastiques sont à jeter dans la poubelle ménagère.

## Le réflexe déchetterie

Pour vos déchets encombrants et toxiques, les gros cartons, les déchets végétaux, les déchets électroniques et électriques...

déchetterie de Saint-Cergues :  
Route de la Vy de l'Eau.

D'avril à octobre

Lundi, samedi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 19 h  
Mardi, vendredi 13 h 30 - 19 h

De novembre à mars

Lundi, samedi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30  
Mardi au vendredi 13 h 30 - 17 h 30  
Fermée le dimanche et les jours fériés.



## Le compostage, un geste supplémentaire

Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, déchets végétaux...). Triez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost. Le transport des déchets et le recours à l'incinération seront ainsi réduits.

Pour toute question relative au compostage, vous pouvez contacter l'ambassadeur du compostage du SIDEFAGE :  
Mourad Ilman - [compostage@sidefage.fr](mailto:compostage@sidefage.fr) - 06 77 63 93 15.  
Les particuliers qui le désirent peuvent se procurer un composteur auprès d'Annemasse Agglo.  
Renseignements au : 04 50 87 83 00.



## Des questions ?

Les ambassadeurs du tri du SIDEFAGE répondent à toutes vos questions en matière de tri, de recyclage, de compostage et de réduction des déchets. ■

Associations, collectivités locales, n'hésitez pas à contacter nos animateurs pour la mise en place de matériel de tri (poubelles, presse canette, gobelets réutilisables...) à l'occasion de vos manifestations.

[Anim3@sidefage.fr](mailto:Anim3@sidefage.fr)  
06 88 53 30 85



# Ecole maternelle

Trois nouveaux enseignants sont arrivés dans notre école à la rentrée de septembre.

**A**urélie Marin, remplaçante rattachée à notre école, est dans la classe de Murielle Ducrot jusqu'aux vacances de Noël. Alexandre Rolland a pris la classe de Sandrine Peressutti pendant son congé parental et, enfin, Karine Poncet complète le temps partiel de Véronique Vial et assure la décharge de direction de Nathalie Anselmetti.

L'école maternelle accueille cette année 150 élèves ainsi répartis :

|                 |  |                      |
|-----------------|--|----------------------|
| Petits - grands | Classe d'Alexandre Rolland                   | 18 petits, 12 grands |
| Petits - grands | Classe de Véronique Vial / Karine Poncet     | 14 petits, 16 grands |
| Petits - grands | Classe de Nathalie Anselmetti/ Karine Poncet | 12 petits, 18 grands |
| Moyens          | Classe de Valérie Vaudaux-Ruth               | 30 moyens            |
| Moyens - grands | Classe de Murielle Ducrot/ Aurélie Marin     | 22 moyens, 8 grands  |

Depuis cet été, l'école maternelle est en travaux : un module extérieur a été installé pour permettre l'accueil de tous les enfants de la commune en attendant que la vraie cinquième classe soit terminée sous le préau.

L'école maternelle devrait être dotée d'un nouveau préau que les enfants apprécieront par temps de pluie et de grand vent.

Quelques événements égrèneront notre année scolaire : le Père Noël devrait nous rendre visite, il y aura bien sûr la fête de la galette... Les enfants assisteront à deux spectacles au cours de l'année.

Les élèves de grande section iront à la piscine à Vitam Parc pour 6 séances au mois de mars.

Et enfin, la fête de l'école clôturera l'année scolaire.

Nous rappelons que toutes les activités sont financées conjointement par l'APE et le Sou des écoles, associations qui organisent diverses manifestations pour récolter des fonds au profit des écoles. ■



# Ecole élémentaire

L'année scolaire 2012-2013 est marquée par la rédaction d'un nouveau projet d'école sur 3 ans qui sera présenté au conseil d'école du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire.

Le projet d'école va permettre, entre autre, de proposer une nouvelle programmation des activités culturelles, sportives et artistiques auprès de chaque niveau de l'école tout en affirmant notre politique de cycle. Cette année sera l'occasion de jouer avec la langue française avec la participation de Régine Joséphine, auteur de littérature jeunesse. Chaque élève produira des écrits poétiques tout au long de l'année.

La constitution des classes s'établit ainsi :

|         |                         |           |
|---------|-------------------------|-----------|
| CP      | Mme Garnier             | 25 élèves |
| CP-CE1  | M. Hybord               | 24 élèves |
| CE1     | M. Paul                 | 25 élèves |
| CE1-CE2 | Melle Contat            | 23 élèves |
| CE2-CM1 | Mme Calori et M. Roguet | 25 élèves |
| CM1     | M. Duchêne et M. Roguet | 27 élèves |
| CM1-CM2 | Mme Guérin              | 25 élèves |
| CM2     | Mme Piedigrossi         | 27 élèves |
| CLIS    | Mme Euvrard             | 11 élèves |

Les élèves de cycle 2 (CP et CE1) partiront à nouveau en classe bleue au printemps 2013 pour acquérir les compétences du "savoir nager", obligatoire à l'école. Pour les autres classes, les projets sont en cours d'élaboration et seront proposés tout au long de l'année.

Toutes ces activités sont financées par les associations APE et Sou des écoles ainsi que par la mairie. Nous profitons de cet article pour les remercier pour leur engagement et leur dynamisme.

Nous remercions également l'ensemble des parents qui nous ont aidés à l'encadrement de ces activités.

En ce qui concerne l'équipement de l'école, deux tableaux blancs interactifs ont été installés dans les classes d'Hélène Piedigrossi et Sophie Calori. L'équipement se poursuivra dans les 3 prochaines années. ■



Classe bleue, cycle 2.



Découverte du monde des abeilles, CE1.



Pour d'autres informations n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'école  
[http : //www.ac-grenoble.fr/ecole/74/saint-cergues/](http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/saint-cergues/)



par Catherine Mouchet, conseillère

# Fête des écoles quel cirque !



C'est toujours avec un grand plaisir qu'on regarde les enfants de l'école maternelle nous présenter leur spectacle haut en couleurs. Cette année, c'est le cirque qui est à l'honneur, avec des numéros d'équilibre, de gymnastique et d'adresse imaginés par l'ensemble de l'équipe enseignante. Petits et grands ont partagé un joyeux moment et c'est avec beaucoup de tendresse et de fierté que les spectateurs ont admiré ces petits bouts de choux enchaîner leurs numéros de cirque !

Tout au long de la matinée, nous pouvions découvrir les œuvres artistiques originales et colorées créées dans le cadre de projets scolaires par les élèves de l'école élémentaire : peintures, dessins, sculptures... bravo les artistes ! Après le repas proposé par les bénévoles de l'APE, les écoliers ont chanté et dansé sur d'originales chorégraphies pour notre grand plaisir. Enfin, enfants (et parents !) se sont réjouis de voir M. Duchêne se faire généreusement arroser lors du traditionnel "A l'eau M. le Directeur". Voilà, l'école est finie ! Vive les vacances ! ■

Catherine Mouchet





# Carnaval

Samedi 31 mars, sous une météo clémente, a eu lieu notre habituel carnaval.



## Un peu d'histoire

Le carnaval, fête costumée, trouve son origine dans la culture païenne. Il marque la sortie de l'hiver et le renouveau avec l'arrivée du printemps et le réveil de la nature. Au Moyen Age, de l'Épiphanie au mercredi des Cendres s'échelonnait une longue période festive avec, entre autres, la fête des fous, la fête de l'âne et, bien sûr, le carnaval. Ces fêtes permettaient à la population à la fois de célébrer la fin de l'hiver tout en préparant le Carême. Le mot carnaval vient du latin *carnelevare* qui signifie "sans viande". Il rappelle qu'à la fin du carnaval commençait une période (le Carême) pendant laquelle on ne mangeait ni viande, ni graisse, ni œufs. Cela explique pourquoi le jour de Mardi gras, chacun utilisait ce qui lui restait de graisse, d'œufs et qu'aujourd'hui encore on s'en sert pour faire des crêpes et des beignets.

Au Moyen Age, tout le village se rassemblait autour du feu et chantait la chanson suivante : "Adieu pauvre Carnaval, tu t'en vas, moi je reste pour manger la soupe à l'ail !"

Le mannequin de paille incarnant le carnaval est jugé puis condamné à mort, généralement brûlé dans un grand brasier, parfois noyé ou décapité. Bouc émissaire de tous les maux de l'année passée, sa destruction marque le renouveau de l'année. ■

Ce rendez-vous festif, organisé par le service jeunesse de la mairie, s'adresse aux enfants mais aussi à tous ceux qui désirent partager un moment convivial. Cette année, la lettre à l'honneur était le R, comme roi et reine, rock star, Robin des bois, requin, rond, rouge, reggae, Rois mages, rhinocéros, robot...

Le défilé s'est mis en route sous une pluie de confettis et a traversé le village sous les applaudissements des spectateurs. Après la remise des prix qui distingue les meilleurs déguisements, Monsieur Carnaval a été brûlé comme il se doit... Bravo à toutes les personnes qui ont consacré un peu de leur temps pour que ce carnaval soit une réussite !





Et voilà, nos enfants sont repartis sur les bancs des écoles pour cette nouvelle année scolaire!



## APE

L'APE, composée de parents bénévoles, va se retrouver autour de Marlène Lestievent, la présidente de l'association, et nous espérons avoir un nouveau vice-président afin de pourvoir le poste vacant depuis l'an dernier.

Comme tous les ans, l'APE va organiser des événements dans le but de financer les différentes sorties scolaires telles que la piscine, le séjour à Chamonix, les sorties de fin d'année et les spectacles.

A l'automne, il y aura les photos de classe, en hiver la vente des brioches, au printemps le repas dansant et en été la fête de l'école.

Certains parents de l'APE se présentent aux élections des conseils d'écoles maternelle et élémentaire afin d'être au plus près de la vie scolaire des enfants en communiquant avec les enseignants.

Afin de gérer au mieux ces événements, nous avons besoin de parents motivés pour nous aider, nous apporter des idées nouvelles, alors si vous avez un peu de temps à nous consacrer, vous serez remerciés ! ■

Pour le comité, A.-S. Glory

### Comité 2011-2012 :

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| Présidente          | Marlène Lestievent  |
| Vice-présidente     | poste vacant        |
| Trésorier           | Carole Chardès      |
| Trésorier adjoint   | poste vacant        |
| Secrétaire          | Bénédicte Donsimoni |
| Secrétaire adjointe | Anne-Sophie Glory   |



**Lavy Fleurs**  
PRODUCTEUR  
Ouvert toute l'année  
1272, rue des Allobroges  
74140 St-CERGUES (VOIE RAPIDE)  
Tél. 04 50 94 62 32  
Tél. 04 50 43 50 77  
Fax : 04 50 94 63 79  
lavy.fleurs@orange.fr



**Boucherie  
Charcuterie  
Traiteur**  
**ICART FILS**  
sur commande, plats cuisinés, banquets, repas de famille  
74140 Saint-Cergues Tél. 04 50 43 53 54

# Sou des écoles

Bonjour à toutes les Saint-Cerguaises et à tous les Saint-Cerguois. L'an prochain, notre Sou des écoles **fêtera ses 100 ans en avril.**



**100 ans que des bénévoles donnent de leur temps** et de leur énergie pour récolter des fonds afin que les écoles puissent multiplier, améliorer et diversifier les activités scolaires.

**100 ans que les équipes successives organisent des manifestations** qui par la même occasion font vivre notre village :

- **la Fête de la Maude**, en octobre, où vous pouvez venir déguster du boudin, des beignets de pommes de terre, du jambon rôti et du cidre pressé sur place,
- en novembre, **le Loto du samedi** est un vrai succès avec ses parties pour les enfants en début de soirée.
- et enfin, **le vide-grenier** en mai qui transforme notre rue principale en déballage géant, pour le plus grand plaisir de tous.

Tous ces événements auxquels vous participez nombreux, nous permettent de récolter des fonds pour financer les activités scolaires et extra-scolaires des écoles, maternelle et élémentaire, de Saint-Cergues. Nous participons au financement, entre autres, des sorties piscine et ski, de la semaine de cirque pour les classes de CM1, du projet d'album de toutes les maternelles l'an dernier et de bien d'autres choses.

Les années se suivent et, heureusement pour le Sou des écoles, ne se ressemblent pas toujours. Depuis peu, 7 nouveaux membres sont venus prêter main forte à l'équipe "vieillissante", je parle d'années d'investissement bien sûr. Notre appel de l'année dernière a été entendu pour une fois, et nous leur souhaitons la bienvenue au sein du Sou. Ces nouvelles énergies donnent un coup de jeune, de fouet, et motivent notre équipe méritante. Il suffit parfois de pas grand-chose pour ne plus se sentir seul et de voir que la solidarité et l'entraide existent toujours.

Nous nous réjouissons également des réponses positives plus nombreuses des bénévoles ponctuels lors des manifestations, de l'investissement des instituteurs et institutrices au fil des années et, bien sûr, du soutien quotidien de la mairie. Nous profitons de cette occasion pour tous les remercier chaleureusement.

Nous pouvons donc annoncer le maintien de nos trois événements et penser que le niveau des activités scolaires et extra-scolaires de nos bambins sera, pour quelques années encore, supérieur à beaucoup d'autres communes alentours.



Cependant, toutes les aides sont toujours les bienvenues, alors vous pouvez nous rejoindre, si le cœur ou l'envie vous en dit, à différents stades d'implication :

- en tant que **bénévole ponctuel**, en participant à une ou plusieurs de nos manifestations, pour installer, ranger, animer...
- en tant que **membre actif**, en prenant part aux réunions, en partageant vos points de vue, pour préparer, répartir les tâches, agir et surtout enrichir notre groupe...
- en tant que **membre du bureau**, en acceptant un poste à responsabilité, pour avancer, décider, motiver, innover...

L'équipe du Sou des écoles et son président vous saluent et vous disent à bientôt pour passer un bon moment en votre compagnie ! ■



## Contact

07 86 80 83 75 ou  
soustaintcergues@laposte.net

## Comité 2012/2013 :

|                     |                   |
|---------------------|-------------------|
| Président           | Pierre Viguié     |
| Vice-président      | Fred Derobert     |
| Trésorière          | Elise Besson      |
| Trésorier adjoint   | Marc Chevalier    |
| Secrétaire          | Carole Stoakes    |
| Secrétaire adjointe | Marie-Jo. Madeira |
| Membre du bureau    | Patrick Darques   |

# XX<sup>e</sup> anniversaire "Les sentiers battus"



Selon le dictionnaire de l'époque, le sens de cette expression française du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est clair et l'image aussi d'ailleurs : un sentier est un chemin qui trace sa voie, en général dans la montagne.

Il n'est pas asphalté ni goudronné : c'est plutôt de la terre, tassée, durcie par tous les marcheurs, les passants qui l'ont parcouru. Et précisément, ceux qui marchent sur les sentiers battent la terre de leur semelle, à force de les parcourir.



"Baptême" du bassin de la Servette, en juin 2002.

NDLR : La bonne humeur et l'amitié ont toujours été de la partie au sein du groupe qui peut faire des envieux. Il n'est pourtant pas tant simple d'être "compagnon", le travail est rude et dangereux pour un maigre salaire ! Le gîte occasionnellement à la maison forestière de la Servette et le couvert de guingois sur une table surchargée certes de victuailles mais exposée à tous les vents ou sous un soleil de plomb. Le "compagnon" n'a cependant jamais soif ni faim et c'est heureux... manqueraient plus que ça !



Tableau de famille en 1998 et, hélas déjà des disparus parmi nos compagnons et amis...

## 20 ans de bons et loyaux services et sans doute bien davantage...

Recherche effectuée (au travers des bulletins municipaux), nos sentiers des Voirons sont foulés donc "battus" déjà depuis 20 ans par nos hardis compagnons ! Pour ce XX<sup>e</sup> anniversaire, le temps est venu de faire une rétrospective des actions de notre petit groupe. Vingt ans et peut-être bien davantage si l'on veut bien se souvenir que déjà au temps du Syndicat d'initiative, la quête du sentier idéal ait pu commencer... pour remercier ainsi les employés communaux de l'époque emmenés par "Bébert" Fournier qui, annuellement, nettoyait et fléchait le sentier des Gardes.

Bien davantage aussi d'ailleurs pour saluer en passant notre compagnon Georges Burnier qui, dès 1984, s'intéressait déjà au devenir des sentiers au sein du Pays de la Côte. Avec lui, en 1991, un appel à volontaires est lancé sans peu de succès, nous ne serons qu'un petit groupe de 7 en 1992 pour restaurer le sentier des Gardes. En 1993, "un coup de gueule" salutaire de Georges va porter les effectifs de l'opération "sentier" à 30 volontaires en 1994. Sous le vocable "solidarité sur les sentiers", des éléments du CAF (Club alpin français)

nous rejoignent emmenés par Michel Seifert. En 1995, le maire Louis Vuilloud et ses principaux adjoints sont désormais en première ligne et constamment à l'œuvre. C'est en 1996 qu'une petite carte des sentiers de la commune est éditée avec des recommandations de sécurité. Pour les responsables, il s'agit désormais d'aménager au mieux les entrées et passages dans les parcs. C'est en 1997 que les premières pancartes de balisage voient le jour elles sont de trois couleurs : bleue pour le sentier de "la Vie passée", rouge pour le sentier dit "du Reposoir" et jaune pour le sentier dit "des Gardes". Hélas nous devons de suite déplorer des dégradations. De 1998 à 1999 ce balisage "officiel" devient pérenne sous le vocable "3 sentiers pour les Voirons", et on tente de s'adapter à la pratique de la randonnée à raquettes sur ces itinéraires.

## L'intercommunalité à l'assaut des sentiers... et du nouveau à la Servette !

Cette fois-ci, l'appel des sentiers a bien été entendu ainsi que la volonté d'entretien du chalet de la Servette. Des travaux sont engagés pour amener l'eau à proximité du chalet, principalement réalisés par le

Le rendez-vous rituel de l'année 2012.



“Tu feras ton chemin de la largeur de tes épaules. Il te sera donné la grande facilité de porter le sac des autres, d’être au bord des routes comme une fontaine et tu aimeras les étoiles.”  
Jean Giono



Travaux d'adduction d'eau, en août 2000, devant le chalet de la Servette.

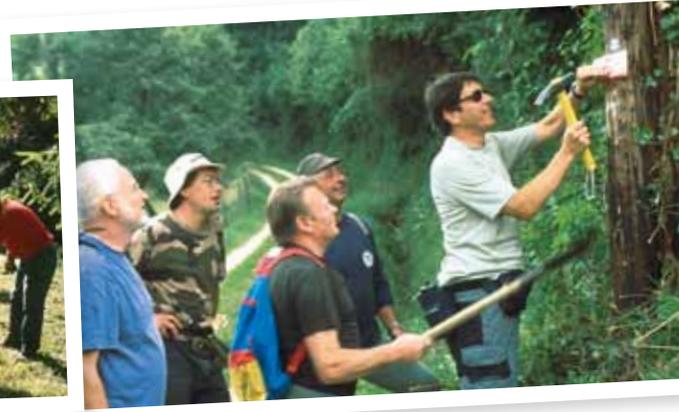
maire Louis Vuilloud et ses adjoints. Dans le même temps de nouveaux bassins sont confectionnés et posés par Serge Larpin. De 2001 à 2005 des premières rencontres sont organisées avec nos amis de la Vallée Verte, et on se retrouvera de manière festive une fois par année le lundi de Pentecôte à la chapelle des Voirons. Dans l'intervalle on ouvre le sentier du Sauget sur Machilly (qui se connecte avec le sentier des Gardes par Borings et plus haut par les Communaux). Sensible à nos efforts, l'ONF participe en nous faisant la surprise de volets neufs et du mobilier au chalet de la Servette.



Travaux de terrassement et d'empierrement devant le chalet... Octobre 2000.

## Les prémices d'une association

A partir de 2006, toujours 25 à 30 compagnons présents annuellement à la journée des sentiers. La Communauté de Communes des Voirons inaugure une portion de son premier PDIPR dans le vallon de la Chandouze. La suite se fera attendre du fait de notre entrée dans Annemasse les Voirons Agglomération. Dans l'intervalle, la commune est honorée d'une première fleur par le réseau touristique départemental pour, notamment, son action dans le développement durable. On parle sérieusement de créer une association véritable pour le groupe indistinct des "Compagnons". Celle-ci est créée le 24 avril 2009, elle se positionne d'emblée pour le développement durable en participant avec l'association la CERFF à la mise en valeur d'une prairie aux orchidées dans le vallon de la Chandouze. L'opération est un succès concrétisé lors de la journée découverte organisée le 6 juin 2010. D'autres actions sont menées avec en particulier le débroussaillage des prés autour de la chapelle de Chermont. En parallèle, l'ONF réalise des travaux de consolidation du chalet de la Servette et nous offre un barbecue, ces travaux



Balisage du sentier du Sauget sur Machilly en 2002.

devant se poursuivre cette année. Le "compagnon corvéable" voit avec satisfaction la commune recevoir un prix prestigieux pour son action dans le développement durable.

## “Sortir des sentiers battus !”

Tracer des voies dans notre montagne répondait à une volonté de toujours vouloir préserver nos espaces naturels. L'expression courante n'est certes pas contradictoire : à l'inverse, quand on dit "sortir des sentiers battus", c'est toujours qu'on considère qu'il vaut mieux ne pas refaire ce qu'ont fait les autres, et faire preuve d'originalité, montrer qu'on ne copie pas ce qui s'est déjà fait par le passé. Aussi, dans cette acception, il est loisible de marcher à travers champs, à travers la campagne, de s'y perdre, mais on peut aussi découvrir une terre nouvelle et, à la manière du promeneur solitaire, herboriser ou cultiver son jardin. Gageons que prochainement, une direction nouvelle à la tête de l'association puisse à sa manière la conduire au mieux en entretenant toutes ses valeurs. ■

Bernard Balsat  
président des Compagnons de la Servette



Les compagnons sont mobilisés une journée de plus en 2003 pour créer une esplanade devant le chalet, et lors de nos rencontres à la chapelle des Voirons on parle intercommunalité et jonction des sentiers du massif au sein du Plan départemental des itinéraires, promenades & randonnées (PDIPR). C'est en 2005 qu'un contrat-bail est signé avec l'ONF pour l'entretien et les réparations du chalet de la Servette. C'est aussi en 2005 qu'un court-métrage est tourné au chalet et dans la forêt alentours.



Rassemblement à la chapelle des Voirons, lundi de Pentecôte 2003.



# Harmonie municipale



L'harmonie compte à ce jour 35 membres. Son répertoire est très varié : transcriptions classiques, œuvres originales pour orchestre à vents, variété française et internationale, arrangements de musiques de film et compositions originales. Elle est au côté de ses deux mairies de tutelle pour les commémorations officielles (8 mai, 14 juillet, 15 août et 11 novembre...). Elle

a de nombreuses occasions de se produire : concerts du Nouvel An et de la Fête des mères, Festival des musiques du chablais, promotions à Carouge ou Thônex, Fête nationale suisse à Pre-singe...

Différentes manifestations extra-musicales ont été organisées : journée longeoles, soirée italienne, concours de belote et moules-frites à gogo encore en vigueur.

Depuis 32 ans l'Harmonie municipale a vu passer dans ses rangs plus de 500 musiciens. Cinq d'entre eux en ont été président : Maurice Blanchard, Jean Louis Broze, Hubert Depierre et Benjamin Willen encore en poste.

Phillipe Maso avait gardé pendant 25 ans la baguette ; sa fille Angelina, à qui il l'avait transmise, la gardera 6 ans. C'est aujourd'hui Guillaume Ducroz, un thononais expatrié depuis de nombreuses années à Machilly qui dirige l'Harmonie.

Dans son histoire, des dates ont beaucoup marqué l'Harmonie :

- 2010, lorsqu'elle représente la région au Tatoo festival de Ville-la-Grand,
- 2000, lorsqu'elle parade dans les allées du Salon de l'agriculture représentant les Pays de Savoie !
- 2004, lorsqu'elle obtient un premier prix en première division du Concours de la CMF. Entre autres.



Son histoire reste de toute façon à écrire ! ■



## Café du Chemin de Fer

Spécialités Savoyardes

Terrasse ombragée  
Jeux de pétanque

74140 ST-CERGUES  
Tél/Fax 04 50 43 51 32  
Fermé Mardi et Mercredi

Ecole de musique de Machilly/Saint-Cergues

LANNACROCHE



L'École de musique de Machilly-Saint-Cergues LANNACROCHE est une école associative qui, par une action éducative, contribue au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant.

Tous les professeurs sont issus de conservatoires nationaux ou internationaux et sont à même de vous offrir une formation solide et sérieuse dans les disciplines suivantes :

- **éveil musical (à partir de 5 ans)**, discipline qui a pour but de développer les aptitudes musicales de l'enfant sur le plan de l'écoute, du chant, du rythme, de la créativité et de la participation corporelle,
- **formation musicale (à partir de 7 ans)**, discipline qui permet aux élèves d'acquérir les notions de langage musicale et de culture musicale indispensables pour apprendre un instrument,
- **formation instrumentale** (dès le deuxième trimestre de formation musicale) : clarinette, cor, trompette, saxophone, trombone, euphonium, batterie, flûte traversière, hautbois, basson, percussions, piano, guitare,
- **atelier jazz**, découverte de la musique jazz et des techniques d'improvisation en petite formation ou big band,

• **classe d'orchestre junior dirigée par M. Christophe Depierre** : la pratique musicale d'ensemble est un objectif essentiel de l'École de musique. Tous les élèves inscrits en formation instrumentale sont tenus de participer à l'orchestre junior dès leur deuxième année d'instrument. L'ambiance est très sympa et la musique devient un véritable plaisir !

• **divers ensembles de musique de chambre** : ensemble de cuivres, quatuor de saxophones...

Les cours sont dispensés dans diverses salles à Machilly. ■



Calendrier 2012-2013

**Septembre**

Rentrée : pour tous renseignements, contacter le directeur au 06 13 01 93 35.

**Décembre**

Assemblée générale.  
Diverses auditions par classe.

**Mars**

Soirée cabaret organisée sur un thème.

**Mai**

Concert de l'orchestre junior au Festival des orchestres juniors du Chablais.

**Juin**

Examens finaux pour tous les élèves.  
Concert de fin d'année et remise des diplômes dans le cadre de la Fête de la musique.





Concert 2012 à l'église.

## La chorale la Clef de l'Archet

**E**ncore une année bien remplie à la chorale la Clef de l'Archet. L'effectif est stable avec peu de mouvements. Les "anciens" tiennent le choc et souhaiteraient voir arriver de nouvelles recrues, surtout des jeunes pour prendre la relève. Les répétitions se sont poursuivies sous la direction d'Edmond Bouvier dont la patience est très appréciée. En novembre 2011, la Clef de l'Archet a participé à Cranves-Sales à un concert en faveur d'Handy Mobil. Et puis, pour la deuxième année consécutive, à un rassemblement de chorales à Allinges : un après-midi des plus sympathiques qui a permis de faire connaissance avec d'autres groupes et qui s'est terminé par une succulente soupe à l'oignon.

En janvier, au cours d'une répétition, nous avons tiré les rois, puis nous avons chanté à Veigy à l'occasion du banquet du club du troisième âge. En mai, nous avons donné notre concert annuel en compagnie des Chœurs de la Colline de Vétraz-Monthoux. Légère déception, l'assistance était moins nombreuse qu'à l'accoutumée. A cette occasion, nous avons interprété plusieurs pièces nouvelles telles que "Mon amie la Rose", "Aimer à perdre la raison", "File la laine", "S'il suffisait d'aimer". En juin, nous avons participé à la Fête de la musique programmée par la commune en tenant un stand de pâtisserie qui a littéralement été dévalisé.

Et fin juillet, ce fut la journée détente à la pointe des Brasses chez Monique et Jacques Vignon. Excellent repas suivi de jeux qui, pour être amusants, n'en étaient pas moins très disputés.

Avec septembre ont repris les répétitions et un nouveau répertoire a été choisi. La chorale a programmé un concert de Noël agrémenté par une chanteuse.

Autre grande date qui reste à préciser : le concert de printemps avec une autre chorale.

Avec le souci de s'impliquer dans la vie communale, le 30 septembre, à l'occasion des Virades de l'Espoir, avec l'Amicale des donneurs de sang, nous avons de nouveau proposé un stand de pâtisseries.

En résumé, une année bien remplie. ■



Journée de détente chez Monique et Jacques.

### Le bureau :

Présidente  
Vice-présidente  
Secrétaire  
Trésorière

Catherine Vaudaux  
Aline Favre  
Christine Schneider  
Monique Vignon



Première répétition de la saison 2012-2013.

# Anciens Combattants



L'année 2012 aura été marquée par le décès de notre Président Georges FAVRE. Il nous a quittés après une courte maladie. L'ensemble des anciens combattants salue la disponibilité et le courage de Georges qui pendant treize ans a su animer cette section.

**D**ans les années 1990, il prend la charge de secrétaire adjoint, quelques années plus tard, celle de vice-président, et enfin de président en 1999.

Pendant sa présidence, il a proposé plusieurs voyages d'une journée à plusieurs jours : Ex : Verdun, Auschwitz et Izieu. C'est aussi sur son initiative et en collaboration avec la municipalité qu'un carré militaire et un jardin du souvenir ont été créés en même temps que l'aménagement du cimetière.

Le 30 juin 2012 nous faisons le dernier voyage ensemble. Cette visite était consacrée au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Rhône à Izieu.

Partis de bonne heure, la journée a commencé par la visite d'un ancien atelier de tissage, le Musée des Tisserands, sur la commune de La Bâtie-Montgascon.

Nous avons pu revoir les premières machines à tisser et leur évolution au fur et à mesure du temps.

Toutes ces machines fonctionnent encore et un ancien employé les a remises en route pour nous les faire découvrir.

A midi, pause déjeuner à Champagneux dans un bon restaurant du village aux rues étroites.

Après ce déjeuner, nous avons repris notre chemin en direction d'Izieu pour visiter le Musée de la Résistance.

La visite a débuté par la projection d'un film relatant l'histoire de 39-45.

Puis, découverte de l'établissement avec une guide retraçant les atrocités qu'ont vécu un bon nombre d'enfants et d'éducateurs.

Cette maison a été ouverte par Sabine et Miron Zlatin. Elle avait accueilli entre mai 1943 et avril 1944 plus de 100 enfants juifs.

Le 6 avril 1944, la Gestapo de Lyon, sous les ordres de Klaus Barbie, avait raflé 44 enfants et éducateurs pour les conduire dans le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau afin de les gazer.

Cette visite nous a tous émus.

Pour 2013, Georges avait déjà prévu un voyage en Picardie au mois de mai.

Pour cela, le plus bel éloge que nous puissions lui rendre est de poursuivre l'œuvre entreprise comme il l'aurait souhaité.

Tous les Anciens Combattants et leurs épouses remercient Georges Favre pour tout ce qu'il a entrepris pendant sa présidence. ■

Louis Vuilloud, président





# Joie de vivre

L'année commence toujours par des festivités au club Joie de vivre. La rentrée 2012 se fait le 12 janvier avec la traditionnelle Fête des Rois, petits cadeaux à la reine et au roi, puis verre de l'amitié.

Les rigueurs de l'hiver nous forcèrent à annuler la réunion du 9 février, car il valait mieux que les anciens demeurent au coin du feu...

- **Le 8 mars**, l'assemblée générale réunit le quorum nécessaire à la réélection du comité. La lecture du rapport d'activités et du bilan financier se fait en présence de M. le Maire, dont nous apprécions la présence et son mot amical à chacun des participants. L'année 2012 s'annonce sous de bons auspices, car nous avons le plaisir de voir nous rejoindre de nouveaux membres. Après inscription traditionnelle, nous sommes 57 membres et nous comptons également 19 sympathisants qui se joignent à nos sorties.
- **Le 29 mars** : branle-bas de combat pour la première sortie de printemps. Ce fut la découverte étonnante du Musée des allumettes à Sallenôves, révélation du labeur de son créateur qui se consacre à la création de tableaux et d'objets en allumettes, véritables œuvres d'art... Très belle journée dans la région de Frangy.
- **Le 26 avril**, les responsables du quartier 4 de Saint-Cergues nous font une belle surprise : la projection d'un petit film réalisé grâce à des interviews avec les anciens de Saint-Cergues et un survol dans une classe des enfants de l'école, tous parlant de leur village. Puis les organisateurs nous régaleront d'une petite collation. Merci à tous...

Comme c'était une journée de festivités, nous réussissons à monter un loto très animé, avec de nombreux cadeaux.

- **Le 31 mai**, grande sortie de printemps : circuit dans les Bauges, repas au Revard et fin de la journée au bord du lac du Bourget à Aix-les-Bains.
- **Le 5 juillet**, traditionnelle sortie "filets de perches" au bord du Léman. Après-midi au Temple du Fromage à Lugrin où chacun a pu faire le plein d'excellents fromages.
- **Le 6 septembre**, le club reprend ses activités.
- **Le 4 octobre**, sortie dans la région de Rumilly avec un repas à Eloïse, aperçu d'un petit musée paysan, puis visite des "Jardins secrets", à Vaulx, avec rafraîchissement oriental.
- **Le 25 octobre**, fête des "Autrefois vingt ans et quelquefois plus...", avec un petit souvenir à chacun.
- **Le 15 novembre**, autre tradition du club : un repas amical pour oublier les tristesses de l'automne et aborder de pied ferme l'hiver à venir.
- **Le 13 décembre**, pour la fête de Noël, une journée familiale et festive est prévue dans un salon d'un hôtel-restaurant d'Ayze.

Comme les années précédentes, nous avons bénéficié d'activités "annexes" : le prêt par la bibliothèque de volumes en gros caractères avec beaucoup de nouveautés. La MJC nous a permis de voir en matinée le film "Intouchables" dans la salle multimédia : cette projection a rencontré un très vif succès.

Mais encore une fois, nous avons eu la douleur de perdre des amis : Gabrielle Droguet, qui a rejoint très vite son mari Maurice, nous avons tous été dans la peine ; puis notre ami Dodo Gruz et sa femme Andrée. Nous avons eu aussi la peine de perdre Mme Renée Baud, très regrettée par ses amis. Nous sommes reconnaissants pour toutes les activités qu'elle a menées au sein du club. Nous pensons à ces familles dans la peine... Nous souhaitons tout faire pour assurer des après-midi riches en amitié à nos membres. Car le grand drame actuel des anciens : c'est la solitude. Beaucoup attendent les réunions avec impatience. Le secret d'une vieillesse heureuse tient surtout dans le maintien des relations sociales. Si nos anciens restent jeunes, c'est parce qu'ils restent en contact avec la société. Nous sommes là pour leur éviter l'isolement. ■

Vous êtes retraités, vous voulez passer des moments agréables avec des amis, vous voulez mieux connaître les anciens de Saint-Cergues, vous avez souci de l'avenir des autres retraités et envie de vous rendre utile, alors venez nous voir et nous pourrions peut-être réaliser des projets intéressants ensemble.

Vous pouvez contacter Héléne Gurtler au 04 50 94 61 61.

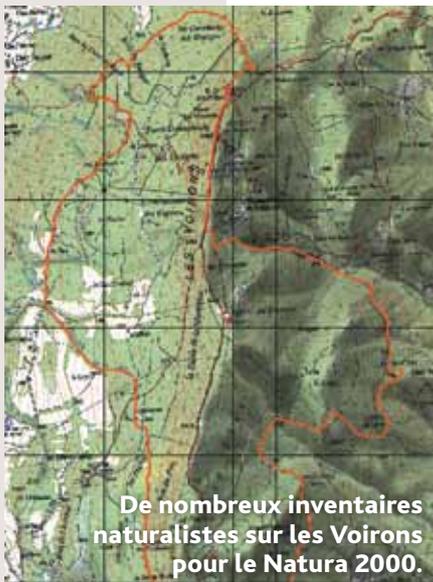
# CERFF, une année tout en images !



L'entretien des sentiers des Voirons  
avec les Compagnons de la Servette.



On en grimpe dans les arbres  
tellement on est heureux...



De nombreux inventaires  
naturalistes sur les Voirons  
pour le Natura 2000.



Journée de nettoyage  
des déchets sur Saint-Cergues.



Un programme riche en sorties "nature" tout au long de l'année.  
Plus d'information par mail ou sur notre site internet.



Toujours en lutte contre  
les espèces invasives !!!

Pour plus d'informations sur nos activités,  
n'hésitez pas à nous joindre :

Association LA CERFF  
1008 rue des Allobroges - 74140 Saint-Cergues  
Tél : 06 58 19 48 05  
Courriel : [associationlacerff@gmail.com](mailto:associationlacerff@gmail.com)  
Site internet : [www.lacerff.fr](http://www.lacerff.fr)



## ADMR "les Voirons" départ de la présidente



Geneviève PLAGNAT, qui présidait très activement depuis 2000 l'association **Aide à domicile en milieu rural**, dont le siège est à Saint-Cergues, a été contrainte, cet été, par son état de santé, à renoncer à cette fonction.

Aucun de ceux qui l'ont côtoyée pendant toutes ces années n'oubliera son dévouement et son humanité.

C'est l'occasion de rappeler que l'ADMR emploie 25 salariées afin de venir en aide à des personnes âgées, voire dépendantes, ainsi qu'à des familles habitant les communes de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny, Cranves-Sales, Lucinges et Bonne.

Elle assure également un service de garderie périscolaire pour les enfants des écoles de Machilly et Juvigny.

En fait, l'ADMR est une véritable entreprise ; en droit, c'est une association, un organisme "sans but lucratif", fondé en 1985 et depuis lors dirigé et animé uniquement par des bénévoles.

Il se trouve que plusieurs de ces derniers, en activité depuis des années, ont souhaité, eux aussi, être déchargés d'une tâche qui demande disponibilité et énergie, et dont ils se sont parfaitement acquittés.

Il ne reste donc plus qu'un petit nombre de bénévoles pour assurer la continuité du service. Ils feront tout pour y parvenir, appuyés sur le personnel de secrétariat et en liaison avec la Fédération départementale des ADMR.

Une telle situation ne peut cependant qu'être provisoire. C'est pourquoi l'ADMR fait appel à toutes les bonnes volontés, c'est-à-dire à toutes les personnes disponibles et prêtes à oublier, un moment, leurs propres soucis pour venir en aide aux autres. ■





## Amicale des **donneurs de sang bénévoles** de Saint-Cergues, Machilly, Juvigny

### Bilan

Veillez trouver ci-dessous les fréquentations des 4 derniers dons pour les 3 communes (le dernier don de l'année n'étant pas effectué lors de l'édition du bulletin, nous prenons chaque fois celui de l'année précédente) :

20/10/2011 **58 donneurs** présentés,  
02/02/2012 **53 donneurs** présentés,  
10/05/2012 **67 donneurs** présentés,  
16/08/2012 **43 donneurs** présentés (!!!).

Avec un total de 221 personnes à s'être présentées, nous en déplorons 29 de moins par rapport aux 4 dons précédents, soit une baisse de 11,6 %.

L'Amicale est évidemment déçue car, malgré un affichage par panneaux (jaunes) bien visibles aux points stratégiques des 3 communes, une inscription sur le panneau communal au centre du village, des affichettes dans les commerces, l'indication des dates dans le bulletin municipal et, chaque fois un petit repas chaud pour redonner des forces et assurer une ambiance chaleureuse, il n'y a aucune progression dans les chiffres au fil des années.

Quand nous voyons nos voisins de Bons-en-Chablais réaliser régulièrement entre 150 et 200 dons à chaque collecte, nous comprenons encore moins cette indifférence dans nos trois communes.

L'Amicale remercie en tout cas la soixantaine de donneuses et donneurs, pratiquement toujours les mêmes, qui viennent régulièrement accomplir ce geste de civisme.

### Où donner son sang

Malgré ce qui précède, l'Amicale ne désire pas cependant baisser les bras.

Pour les 3 communes de Saint-Cergues, Machilly et Juvigny, 4 collectes seront effectuées en 2013, à Saint-Cergues, dans le camion de l'EFS stationné derrière l'église, de 18 h à 20 h, suivies d'une collation chaude servie par les membres du comité.

En voici les dates :

- jeudi 3 janvier 2013,
- jeudi 18 avril 2013,
- jeudi 18 juillet 2013,
- jeudi 17 octobre 2013.

Pour celles et ceux qui voudraient donner leur sang mais n'ont pas la possibilité de venir à ces 4 collectes, il est possible de prendre rendez-vous avec le site fixe d'Annemasse de l'EFS, 1, route de Taninges, en appelant le 0 800 109 900.

### Le comité

Nous en rappelons sa composition :

Présidente **Jocelyne Leblanc,**  
04 50 94 73 63  
Vice-présidents **Jean Viguier et**  
**Claude Jacquemoud**  
Trésorier **Claude Schneider,**  
04 50 43 56 31  
Secrétaire **Christine Schneider**  
Membres **Jean-Pierre Baud,**  
**Agnès Crozetières et Jean-Claude,**  
**Maria Domingos, Sandrine Kaufmann,**  
**Philippe Gardien, Andrée Layat,**  
**Annie Mergnac, Maurice Roch,**  
**Monique et Pierre Schmidt.**

Le comité a enregistré avec satisfaction la venue sympathique et efficace dans ses rangs de Maurice Roch.

Les personnes qui souhaiteraient faire partie du comité pour l'organisation de la collation après les dons sont les bienvenues. Jocelyne se fera un plaisir de les renseigner. ■

Claude Schneider





# MJC des Voironnais

## Rappel

Pour pratiquer une ou plusieurs activités, il faut être adhérent de la MJC des Voironnais, association loi de 1901. Sur présentation de votre carte MJC, vous pouvez bénéficier du tarif réduit à Cinébus et Ciné Actuel.



## Un petit mot de la présidente

Lorsque vous lirez ces lignes, nous espérons que vous aurez déjà été nombreux à vous inscrire pour vivre avec nous cette belle saison 2012-2013. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire... Un cours d'essai peut se tenter tout au long de l'année. Il ne reste plus que deux trimestres de cours. Ce n'est pas si mal pour commencer une activité, découvrir un nouveau loisir !

Vous avez sans doute remarqué quelques nouveautés dans le programme, à essayer. N'oubliez pas que nous sommes à votre écoute.

Vous souhaitez l'ouverture d'un cours qui n'existe pas encore ; vous connaissez quelqu'un qui peut nous proposer de partager son savoir-faire ? Manifestez-vous. Nous attendons de vos nouvelles. En cours, en stage, nous sommes là pour organiser et mettre nos activités au service de vos loisirs.

*Avec tous nos vœux artistiques, culturels et sportifs.*

Pour le comité, la présidente Bernadette Bux

## Vocation, valeurs et objectifs de la MJC des Voironnais

### Vocation

La MJC souhaite permettre à tous d'accéder à l'éducation, au sport et à la culture en proposant une palette riche et variée d'activités, de sorties culturelles et d'événements de qualité au meilleur coût.

### Valeurs

La MJC se veut respectueuse des convictions personnelles de chacun et elle souhaite contribuer à la liberté et à la démocratie. Elle est ouverte à tous, sans discrimination, et cherche à créer les conditions favorables à l'établissement d'une relation conviviale entre les adhérents, ainsi qu'avec l'ensemble du personnel et du conseil d'administration.

### Personnel administratif

Directrice Rose  
Secrétaire-comptable Rose  
Animateur socio-culturel Thomas

97, route du Bourgeau,  
74140 Saint-Cergues

Tél. 04 50 43 58 30  
04 50 94 65 46

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi 9 h - 12 h  
mercredi 14 h - 18 h  
samedi 9 h - 11 h 30



### Nos objectifs 2012-2013

- **Renforcer nos relations avec les communes des environs**, y développer des activités, participer aux actions communes : les Virades de l'Espoir...
- **Continuer à aller vers les ados** : stage de pratiques artistiques, théâtre, danse et arts martiaux, Cinébus, TrollBall.
- **Organiser des cours, des sorties culturelles et des stages** en réponse à l'attente de nos adhérents, à leurs demandes, à leurs propositions.
- **Poursuivre les efforts envers nos aînés** en proposant des activités adaptées (gym, cinéma l'après-midi).
- **Développer nos partenariats** avec la MJC du Chablais et la MJC de Veigy-Foncenex.
- **Susciter les rencontres, les échanges** autour du créatif avec la deuxième édition des Puces de couturières.
- **Organiser** la troisième édition du TrollBall d'Hiver, la deuxième édition du TrollBall Pâquerettes et une éventuelle sortie chez nos concurrents.
- **Renouveler le rendez-vous des artisans du savoir-manger et du savoir-boire** avec les amateurs de la bonne table pour la troisième édition du Marché gourmand.



## Les événements en 2011-2012

### Fête du sport et des associations

10 septembre 2011

Elle a permis aux adhérents de rencontrer nos différents professeurs et de visiter l'exposition des travaux de nos élèves des cours de peinture sur soie, sur tous supports et sur porcelaine, ainsi que les réalisations en home-déco et vitrail.



### Le Petit déjeuner conté

18 décembre 2011

Cette année encore, Immaculée Colucci était parmi nous et nous a émerveillés avec ses magnifiques contes de Noël. Le Père Noël s'est d'ailleurs joint à nous pour écouter ses belles histoires et distribuer des friandises.

### Nos sorties culturelles

**Pour enfants, ados, famille,** à AmStramGram à Genève, Château Rouge à Annemasse, la MAL à Thonon : "La Jeunesse des Mousquetaires", Crocus & Fracas, Yaël Naïm, Allons Z'hautbois..., "Cyrano de Bergerac", Paris Mozart Orchestra, Les Grandes Médiévales d'Andilly.



### TrollBall d'Hiver 2<sup>e</sup> édition

8 janvier 2012

La MJC organisait sa deuxième édition du Trollball d'hiver avec, malgré l'absence de la neige, une rencontre au sommet entre les Bru'Tepais et les Bouffeurs de Salade.



### Les Puces de couturières

25 et 26 février 2012

La MJC remet le fait-main à la mode. Outre le fait d'ouvrir un cours de couture sur Machilly, elle organisait cette année ses premières Puces de couturières. Broderie, tricot, patchwork, tout était rassemblé pour le bonheur des fans des arts du fil et de l'aiguille.

### Ski alpin

La neige était au rendez-vous et nos jeunes skieurs s'en sont donnés à cœur joie avec les moniteurs de l'Ecole de ski français et nos dévoués accompagnateurs. La remise des récompenses s'est déroulée dans une ambiance de fête avec le soleil et après un goûter attendu par tous pour reprendre des forces. De beaux souvenirs.





### Carnaval en R(robin des Bois)

**31 mars 2012**

Sortie tout droit de Sherwood, la MJC avait mis à l'honneur Robin des Bois et ses acolytes pour ce carnaval sur le thème de la lettre R.



### Les découvertes de pratiques artistiques 2<sup>e</sup> édition 16, 17 et 18 avril 2012

Slam, roller, graff, vidéo : Les MJC de Veigy, du Chablais, d'Allinges et des Voirons se sont associées pour le stage de pratiques artistiques. Pendant trois jours, les jeunes ont pu découvrir quatre activités et faire une démonstration de leurs nouvelles aptitudes au public venu les voir le soir du 3<sup>e</sup> jour.



### Marché Gourmand 2<sup>e</sup> édition

**28 avril 2012**

Vins, chocolats, épices, pains spéciaux, confitures, bières artisanales, etc. Les producteurs et les consommateurs de la région étaient nombreux cette année au rendez-vous du Marché gourmand qui a su confirmer son succès initial.



### TrollBall Pâquerettes

**"A quand le prochain Trollball ?"**

C'est une phrase que la MJC des Voirons entend de plus en plus. En conséquence, c'est cette fois au printemps, le 6 mai 2012, que la MJC réitère l'organisation de ce jeu épique. Ce n'est pas moins d'une quarantaine de joueurs venus de Savoie, de Haute-Savoie, de Genève et même de l'Ain qui se sont rencontrés sur le terrain de la MJC. Bonne humeur et fous rires étaient de sortie.



### La MJC fait son show

**9 juin 2012**

Pour la fin de sa saison d'activités, la MJC organisait son spectacle de fin d'année. Modern jazz et théâtre ont réjoui un public enthousiaste et les gâteaux familiaux étaient nombreux et délicieux.



## Tournoi de judo

**23 juin 2012**

"Hajime" et c'est reparti. Cette année encore, le tournoi de judo de la MJC a eu du succès. Les parents étaient nombreux à venir encourager leurs petits champions.



## Tesoula !!!

**27 juin 2012**

Les MJC de Savoie et Haute-Savoie se sont regroupées pour cet événement, le but étant de faire découvrir aux jeunes les différentes activités proposées dans les MJC des environs. Slakline, Stop Motion, TrollBall, mais aussi spectacles de danse et concerts, le tout rassemblé devant le Brise Glace d'Annecy.

## Agenda des manifestations 2013

- > **TrollBall d'hiver 3<sup>e</sup> édition**,  
12 ou 13 janvier 2013 (à confirmer).
- > **Le carnaval en N**
- > **Les Puces de couturières 2<sup>e</sup> édition**,  
23 et 24 Février 2013.
- > **Le Marché gourmand 3<sup>e</sup> édition**,  
4 mai 2013.
- > **Le TrollBall Pâquerettes 2<sup>e</sup> édition.**
- > **Le spectacle de modern jazz**,  
8 juin 2013.
- > **Le championnat de judo**,  
22 juin 2013.
- > **Le petit-déjeuner conté**,  
15 décembre 2013.

D'autres événements et des stages seront proposés tout au long de l'année. Renseignez-vous !

## Notre Projet pour 2012-2013

- Vous surprendre, vous donner envie de partager des moments de vie avec la MJC et de donner pour recevoir en faisant connaissance, en échangeant, en évoluant par le partage.
- Créer un club de jeux, pour regrouper jeunes et moins jeunes autour des jeux de société, de rôles et de stratégie.

## Quelques activités et stages pour 2012 2013

### Couture

Le lundi de 15 h à 17 h et de 18 h à 20 h. Vous ne trouvez jamais ce que vous voulez dans les magasins de vêtements ? La mode du moment n'est pas à votre goût ? Pourquoi ne pas créer vos vêtements et vos accessoires vous-même ? Apprenez la couture avec notre professeur. Le fil, l'aiguille et la machine à coudre n'auront bientôt plus de secrets pour vous. Avec Joëlle Herrscher

### Peinture contemporaine et abstraite

Le mardi de 9 h à 11 h et le jeudi de 14 h à 16 h. Sur tous les supports, vous pourrez acquérir des techniques de peinture avec des sujets imposés et quelques sujets personnalisés. Avec Dominique Boyer Cosnard

### Peinture sur porcelaine

Le mardi de 18 h à 20 h et le vendredi de 14 h à 16 h. Différentes techniques de peinture sur porcelaine pour tous les goûts et toutes les envies. Un art en perpétuelle évolution. Avec Marie-Laure Orosz

### Peinture sur soie

Le lundi de 18 h à 20 h. Une approche moderne de la peinture sur soie. Venez jouer avec les couleurs sur cette magnifique matière. Avec Marie-Laure Orosz

### Vitrail

Le mardi de 14 h à 16 h. Avec un peu d'habileté manuelle et de patience, on peut commencer par des techniques simples : la coupe du verre et l'assemblage... C'est le plaisir de créer des vitraux et autres objets personnalisés en quelques séances. Avec Robert Briffaud

### Sophrologie

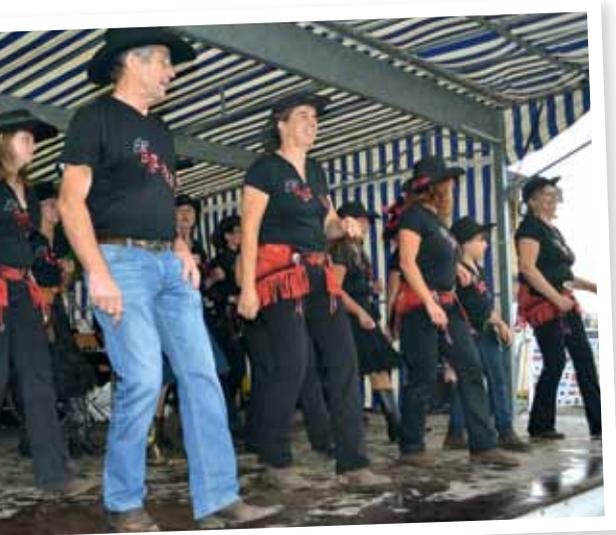
Le jeudi de 9 h à 11 h. Utilisez des méthodes de respiration et de relaxation pour mieux gérer le stress physique, émotionnel et mental.

Avec Marie-France Sintès-Maurer

**Venez aussi découvrir :** anglais, italien, russe, arts martiaux (aïkido, judo, kung-fu), B@B@ de l'informatique, ateliers des bout'choux et des bambins, gymnastique (pilates, aînés, active, tonic, body-sculpt...), yoga, cyclotourisme, ski alpin...

L'association Tous Unis Pour Les Enfants n'existe plus

# Country Attitude de Saint-Cergues prend le relais



Le but de cette nouvelle association est l'apprentissage de la danse country, dans le cadre de cours, de stages, de sorties diverses, et d'inculquer à chacun l'esprit country, sportif et convivial.

## Amateurs de danse country

Voici quelques éléments d'information concernant cette passion qui, quand elle nous tient, ne nous lâche plus !!!

## L'esprit country qu'est-ce que c'est ?

C'est le respect, la tolérance et la liberté. C'est aussi partager l'amour de la musique et de la danse country, de l'amitié sans contrepartie, des moments entre copains sans se prendre la tête, ne pas snober les débutants (on l'a tous été un jour !), pas d'esprit de compétition, laisser au vestiaire ses soucis, ses animosités, ses contraintes, ne pas prendre un air guindé, garder son naturel, son sourire, danser et surtout se faire plaisir.

C'est une philosophie de vie qui vous fait oublier votre quotidien, qui vous fait travailler la mémoire et vous fait faire un sport physique.

## Danser c'est la santé !

La danse développe la mobilité, le rythme, la mémoire et la confiance en soi. La danse allie la grâce et l'effort, faisant travailler le corps et l'esprit.

La danse country se pratiquant à tout âge est la répétition de séquences sur 1, 2 ou 4 murs.

La danse country ne nécessite pas de partenaire pour s'inscrire.

## Les cours

Ils sont divisés en niveaux afin que chacun se sente à l'aise et progresse à son rythme.

Vous apprendrez d'abord les pas de base, puis les premières figures et enfin vous détaillerez la technique.

Grâce à un travail de mémorisation et de répétition, vous parviendrez aux figures et chorégraphies avancées.

Assister aux cours régulièrement est un gage de réussite et permet au groupe de progresser harmonieusement.

Même si le rythme n'est pas votre truc, vous pouvez apprendre avec plaisir.

## Faites le premier pas, nous vous apprendrons les autres

Apprendre à danser c'est suivre des cours mais c'est aussi pratiquer, pratiquer et encore pratiquer. Pour cela des bals sont organisés par nos soins et par d'autres associations dans la région.

## La panoplie du danseur

- Des chaussures qui ne font pas mal aux pieds (les hauts talons sont à éviter afin de préserver vos chevilles, et les semelles type basket car vous aurez du mal à glisser et tourner).
- Une grande bouteille d'eau pour s'hydrater.

### Et pour se faire plaisir dans l'année :

- de belles bottes souples type santiags,
- une belle boucle de ceinture,
- une jolie chemise western,
- ultime luxe : le chapeau qui n'est pas toujours évident pour danser en couple. ■

Venez nous rejoindre le lundi à la salle communale de Saint-Cergues :

- de 19 h 30 à 21 h pour les débutants,
- de 21 h à 22 h 30 pour les initiés.

Pour tout renseignement complémentaire :  
[countryattitude.stcergues@laposte.net](mailto:countryattitude.stcergues@laposte.net)

### Le bureau :

Présidente  
Vice-président  
Secrétaire  
Vice-secrétaire  
Trésorière  
Vice-trésorière  
Communication  
Vérificateur aux comptes  
Membres

Elisabeth Balsat  
Claude Lorel  
Christine Deleaval  
Franciane Poencet  
Angélique Blampain  
Claudine Caffi  
Martine Lejeune & Doris Treboux  
Anna Biltgen  
Mallorie Caffi & Renée Camara



# Association Education Populaire Saint-Cergues

Cette année encore, la Fête de l'été qui a eu lieu le 25 juillet a remporté un franc succès.

Le vide-grenier, toujours plus grand, a fait le bonheur des petits et grands chineurs.

Ce fut l'occasion de se retrouver autour d'une table pour déguster la fameuse paella de Bruno et Sylvie. Environ 200 repas ont été servis.

A partir de 14 heures, les bénévoles ont ouvert les jeux : tir à la corde, pêche miraculeuse, maquillage, châtea gonflable, empilage de caisses.

Tout au long de la journée, chacun a pu se restaurer près du coin-repas qui proposait frites, hot-dogs, saucisses, crêpes et glaces.

L'AEP a participé également aux Virades de l'Espoir.

L'an prochain, la 45<sup>e</sup> Fête de l'été devrait se dérouler le 21 juillet 2013.

**P.S : un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour que cette fête soit une réussite. N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider. ■**

Gaston Baratay





## Créativa

**D**epuis 25 ans, l'association Créativa organise son exposition annuelle le dernier week-end de novembre. C'est l'occasion pour les amateurs d'artisanat de se rencontrer, qu'ils soient exposants ou visiteurs.

La spécificité de l'association tient dans son projet de départ, à savoir permettre aux adeptes d'activités manuelles de Saint-Cergues et des environs d'exposer et de vendre leur production.

Dans la vie artistique de chaque créateur, le temps de la présentation de son travail est un moment important, riche en doutes et émotions de toute nature. L'intérêt des visiteurs pour son travail est un encouragement et une source constante de renouvellement et de progression.

Au fil des années, le comité a su garder son objectif initial d'amitié et de convivialité en ayant le souci permanent de maintenir un niveau de qualité et de créativité qui font la renommée de cette exposition.

Si vous êtes attirés par la décoration, les travaux manuels, cette présentation annuelle est une occasion de rencontre et de partage avec d'autres passionnés.

Nous espérons vous voir encore plus nombreux cette année, et vous souhaitons à tous une très bonne année 2013. ■

Pour le comité, Isabelle Layat



## ACCA La Diane des Voirons

Encore une année s'est écoulée et nous continuons d'évoluer tant bien que mal. Rien de bien nouveau dans la gestion de notre association. Nous sommes toujours une cinquantaine de chasseurs passionnés par notre sport favori.

Au niveau du grand gibier, le chamois se maintient, le chevreuil et le sanglier sont en léger recul et le cerf se développe sensiblement. Le petit gibier, lièvres et faisans, nous donne toute satisfaction avec une reproduction naturelle relativement importante. Notre concours de belote s'est stabilisé depuis l'an passé et se déroule dans d'excellentes conditions. Les participants sont particulièrement satisfaits du repas qui l'accompagne. Nous espérons que vous nous honorerez

de votre présence au mois de février 2013, car, à la demande générale, nous sommes bien décidés à le reconduire. Cette manifestation est toujours très conviviale.

La Fête de la chasse à Machilly les 18 et 19 août 2012 a cette année encore été perturbée par la canicule. Il y avait de magnifiques prestations de la part des différents groupes. La plus importante, les Camarguais de Cacharel, a été particulièrement impressionnante par les différentes figures proposées au public. L'équipage La Feuillade avec sa meute de chiens parfaitement maîtrisée par des cavaliers émérites a été, comme toujours, très remarqué. La curée, pour clore le spectacle, reste très en vue. Les Trompes de Bonne demeurent un groupe qui

plaît à tout le monde de par la qualité de sa musique. Une bien belle démonstration aux chiens d'arrêt nous a également été présentée.

Comme d'habitude, nous saluons nos amis agriculteurs et nous rappelons que la chasse, sur notre commune, est ouverte les jeudis, dimanches et jours fériés.

Bonne et heureuse année 2013. ■



Président  
Vice-président  
Secrétaire  
Trésorier  
Membres

Hervé Balsat, 06 09 92 79 73  
Gilles Garcin  
Jacques Corbet  
Jean-Claude Mounerat  
Christophe Balsat  
Philippe Balsat

Gardes particuliers Francaz Jean-Charles, 06 50 20 97 61  
Plasson Jean-Paul, 06 81 47 00 69

## Amicale des Amoureux de la Gaule de Machilly



L'Amicale des Amoureux de la gaule a soufflé en 2012 sa trente et unième bougie ! L'année a débuté, au mois de février, par notre traditionnelle assemblée générale (où tout le monde est le bienvenu). Au cours de celle-ci, il a été décidé d'investir dans l'achat de trois parasols forains de 4 x 3 mètres. Un investissement qui s'est concrétisé dans l'année. L'association a également participé à la matinée de pêche inter-amicales

préparée avec brio par les membres de l'Amicale de Bonne-sur-Menoge.

Autre temps fort de l'année, notre concours de pêche organisé le 15 avril a réuni 162 participants. Malgré le mauvais temps, 325 prises ont été réalisées sur la durée du concours, représentant un poids estimé à 115 kilogrammes !

Le mois d'août a, quant à lui, été marqué par notre participation à la Fête de la chasse. Aux côtés de nos amis chasseurs, les membres de l'Amicale

ont tenu un stand de pêche à la truite. Pour 2013, les activités reprendront dès le 26 janvier avec l'organisation à Machilly de l'assemblée générale de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Chablais Genevois.

Bonne année de pêche à tous. ■

### Correspondance

Président : M. Jean-Paul Plasson  
145, Rue de l'Archet  
74140 Saint-Cergues  
Tél. 04 50 94 61 13 / 06 81 47 00 69  
Fax 04 50 94 61 72





# Ski Club



Cette saison, la présidence a été assurée par Anthony HUE pour la commission alpine.



**N**ous avons débuté la saison 2011-2012 sur les pistes de la pointe de Nyon à Morzine.

Les enfants et adultes qui souhaitent prendre des cours ont été répartis dans différents groupes suivant leur niveau de ski. Ces groupes ont été encadrés pendant les matinées des dimanches de janvier à mars. Ces 10 sorties ont également permis aux adhérents de faire de belles découvertes avec de nouvelles stations dont l'Espace Diamant (au départ de Praz-sur-Arly). Grâce à la polyvalence des moniteurs nous avons pu organiser des journées d'initiation au télémark et au snowboard. Une soirée festive autour d'une sortie de ski nocturne suivie d'une descente aux flambeaux et d'une soirée "fondue" qui a fait la joie de nos adhérents.

Enfin, comme chaque année, pour clôturer la saison, nous avons partagé une journée bien remplie à la pointe de Nyon avec un slalom géant qui a rassemblé petits et grands, débutants, confirmés et moniteurs ; le passage des tests pour tous les enfants (du Pioupiou à l'Etoile d'Or) avec un moniteur de l'Ecole de ski français ; un barbecue humide à cause de la météo mais toujours convivial et apprécié. La journée s'est terminée par la remise des prix à Saint-Cergues avec distribution des étoiles, médailles, coupes et challenges. En espérant vous voir toujours aussi nombreux cet hiver, nous vous attendons à partir de mi-novembre aux permanences et toute l'année sur [www.sc2.fr](http://www.sc2.fr) ■

## Les activités

### > Sorties

Informations et inscriptions aux permanences à la maison des sociétés de mi-novembre à fin décembre, tous les vendredis de 18 h 30 à 19 h 30. Puis de janvier à mars, tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30.

Un choix varié de stations vous sera proposé (le prix du forfait étant négocié au plus bas). Vous pourrez lors de ces permanences acheter ce forfait ainsi que votre titre de transport.

### > Cours de ski, snowboard et télémark

Informations et inscriptions aux permanences.

Les cours sont réservés aux adhérents du SC2 de tous âges et de tous niveaux (les enfants jusqu'à 14 ans doivent être accompagnés par un adulte responsable). Ces cours sont gratuits et ont lieu tous les dimanches matin.

### > Ski de randonnée

Informations et inscriptions aux permanences.

Pour mieux nous connaître ou prendre contact avec nous avant les permanences, n'hésitez pas à vous connecter sur notre site : [www.sc2.fr](http://www.sc2.fr)

A bientôt

## Ski de randonnée 2011-2012

La saison de ski de randonnée 2011-2012 a encore été une belle réussite grâce à un bon enneigement et un dynamisme qui n'a jamais fait défaut aussi bien du côté des participants que de celui des moniteurs.

Le début de saison a vu Benoît Pinget s'installer à la présidence du club à la place de Jean-Luc Berthier coprésident sortant après 3 ans d'une gestion dynamique, efficace et sympathique de notre section.

Nos moniteurs actifs, au nombre de 4, ont assuré sans jamais faillir 2 sorties hebdomadaires, une le samedi et une autre le dimanche. Prenant en compte le niveau des participants, les conditions nivologiques et météorologiques, ils nous ont encore fait découvrir cette année, de nouveaux aspects de nos beaux massifs haut-savoyards. Une sortie de 3 jours en Gruyère a dû être malheureusement annulée à cause d'une météo exécrationnelle... Ce n'est que partie remise pour la saison à venir !

Mais toutes ces merveilles que nous offre le ski de randonnée ne sont envisageables qu'avec un niveau de sécurité maximum.

C'est pourquoi le club a comme exigence, chaque année renouvelée, d'organiser une journée d'information et d'exercices en situation sur le terrain pour la recherche de victimes en avalanche, obligatoire pour chacun des randonneurs. Cette journée s'est tenue aux Glières, avec la participation d'un guide de haute montagne. La fin de saison a également vu 2 nouveaux moniteurs rejoindre le rang de nos "anciens" : il s'agit de Max Jacquemont et Gérard Salamon. Félicitations !

Vous aussi êtes tentés par le ski de randonnée ? N'hésitez pas, venez en parler avec nous à la permanence du club.



Nous avons du matériel à vous prêter pour vos premiers pas, des moniteurs compétents, un groupe convivial et des montagnes magnifiques ! ■

Blog ski de rando du SC2 : <http://rando-sc2.over-blog.com>

**a.JACQUARD**

413, Route des Vouards - 74140 Saint-Cergues - Tél +33 (0)4 50 43 52 66  
Fax +33 (0)4 50 43 58 28 - [www.ajacquard.com](http://www.ajacquard.com) - [info@ajacquard.com](mailto:info@ajacquard.com)

**COMPAGNONS DU FEU**

Rn 206 ZI des vouards  
74140 St-Cergues  
**04 50 94 61 77**

**Alexis DEBONNE**

cabinet de  
**PÉDICURIE-PODOLOGIE**

soins au cabinet  
et à domicile  
semelles  
orthopédiques

421 route des framboises  
74140 Saint-Cergues  
tel 06 31 95 84 77

cabinet ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h



# Football Club de Saint-Cergues

*Je tiens au nom des éducateurs et du bureau à remercier les enfants et les parents qui nous ont fait confiance la saison passée pour une année qui se voulait expérimentale.*

**U**n bilan très positif sur tous les points a été exprimé lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée pour clore cette saison.

Les objectifs qui étaient convivialité, sportivité, plaisir, représentation de notre village et de nos couleurs ont tous été réalisés. La convivialité a été présente tout au long de l'année par l'excellente ambiance entre parents et éducateurs. La sportivité s'est traduite par des résultats sportifs plus qu'honorables sur l'ensemble des effectifs. Le sapin de Noël et le repas qui a suivi a permis à toute l'assemblée présente, du plus petit au plus grand, de se faire plaisir. Quant à la représentation de notre village, nous avons pu constater par les témoignages de sympathie et d'encouragement que nous avons reçus tout au long de nos courts déplacements sur les stades voisins. En prenant bien soin de laisser une image très positive et respectueuse envers nos adversaires, nous pensons avoir fait des envieux concernant la joie et la bonne humeur qui émanent de nos équipes.

Ce sont pour toutes ces raisons que l'ensemble du bureau, des éducateurs et moi-même, avons repris avec grand plaisir le chemin du stade pour cette saison. Nous avons cette année des sources de motivation encore supérieures car les effectifs s'étoffent et s'élargissent avec la venue d'un bon nombre de nouveaux inscrits. Une équipe de U13 a vu le jour ainsi qu'une seconde de U11 complétant nos U11, U9 et U7 de l'exercice précédent portant ainsi l'effectif à environ 45 enfants. La saison ne fait que débuter et nous

avons la capacité d'accueillir encore de nouveaux éléments ainsi que des adultes qui souhaiteraient s'investir un peu.

Enfin, j'adresse un chaleureux remerciement à la mairie de Saint-Cergues pour le soutien qu'elle nous apporte tout au long de l'année, tant techniquement que financièrement. Je n'oublie pas de saluer tous les bénévoles du club sans qui le FC Saint-Cergues n'existerait pas. ■

Frédéric Bouillot,  
président du FC Saint-Cergues





# Bienvenue au Tennis Club Saint-Cergues (TCSC)

Cette année encore, nous vous remercions de votre confiance et nous poursuivons notre mission pour réunir les meilleures conditions à la pratique du tennis et notamment pour favoriser l'initiation de ce sport au niveau des jeunes de la commune.

Soucieux d'augmenter la communication avec les membres mais aussi avec les habitants de la commune, vous trouverez toutes les informations pratiques et les résultats sportifs sur notre site internet : [www.tennisclubssaintcergues.fr](http://www.tennisclubssaintcergues.fr)

## Etat des lieux

Deux courts en gazon synthétique avec éclairage, un club-house fonctionnel, une équipe de dirigeants dynamiques, des activités sportives adaptées au niveau de chacun, une école de tennis pour débutants jusqu'à confirmés, cours adultes avec brevet d'Etat, trois équipes de compétition.

## Côté cours

### • Ecole de tennis :

43 enfants ont participé aux huit séances d'apprentissage ou de perfectionnement dispensées de mars à juin.

### • Réfection :

Travaux de rafraîchissement du club-house avec un intérieur Roland Garros.



## Côté compétition

### • Championnat interclubs par équipes : confirmation !

Très bonne saison pour nos compétiteurs qui, à la sortie des entraînements hivernaux, ont bien répondu présents lors des rencontres de ce championnat. Les deux équipes ont confirmé le niveau atteint la saison précédente (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> division départementale) et l'équipe 1 est passée tout près de la montée en promotion régionale. Une équipe vétérans + 35 ans dispute également le championnat des Alpes d'automne en défendant les couleurs du TCSC au niveau régional.

### • Tournoi FFT : beau temps

Une bonne participation avec 73 joueurs venus de différents clubs des alentours. A noter six Saint-Cerguois dans le tableau final, un record.

## Côté festivités

- Participation au carnaval en mars.
- Pique-nique canadien (juin).
- Soirée exceptionnelle Fête de la musique (fin juin).

Bref, une saison 2011-2012 écoutée riche en événements festifs et sportifs. La saison qui débute prochainement devra certes confirmer les acquis sportifs mais aussi s'enrichir de nouveaux objectifs comme une réflexion sur l'obtention d'une structure couverte. A très bientôt sur notre site internet et sur nos courts ! ■

*Nous vous souhaitons une très bonne saison 2012-2013*

Le comité du TCSC

## Membres du comité 2012

Président **Michaël Tognolli**  
1146, route de Couvette  
74250 Fillinges  
Tél. 06 17 81 15 25

Trésorière **Isabelle Suaud**  
Secrétaire **Élie Mormentyn**  
Membres actifs **Stéphane Guerrero,**  
**Jérémy Codorniu,**  
**Anais Verne,**  
**Frédéric Lebreuilly,**  
**François Saddier,**  
**Thierry Briffaud**

## Coordonnées TCSC

Club-house  
Rte du bourgeau - TCSC - BP n°6  
74140 Saint-Cergues  
Tél. 04 50 94 68 90

## Tarifs 2013

- Famille 140 €
- Couple 100 €
- Adulte 70 €
- Etudiant 35 €
- Jeune et enfant (6 à 17 ans inclus) 25 €
- Carte d'accès 10 €
- Ticket d'invitation (en vente en mairie)  
1 heure avec membre(s) 5 €  
1 heure sans membre(s) 10 €
- Ecole de tennis (cotisation non comprise) 40 €

## Calendrier prévisionnel 2013

- 23/02 et 02/03 : permanences pour inscriptions
- 18/03 : début de l'école de tennis
- 7/06 : pique-nique canadien
- 15/06 : passage de balles école de tennis
- 29/06 : soirée du TCSC
- 21/06 - 7/07 : tournoi homologué FFT
- 6/09 - 15/09 : tournoi interne



# Vieux Volants des Voirons



Depuis neuf saisons, nous nous promenons "de long en large" dans notre belle région avec nos voitures du passé.

**C'**est avec passion que nous organisons nos balades ; pour le grand bonheur de nos fidèles adhérents.

Restaurer, mettre au point les moteurs et faire rouler nos anciennes mécaniques sur les routes, éveillent les souvenirs d'antan et cela fait bien plaisir.

Cette année nous avons découvert un élevage d'autruches en avril, visité le Musée de la pipe et des diamantaires de Saint-Claude en mai, assisté à la démonstration d'un fabuleux souffleur de verre en juin et pique-niquer à Habère-Lullin, aux ruines du château, en juillet.

En août, nous sommes allés à Blonay, en Suisse, faire un tour de locomotive à vapeur et, lors du week-end en septembre, nous avons visité les musées de Mulhouse.

Le 16 septembre, lors de "La Balade en Anciennes" c'est avec les Allumés du Solex que nous avons partagé notre passion.

Nous terminons cette très belle saison avec le repas annuel et la dernière sortie "Avant l'hivernage" d'octobre.

Pour nos 10 ans, en 2013, en plus de nos huit balades et notre repas, nous organiserons (sauf imprévu de dernière minute) une bourse d'échanges (pièces, miniatures, documentation) à Bons-en-Chablais le premier week-end d'octobre. Vous pouvez retrouver toutes les photos et les infos sur notre site internet [www.3v.fr](http://www.3v.fr) ■



**Contact :**  
Gérard Barassi  
858, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Portable du club : 06 66 89 13 55



# Le Moto Club

Since 1980  
**MOTOCLUB PIRATE**  
*les cloches*

Le Moto Club est ouvert à tous. Nous organisons principalement des sorties circuits "Supermotard" mais toutes les disciplines sont représentées au sein du club. Le club est avant tout un club fédérateur. Le but principal est d'organiser des sorties sur circuit afin de pouvoir pratiquer notre sport en toute sécurité et de pouvoir, par le groupe, accéder aux circuits aux meilleures conditions.

## Nos activités 2012

Il devient de plus en plus difficile de pouvoir rouler sur circuit désormais, alors nous avons dû nous adapter et modifier notre calendrier initial.

Malgré tout, nous avons pu faire notre traditionnelle sortie sur le circuit de **St-Marcel (71)**. Circuit qui nous est réservé chaque année pour un week-end en exclusivité. Plusieurs activités sont autorisées : barbecue, moto, scooter, pocket quad, lotocross, dans une ambiance... motarde !

Ensuite, nous sommes allés faire un tour sur le **Championnat suisse de Supermotard** sur quelques dates, avec plus ou moins de succès selon les inscrits. Lignièrès, une pluie... très humide... Bière, dans le canton de Vaud, une belle course avec une partie terre à plat. Roggwil... sous la pluie... Entre-temps, petite incursion sur le circuit de **Magny-Cours** pour aller faire hurler nos 2 temps puis, l'**Italian Supermoto Tour** a eu lieu au plus fort de la canicule, au mois d'août, en Italie. Des conditions difficiles pour les pilotes et la mécanique avec des températures avoisinant les 40 °C ! Cependant, 6 jours de roulage sur 4 circuits différents ont permis aux membres de rouler selon leurs envies.

Ensuite, direction l'**Ardèche** pour 4 jours d'**enduro**. Pas mal de chutes, avec quelques "bobos" mettant un terme à la saison pour certains.

Clôture officielle de la saison sur le circuit de **Villars-sous-Écot** dans le Doubs, évidemment la température n'était plus la même qu'en Italie, il nous a fallu sortir les couvertures chauffantes. Le circuit est très vallonné, parfait pour progresser sur le freinage et la condition physique.

## Nos prévisions 2013

Le concept du **Supermoto Tour** est fortement reconduit ! **Fort du succès sur 2012** : 8 dates, 8 circuits différents. 1 sortie par mois depuis mars. C'est l'organisation principale du club. Les disciplines sont le Supermotard mais aussi l'enduro et la vitesse.

**Une sortie Tourisme**, l'occasion pour tous de partager, l'espace d'un week-end, l'ambiance du club sur route. our cette sortie Tourisme, direction l'Ardèche, avec une heure et un point de départ puis un lieu d'arrivée. Le tout sur un week-end en juin. Les détails et inscriptions seront sur notre site internet. Préparez vous pour vivre un grand moment !

## Côté Club

Augmentation des adhérents et des sorties réussies. Cela laisse présager d'une bonne pérennité du club pour les années futures.

25 adhérents dont 20 licenciés FFM, deux pilotes féminines. L'adhésion est de 30 euros, le prix d'une licence entraînement étant de 125 euros.

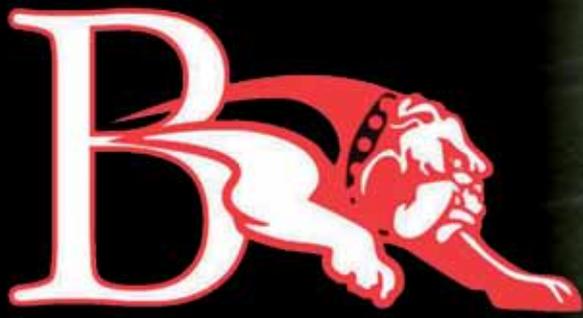
Pour l'instant, nous n'avons pas encore de moto de disponible pour des stages ou simplement un prêt. Chaque membre vient avec son équipement et son transport. ■



### Contact :

Kris Aillaud - 94, chemin de Grappaloup - F-74140 Saint-Cergues  
Tél. +33 (0)4 50 43 98 08 - mcclanches@free.fr

Pour avoir toutes les infos, rendez-vous sur notre site Internet : <http://mcclanches.free.fr>



# Les Bulldogs de Saint-Cergues



Certains d'entre vous sont venus au bord du terrain et ont pu découvrir ce nouveau sport récemment implanté dans la commune.

Ils ont pu voir un jeu où la dominante est bien sûr la force physique et mentale, mais ont pu apprécier également la tactique et l'esprit d'équipe dont font preuve les deux équipes présentes sur le terrain.

Si vous n'êtes pas encore venu pour nous voir et nous encourager, ne perdez plus de temps et rejoignez-nous lors de nos différents matchs.

De plus, l'année dernière, pour notre première saison, nous avons pu atteindre

les 1/8<sup>e</sup> de finale du championnat de France junior, et les seniors ont été quant à eux CHAMPIONS régional.

Cette belle saison nous ouvre les portes du Championnat national 3<sup>e</sup> division et Saint-Cergues sera connue au niveau national. Nous comptons donc sur un public étoffé pour non seulement nous soutenir et nous encourager, mais aussi pour montrer que notre commune est bien présente dans ce sport du XX<sup>e</sup> siècle !

## Les juniors commenceront

## leur saison début février de la façon suivante :

- > week-end du 2-3 février
- > week-end du 16-17 février
- > week-end du 2-3 mars
- > week-end du 23-24 mars
- > week-end du 6-7 avril
- > week-end du 20-21 avril

## Les seniors joueront les :

- > week-end du 10-11 novembre
- > week-end du 24-25 novembre
- > week-end du 23-24 février
- > week-end du 30-31 mars

Les dates et les horaires exacts des matchs ne sont pas encore établis, un affichage en mairie sera effectué.

Durant ces deux championnats, nous rencontrerons les équipes suivantes en match aller-retour.

En junior : Anncy, Thonon-les-Bains, Saint-Etienne, La Roche-sur-Foron, Valence.

En senior : Bron, Lyon, Chambéry, Clermond-Ferrand.

Nous cherchons toujours à recruter autant des joueurs que des personnes voulant nous aider à nous développer. ■



Pour tout contact ou question, vous pouvez joindre :

Yoann Trujillo, le président au 06 03 08 38 95 ou par mail à : bulldogs\_74@yahoo.fr

# Associations

## Saint-Cergues

### ACCA la Diane des Voiron

1008, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Hervé Balsat  
06 09 92 79 73  
04 50 94 61 01

### ADMR "les Voiron"

65, rue de la Chapelle  
74140 Saint-Cergues  
04 50 43 54 69

### Association Education Populaire / AEP

466, route du Bourgeau  
74140 Saint-Cergues  
Gaston Baratay  
04 50 94 61 22

### Amicale des Amoureux de la Gaule

145, rue de l'archet  
74140 Saint-Cergues  
Jean-Paul Plasson  
04 50 94 61 13

### Anciens Combattants

124, route de la Cave aux Fées  
74140 Saint-Cergues  
Louis Vuilloud  
04 50 43 50 93

### Association Parents d'Elèves / APE

142, rue du Pommi  
74140 Saint-Cergues  
Marlène Lestievent  
04 50 94 67 39

### BCD

1011, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Jérôme Duchêne

### Bibliothèque municipale

963, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Sandrine Ollivier  
04 50 43 50 70

### Bulldogs (football américain)

963, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Alexandre Gay-Crosier  
06 16 84 73 97

### CERFF

1008, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Claude Bouscaillou  
09 51 89 36 32

### Chorale la Clef de l'Archet

93, impasse des Fontaines  
74140 Saint-Cergues  
Catherine Vaudaux  
04 50 43 56 89

### Club Joie de vivre

183, chemin des Champs Gonin  
74140 Saint-Cergues  
Hélène Gurtler  
04 50 94 61 61

### Compagnons de la Servette

335, rue de Terret  
74140 Saint-Cergues  
Benoît Pinget, secrétaire  
06 76 84 27 69

### Country Attitude

104, rue de la Charrière  
74140 Saint-Cergues  
Elisabeth Balsat  
04 50 43 56 48

### Créativa

315, route de la Libération  
74140 Machilly  
Isabelle Layat  
04 50 94 66 97

### Donneurs de sang

51, chemin du Bourjaillet  
74140 Saint-Cergues  
Jocelyne Leblanc  
04 50 94 73 63

### Football Club

98, chemin de Grappaloup  
74140 Saint-Cergues  
Frédéric Bouillot  
04 50 85 23 83

### Harmonie

290, route des Voiron  
74140 Machilly  
Benjamin Willen

### LANNACHROCHE

290, route des Voiron  
74140 Machilly  
Angéline Depierre  
06 13 01 93 35

### MJC

97, route du Bourgeau  
74140 Saint-Cergues  
Bernadette Bux  
04 50 43 58 30

### Moto Club

94, chemin de Grappaloup  
74140 Saint-Cergues  
Kris Aillaud  
04 50 43 98 08

### OCCE

200, rue des Écoles  
74140 Saint-Cergues  
Nathalie Anselmetti  
04 50 94 61 35

### Ski Club (SC2)

78, clos des Capucins  
74700 Sallanches  
Anthony Hue  
04 50 53 80 52

### Sou des écoles

64, chemin de Méran  
74140 Saint-Cergues  
Carole Stoakes  
07 86 80 83 75

### Tennis Club Saint-Cergues TCSC

197, route du Bourgeau  
74140 Saint-Cergues  
Mickaël Tognoli  
06 17 81 15 25  
04 50 36 71 13

### Vieux Volants des Voiron / 3 V

858, rue des Allobroges  
74140 Saint-Cergues  
Gérard Barassi  
04 50 43 52 93





## Cérémonie du Cérémonie du 18 juin 2012

Aujourd'hui nous célébrons le 62<sup>e</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, texte par lequel en une fraction de seconde la France n'était plus vaincue, texte par lequel tout un pays s'est mis à reprendre espoir.



C'est l'occasion de célébrer le courage et la volonté de l'homme qui a su dire NON, et qui de Londres, a fait battre le cœur lourd et consumé d'une France qu'on disait alors écrasée.

Nous ne devons jamais oublier cette leçon, qui sembla une folie en son temps. Que pouvait donc ce général de brigade inconnu face à une Europe meurtrie, sous la botte d'une barbarie sans nom. De Gaulle a vu plus loin que la défaite française, il a vu plus loin que l'orgueil, que la vanité et la dictature nazie, il a décidé, simplement, de ne pas accepter la terrible réalité et de travailler immédiatement au redressement de son pays. Et ce général inconnu a redonné son souffle et sa foi à toute une nation.

C'est de cette capacité à dire non, à ne pas tout accepter, que dépend en réalité tout notre socle démocratique. C'est de ce courage extraordinaire que nous devons nous inspirer, pour que dans les moments les plus durs, dans les moments où tout semble perdu

nous sachions voir l'infime lumière qui irradiera bientôt les ténèbres, l'infime éclaircie qui disloquera bientôt les nuages les plus noirs.

L'appel à se lever, à dire non, est un symbole pour tous les résistants, pour tous ceux qui dans l'adversité ne baissent pas les bras, pour tous ceux qui ont des valeurs et qui ne supportent pas de les voir bafouées.

Nous rendons hommage aujourd'hui, reconnaissants et admiratifs du courage de ceux qui se sont battus, ragaillardis par cet appel, et qui ont tout sacrifié pour leur idéal. Je rends hommage à toutes celles et ceux à qui je dois ma liberté, moi qui appartient à une génération qui a eu la chance infinie de ne jamais avoir à combattre. C'est dans ces moments que nous devons mesurer sur quelle montagne de sacrifices nous sommes assis et que nous devons saluer l'abnégation, le dévouement sans faille de ceux qui comme un seul homme ont répondu à ce vibrant appel. Car comme Le général De Gaulle l'a dit : "La fin de l'espoir est le commencement de la mort". ■



# Cérémonie du 15 août 2012 aux Bois Davaud, libération de Saint-Cergues et de Machilly

Pierre Baulmel, 20 ans  
Louis Grobel, 23 ans  
Roger Cross, 20 ans  
Georges Jolowiez, 16 ans

*Au beau milieu de l'été, dans la verdure, dans ce cadre si beau, de jeunes hommes sont morts pour nous.*

**E**n 1944, année du basculement, année de dissipation des ténèbres, mais à quel prix ; des hommes, des enfants pourraient dire, ont pris les armes, ont refusé la barbarie nazie, ont refusé cette France soumise, ont refusé que les idéaux de notre République aient été ainsi trahis, que les valeurs de tout un continent, de toute une civilisation, aient été ainsi insultées et réduites à néant. Nous regardons ces hommes avec admiration. Une admiration empreinte d'effroi, car nul ne peut imaginer quels incroyables sacrifices ont été accomplis pour défendre cette idée si belle et si simple qu'est la liberté. Le sacrifice de leur jeunesse. Là où nos générations s'enfoncent dans une certaine futilité, là où nous nous plaignons sans cesse de maux bien anodins, là où nous nous querellons pour bien peu de choses, des

jeunes hommes, eux, il y a maintenant 68 ans, sont entrés en résistance, dans la clandestinité, pouvant être tués, blessés, dénoncés, arrêtés à tout moment. Qualifiés de terroristes, traqués comme des bêtes, ils ont fait le choix d'une vie rude, dangereuse, au service d'un idéal toutefois qui était leur lumière et leur guide. Ces jeunes gens ont libéré nos communes. Ils ont libéré un morceau de la France, un morceau de l'Europe. Car en guerre, toutes les batailles comptent, il n'en est pas une qui soit plus grandiose ou plus glorieuse que d'autres. Il n'y a pas de grande ou de petite histoire, chaque fait de résistance, chaque action menée, chaque mot prononcé de par le monde qui a contribué à faire tomber le fascisme et la dictature est héroïque. Aussi nous rendons hommage à leur détermination et à leur abnégation. ■



LA COMMUNE DE SAINT-CERGUES  
A ÉTÉ LIBÉRÉE LE 15 AOÛT 1944  
PAR LES SOLDATS  
FRANÇAIS  
ET PARTICULIÈREMENT PAR  
LES JEUNES HOMMES  
FRANÇAIS  
MORTS POUR LIBÉRER NOTRE PAYS  
DE LA BARBARIE ALLEMANDE  
LEUR MÉMOIRE SERA TOUTES  
LES ANNÉES  
REVENIR À LA LIBERTÉ



Les messages du maire

# Genève

## et la problématique du logement

Le 19 septembre dernier, à Gaillard, à l'initiative (excellente) de la Tribune de Genève, s'est tenu un grand débat sur le "Grand Genève", autrefois technocratiquement appelé "projet d'agglomération franco-valdo-genevoise".

**A**rticulé autour des trois thèmes majeurs que sont l'emploi, le logement et la mobilité, d'ailleurs très intimement liés, six personnalités ont échangé leurs points de vue pendant deux heures et demie devant une assistance très nombreuse.

Mon sentiment, au terme de cette soirée, a été très mitigé.

Si je suis sincèrement ravi qu'un tel débat ait pu avoir lieu et ait pu être l'occasion d'affirmer quelques vérités trop souvent contestées par certains (ainsi M. Stauffer, président du bien connu Mouvement des citoyens genevois, a pu apprendre que le CEVA n'avait pas pour terminus Annemasse, et qu'il irriguait bien au-delà de ce que sa dénomination signifie, sur la partie suisse comme française), je suis en revanche très inquiet quant aux propos qui ont été tenus alors par M. David Hiler, conseiller d'Etat en charge des finances du canton, qui a affirmé, et c'est je crois relativement grave, que Genève ne tiendrait pas ses engagements en matière de logement.

Et par cet aveu cinglant ce sont tous les nécessaires rééquilibres prévus justement par le projet d'agglomération n° 2 (qui a été signé pendant l'été) qui sont remis en cause.

Autrement dit, alors que la question du logement est cruciale, puisque je rappelle que les citoyens genevois sont contraints à l'exil depuis des années en France voisine, la région va continuer à se bétonner en France pour que Genève puisse conserver sa campagne en voie de muséification, et continuer de donner l'étrange configuration rappelée par Antoine Vielliard, conseiller général de la Haute-Savoie, heurté par la confession de M. Hiler, selon laquelle Genève et sa région s'organisent en ville-centre / campagne / périphérie urbaine, alors que partout ailleurs dans le monde, et c'est la logique même, les métropoles sont configurées en ville-centre / périphérie urbaine / campagne.

En effet, David Hiler a concédé et reconnu que Genève "promet des choses qui n'ont jamais été tenues", enfonçant le clou en affirmant que produire 2 500 logements par an dans le canton était un "mythe" et que Genève était "incapable" de respecter ses engagements en la matière. Le conseiller d'Etat a préconisé de sortir "du déni de réalité" en rappelant que les oppositions à la construction étaient trop fortes dans le canton, qu'elles viennent des maires genevois ou de la population.

Je dois dire que ces affirmations, qui ont au moins le mérite d'être claires, plongent certains d'entre nous dans l'inquiétude. Car si Genève, deux mois après la signature en grande pompe du projet d'agglomération n° 2 renie déjà sa parole, alors on peut s'attendre à ce que le mauvais deal qui a cours dans notre région depuis des décennies, perdure encore et encore.

Ce mauvais deal, c'est "on vous donne l'emploi, faites des logements". Allant à l'encontre de toutes les logiques de développement et d'aménagement du territoire, en forçant les pendulaires à parcourir de plus en plus de kilomètres pour rejoindre la ville-centre, en forçant la campagne française à disparaître, en provoquant de fait des bouchons de plus en plus considérables et, surtout, en obligeant les genevois à quitter de force leur canton, nous nous dirigeons alors vers une "Los Angelisation"



# dans la région

## Des maires français tentent de freiner l'explosion des logements



**Gabriel Doublait, maire de Saint-Cergues, en Haute-Savoie, s'a plainte ne s'agit pas, il faut agir tant que désagréables du logement insupportables**  
(pour nos villes et campagnes à leur contact, et sans fin)

**> France voisine**  
**La faible production de logements à Genève alarme les élus de Haute-Savoie**  
**> Ils veulent limiter les zones à bâtir**

**Christian Lantier**  
 Lorsque Gabriel Doublait, maire de Saint-Cergues en Haute-Savoie (3,30 km de Genève), a pris connaissance des derniers chiffres de logement à Genève, il a été étonné. «11000 logements rendus ont été mis sur le marché en 2011 pour 45000 habitants alors que son canton de 32000 habitants en a besoin 200 la même année, la situation devient préoccupante», déplore le maire élu, remarqué dans un entretien. Il poursuit: «On est en Suisse, tout près de chez nous, à seulement un kilomètre au maximum. Il faut agir tant que désagréables deviennent insupportables pour nos villes et campagnes.»

Saint-Cergues vient de faire le spectacle contraire de la région à l'heure où tout-quois les habitants de notre territoire sont pénalisés par le manque de logements. «Les Genevois ont souvent une autre approche biologique autour de leur ville, zone résidentielle et protégée à l'extérieur, pourquoi ne pas les imiter? Notre campagne ne veut pas nuire aux gens, page 144. L'insupportable à l'heure à l'heure», conclut-il. A. P. / P. / M. / M.

«Pendant dix ans, nous nous sommes réunis trois fois par semaine avec les élus genevois, et nous n'avons rien obtenu»

«Face à la mairie, le constructeur hésite à acheter la construction d'un lot d'appartements après dix ans de négociation avec les élus. Le 2000 m² de terrain que nous avons acheté, pour le moment les investisseurs ne veulent pas acheter. Ils attendent que le marché se redresse, ce qui est très difficile. C'est ce qui se passe».

«En cas de la future phase de construction, elle devra respecter les normes de construction. Des mètres de construction française seraient imposés sur un bâtiment international et cela donnerait un peu trop facilement à la gestion des promoteurs. Dans l'attente, la réglementation du Code de la Ville de Genève, qui est en vigueur, prévoit plus de 3000 logements par an en 2012. Ce chiffre est bien trop élevé et nous sommes en train de développer harmonieusement la région», il conclut: «La SCOT (Schéma de cohérence territoriale, l'équivalent du Plan d'urbanisme cantonal, n'est) devrait beaucoup plus contraindre le maître de construction à la construction».

«Si Genève ne dispose plus des facilités françaises, elle devra respecter les règles. Antoine Voillard, conseiller général de Haute-Savoie, acteur politique très actif de part et d'autre de la frontière, résume: «Général élu, nous nous sommes réunis trois fois par semaine avec les élus genevois, et nous n'avons rien obtenu. Il faut agir tant que désagréables deviennent insupportables».

«Il est très important de tenir compte des intérêts des citoyens et des partis politiques, de discuter également en regard de la décision de la commune de décider français qui ne peuvent pas être pris en compte. Nous sommes en train de faire tout ce qui est possible et ce que nous pouvons faire. Notre projet consiste en un traité de se transférer en désagréables.»

de la région, avec un étalement urbain délirant, une "supermarchisation" de la France voisine (mes excuses pour ces laids mais parlant néologismes), aux emplois peu qualifiés, et un hyper-centre d'agglomération qui concentrera tous les emplois à valeur ajoutée.

J'avais tenté d'attirer l'attention, avec mes collègues élus, il y a quelques mois dans les colonnes du *Temps* (quotidien suisse romand) et dans l'émission "Bonjour M. le Maire" d'Europe 1, en tirant la sonnette d'alarme pour dire que notre campagne française ne valait pas moins que la campagne suisse, et qu'il fallait d'urgence que Genève tienne ses engagements pour ne pas que la région se développe de façon irraisonnée. Nous avons eu l'impression d'être entendus, face aux chiffres consternants du canton en matière de logement en 2011.

Rappelons que Saint-Cergues est la première commune de la région à avoir décidé de repasser en agricole des terrains dont la constructibilité posait problème. Au-delà du symbole, c'est une réponse à une vraie question d'aménagement du territoire, jusqu'ici trop anarchique.

J'ai pu échanger avec des maires suisses qui ont très bien compris notre position, selon laquelle nous accueillons évidemment bien volontiers les ressortissants genevois, qui s'intègrent très bien dans nos villes et villages (nous sommes dans un même bassin de vie et avons ensemble un même destin) mais cela ne peut se faire au détriment de la qualité de vie en France voisine, qui risque de devenir une vaste cité-dortoir à terme, qui risque de perdre ses zones agricoles et naturelles déjà fortement altérées par ce développement non



## Genève

Les messages du maire

et la problématique  
du logement dans la région (suite)

maîtrisé, et qui voit les prix de l'immobilier flamber et contraint nos salariés en euros à l'exil.

Autrement dit, nous avons toujours prêché pour le rééquilibrage, pour le bon compromis, mais lors de ce débat, j'ai eu le sentiment que les belles paroles prononcées par le canton au moment de la signature du deuxième projet d'agglomération n'étaient que de la poudre aux yeux. Je souhaite sincèrement bon courage aux élus cantonaux genevois pour expliquer à leur population qu'il faudra qu'elle continue d'aller vivre ailleurs...

M. Daniel Rosselat, syndic de Nyon, s'est ému lui aussi de ce développement exponentiel et a salué, avec ironie "le talent qu'ont eu les genevois à préserver leur campagne". Il est vrai que Nyon a plus que pris sa part du développement de cette région en construisant moult logements pour les genevois.

De façon générale les contradicteurs ont été visiblement très embarrassés par ces déclarations, qui remettent en cause notre modèle de développement et les indispensables rééquilibrages tels qu'ils viennent d'être signés.

A part ceci, il faut bien sûr reconnaître de belles réalisations et des efforts notables, en matière de mobilité par exemple, avec le CEVA qui sera la colonne vertébrale des transports en commun de la région, avec le développement des lignes de tram du côté français et des réseaux de bus qui permettront d'importants reports modaux, désengorgeant Genève et les communes environnantes, traversées quotidiennement et dont Saint-Cergues fait partie, puisque les pendulaires (frontaliers français et suisses) viennent de plus en plus loin.

De façon générale, la construction cohérente de cette région est une absolue nécessité, et même M. Stauffer a affirmé non sans rire "qu'il était pour le franco-valdo-genevois". Tout le monde étant donc pour, la question est de savoir si les efforts promis de part et d'autres seront tenus : en matière d'emploi du côté français et en matière de logement du côté suisse...

Si lors de cette réunion ce sont surtout les problèmes qui ont été abordés, il ne faut pas oublier qu'enfin, suisses et français se parlent, il faut dire aussi que la réalité est plus forte que le politique, et c'est heureux, et c'est l'occasion de dire que cette agglomération se vit dans les familles, dans les amis, dans le travail, dans les loisirs, que nous allons faire nos achats de part et d'autres de la frontière, que cette agglomération est déjà une réalité pour les gens et qu'il règne au-delà des polémiques sur les frontaliers, les préjugés sur les suisses comme sur les français, un certain esprit de vivre-ensemble et de solidarité.

Cette région nous l'aimons, et il faudra du temps, sans doute, pour que tout le monde comprenne le bien-fondé de sa construction, si possible harmonieuse. Le processus est en marche, inexorable, et c'est tant mieux. Comme le dit Bernard Gaud, coprésident du projet d'agglomération : "Il n'est plus possible de barrer la route à ce projet". Mais il faudra que chacun prenne sa part et, sincèrement, la question du logement, qui est fondamentale, trouvera alors je l'espère d'autres réponses que celles qui ont été formulées lors de ce débat.

A Saint-Cergues, nous construirons en densifiant les centralités, épargnant d'autant les espaces naturels et agricoles auxquels nous tenons tant et en créant du logement social pour les salariés en euros. ■





# Opération escargot

## Tous responsables de notre conduite

**F**ace aux inquiétudes des habitants des quartiers de Moniaz et de la Gare, suscitées par la vitesse élevée des véhicules dans ces secteurs, les élus, les riverains et les comités de quartier ont décidé d'organiser deux opérations escargot. La première s'est déroulée le jeudi 20 septembre à la douane de Moniaz. Pendant plus d'une heure, élus et riverains ont distribué des tracts explicatifs et ont sensibilisé les automobilistes aux dangers d'une vitesse excessive.

Une semaine plus tard, l'opération était reconduite dans le quartier de la Gare. Par solidarité, les habitants de Moniaz se sont déplacés pour se joindre à la manifestation. Ces deux opérations escargot n'avaient pas pour but de culpabiliser mais simplement de provoquer une prise de conscience. Avoir conscience que les routes de notre village sont pleines de vie et que la prudence s'impose. Alors levons le pied, car nous sommes tous responsables de notre conduite... ■





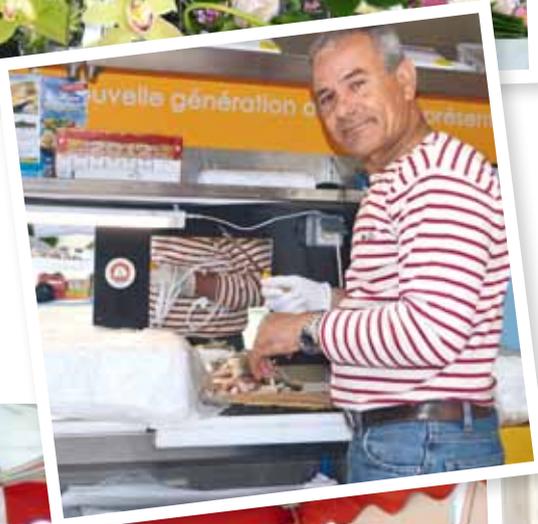
# Marché

## Depuis juin, Saint-Cergues a son marché

Chaque mercredi, au petit matin, les stands commencent à s'installer sur la Place de l'Ancienne Fruitière et les bons produits du terroir prennent peu à peu place sur les étales. Dès 8 heures, les premiers éventaires ouvrent pour le plus grand plaisir des Saint-Cerguaises et des Saint-Cerguois. Fruits et légumes, pâtisserie, fromages, fleurs, poissons du lac Léman...

Les produits frais sont à l'honneur ! Plus qu'un simple espace d'échange, un marché est un événement qui rythme la vie d'une commune. Un lieu de rencontre et de partage.

Après une pose hivernale bien méritée, le marché de Saint-Cergues fera son grand retour dès le printemps 2013. ■





par Danielle  
Cottet, adjointe  
à l'aménagement  
du territoire

## Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

Depuis le 4 avril 2011, l'ensemble des tournées de ramassage des ordures ménagères a été repris par Annemasse Agglo.

La collecte est assurée une fois par semaine, le mardi pour le secteur de Bussioz et le jeudi pour le reste de la commune, de 4 h 45 à 13 h 30 suivant l'organisation de la tournée.

Le service n'est pas assuré les jours fériés, le rattrapage s'effectuant toujours le mercredi (si jour férié le mardi : ramassage le lendemain mercredi ; si jour férié le jeudi : ramassage la veille, le mercredi). Une fois collectées, les ordures ménagères sont compactées au quai de transfert d'Etrembières et envoyées par voie ferrée jusqu'à l'usine d'incinération de Bellegarde.

Depuis la reprise par Annemasse Agglo, tous les habitants doivent se doter de conteneurs normalisés si le ramassage est fait devant leur porte. La conteneurisation des ordures ménagères, qui permet d'éviter le contact direct avec les ordures pour les employés, est une garantie d'hygiène. Le rangement des conteneurs après le passage des camions est obligatoire mais toléré jusqu'au soir de la collecte. Aucun conteneur particulier ne doit rester en bordure de voie publique.

Depuis de nombreuses années, des rues et des quartiers ne sont pas desservis

par le ramassage au porte-à-porte (par exemple, chemin de Renand, chemin des Prés Blancs, certaines rues de Borings, chemin de Champs Gonin, le quartier des Dombres...). Cela est dû au fait que ces rues sont difficiles d'accès en hiver ou que les camions-bennes ne peuvent pas y faire demi-tour.

D'autres secteurs posent actuellement problème : la rue des Allamands (le camion monte en haut de la rue pour seulement un conteneur privé et un conteneur public), le chemin de Méran (le camion recule jusqu'au bout de la rue), le chemin de Grappaloup, la rue des Lanches (rues trop pentues en hiver) ainsi que l'ensemble des voies privées. Annemasse Agglo adressera une information à chaque riverain concerné.

Des points de regroupement seront construits ou améliorés. L'ancien dépôt des pompes de la rue du Martelet sera transformé en cabane à poubelles et de nouvelles cabanes seront construites à Terret et sur le parking des Dombres, un conteneur sera rajouté en bas de Champs Gonin et un aménagement sera réalisé sur le parking de la Charrière.

Peu à peu, d'autres aménagements se réaliseront dans les prochaines années.

A terme, la collecte en porte-à-porte sera réduite à son minimum afin de minimiser les camions et le temps de collecte.

Afin de réduire le poids des déchets ménagers, il existe :

- le compostage domestique qui a pour but de composter les déchets fermentescibles,
- les points d'apport volontaire (PAV) répartis dans la commune pour les papiers et cartons, le plastique et l'aluminium, les bouteilles et flacons en verre,
- la déchetterie à côté du centre technique communal qui est situé 655, rue de la Vy de l'Eau.

Grâce à toute cette série de solutions pour les déchets, la commune devrait être propre. Ce qui n'est pas le cas puisque, malheureusement, lors de la journée de nettoyage au printemps, nous avons constaté que des fossés, des bois, des rues, des trottoirs, les abords des PAV et des bâtiments communaux sont souillés par les débris. Merci de respecter la nature ! ■



# Bonne chance à nos nouveaux collégiens !



- |                        |                      |                    |                       |                      |
|------------------------|----------------------|--------------------|-----------------------|----------------------|
| 1 Joan Canizares Marin | 6 Nicolas Ledru      | 12 Manon Demeyere  | 18 Lucile Boudot      | 24 Lara Doualle      |
| 2 Loïc Zanus Fortes    | 7 Emma Bastard       | 13 Grégory Ravel   | 19 Lidia Raimondo     | 25 Baptiste Bouillot |
| 3 Bastien Dentand      | 8 Benjamin Favre     | 14 Lisa Rocher     | 20 Corentin Sombret   | 26 Dorian Durafour   |
| 4 Vanora Darques       | 9 Adeline Correia    | 15 Jorane Guidetti | 21 Charlie Paniandy   | 27 Jérémy Baratay    |
| 5 Alice Guerin         | 10 Yorick Krahenbuhl | 16 Marie Dufraesne | 22 Luca Despres       | 28 Leslie Suiveng    |
|                        | 11 Célia Depierre    | 17 Leo Deguine     | 23 Eléonore Donsimoni |                      |

# Gastronomie

## Soupe de légumes à la pension Mon Repos dans les années 1960

Par Monique Zamengo, pour 4 personnes

### Ingrédients :

- 1 poireau
- 1 oignon
- 2 ou 3 carottes
- 2 ou 3 pommes de terre
- 1 céleri-rave
- 1 navet
- Quelques feuilles de sauge, beurre, sel, poivre

Dans une casserole, faire fondre avec le beurre les poireaux et les oignons émincés. Ajoutez successivement les carottes, les pommes de terre, le céleri-rave et le navet coupés en dés. Recouvrir d'eau, salez, poivrez et faites cuire 30 minutes. Mixez et ajoutez la sauge. Vous pouvez servir avec des croutons dorés à l'huile d'olive ou ajouter un peu de crème au moment de servir.  
Bon appétit ! ■





## Enfants

### Monsieur, Madame

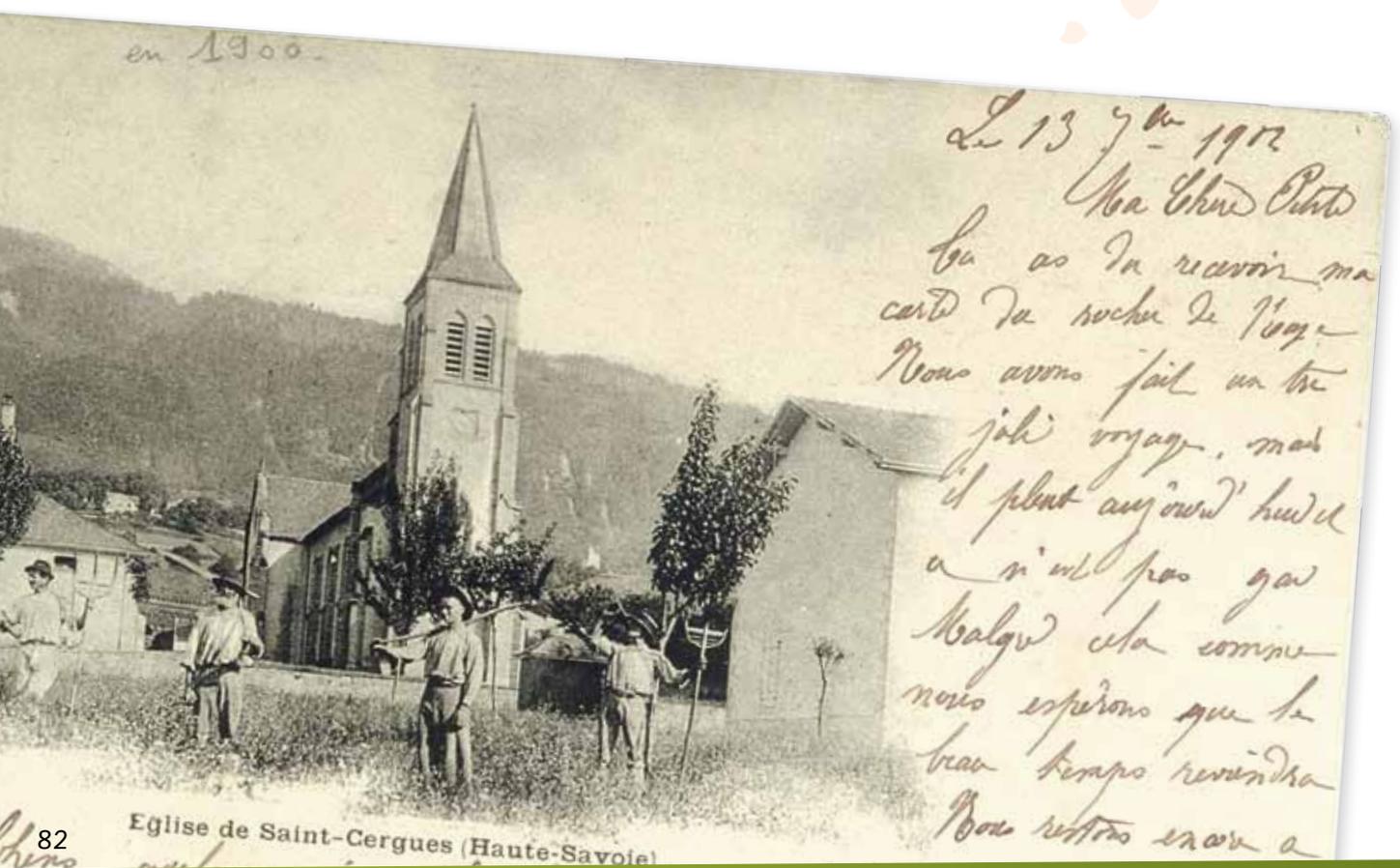
- 1 - Monsieur et Madame Zore ont un fils passionné par les terribles lézards  
**Comment s'appelle-t-il ?**
- 2 - Monsieur et Madame Cover ont un fils mince comme un fil.  
**Comment s'appelle-t-il ?**
- 3 - Monsieur et Madame Inégraitébone ont un fils qu'ils félicitent pour sa sauce de salade.  
**Comment s'appelle-t-il ?**
- 4 - Monsieur et Madame Deuf ont un fils.  
**Comment s'appelle-t-il ?**

### Jeux de mots

- 1 - Se ressembler comme deux ..... d'eau.
- 1 - Mettre l'eau à la .....
- 1 - Être comme un ..... dans l'eau.

### Charades

- 1 - Mon premier fait la roue, mon second est un pronom possessif, mon troisième n'est pas court.  
**Mon tout est un vêtement.**
- 2 - Dans mon premier, on plante des tentes, mon second est l'un des cinq sens, mon troisième a la couleur de l'écureuil.  
**Mon tout est un animal d'Australie.**
- 3 - Mon premier n'est pas dur, mon second est un tissu.  
**Mon tout a des ailes.**
- 4 - Mon premier est le féminin de il, mon second est un obstacle à sauter, mon troisième est le petit de la biche.  
**Quant à mon tout... défense d'y voir.**
- 5 - Mon premier est un vêtement féminin, mon second est toujours premier, mon troisième a six faces, mon quatrième est une petite forêt.  
**Mon tout est un justicier.**





# Adultes

## Quizz

- 1 - **Dans quel département est né Napoléon ?**
  - Paris
  - Corse
  - Haute-Garonne
- 2 - **Combien y a-t-il d'Etats aux Etats-Unis ?**
  - 49
  - 50
  - 52
- 3 - **De quelle galaxie fait partie notre système solaire ?**
  - La voie lactose
  - La voie lactée
  - La voie lactée
- 4 - **Dans quelle ville se situe le musée du Prado ?**
  - Madrid
  - Rome
  - Venise
- 5 - **Quelle ville est connue pour ses calissons ?**
  - Garonne
  - Carcassonne
  - Aix-en-Provence
- 6 - **Comment appelle-t-on un amateur de mots croisés ?**
  - Un amateur de mots croisés
  - Un cruciverbiste
  - Un incollable
- 7 - **Synonyme de tyran ?**
  - Monpote
  - Depote
  - Despote
- 8 - **Dans quelle ville se situe le Golden Gate Bridge ?**
  - Londres
  - Los Angeles
  - San Francisco
- 9 - **Qui a dessiné les jardins de Versailles ?**
  - Le Nôtre
  - le Vôtre
  - le Vau
- 10 - **Lequel de ces verbes s'écrit avec 2 P ?**
  - A—ercevoir
  - A—âter
  - A—aiser
- 11 - **Quel est le prénom de Verlaine ?**
  - Paul
  - Pierre
  - Michel

## Orthographe

10 fautes se sont glissées dans ce texte, à vous de les retrouver !  
Extrait tiré de la dictée de Bernard Pivot (2010)

### Les courses en mer

Sur les quais, la foule agglutinée qui lance à cor et à cri un au revoir aux équipages annonce l'imminence du départ. "Ohé !" Des mains et des mouchoirs, semblables à des oriflammes bariolées, sont agités par la famille, les amis, des enfants... Puis les ancres surjalées sont relevées : "Larguez les amarres !"

Qu'il s'agisse de Christophe Colomb, de Florence Arthaud ou du charismatique Eric Tabarly, que ce soit à bord de trois-mâts, de catamarans ou de simples canots, les navigateurs, inlassables, depuis la nuit des temps, ont sillonné les océans. Tous ces découvreurs d'îlots inconnus, ces marins sportifs familiers des top niveaux et ces scientifiques de haut vol ont confié leur phénoménal destin à la mer.

Dépourvu du moindre biscuit de survie, certains se sont sustentés avec des harengs paqués, des cloisses charnus, avec du phytoplancton, voir des rhodophycées, et ont ainsi survécu. Croisant des vraquiers ou des thoniers, vainquant des vents cycloniques, ils se sont aussi délogés de lames qui les auraient engloutis.

Que n'auraient-ils donné alors pour rallier les atoles ensoleillés du Pacifique ou même pour voir, tel Jonas, les fannons des baleines ! "Terre à bâbord !" A mille milles des côtes, loin du pays qui les a vus naître, ils ont vécu dans l'immensité pélagique, là où l'horizon rejoint l'infini.

Quels qu'ils soient, un jour, après s'être laissé buriner par les embruns salés et s'être mesurés à la force des flots lors des courses transocéaniques, hantés par l'inénarrable aventure des mers, ils ont retrouvé la terre ferme.

- Réponses Enfants**
- 1 : Dino Zore - 2 : Harry Cover - 3 : Octave Inégratébône - 4 : John Deuf  
 Monsieur, Madame  
 Jeux de mots  
 1 : goutes - 2 : bouche - 3 : poisson  
 Charades  
 1 : pantalon (paon, ta, long) - 2 : kangourou (camp, goût, roux) -  
 3 : Moulin (mou, lin) - 4 : éléphant (elle, haie, faon) -  
 5 : Robin des Bois (robe, l, dé, bois)
- Réponses Adultes**
- 1 : Corse - 2 : 50 - 3 : La voie lactée - 4 : Madrid - 5 : Aix-en-Provence -  
 6 : Un cruciverbiste - 7 : Despote - 8 : San Francisco - 9 : Le Nôtre -  
 10 : Appâter - 11 : Paul
- Orthographe**
- Bariolées, dépourvus, paqués, charnus, voir, cycloniques,  
 atolls, fannons, immensité, inénarrable

## Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi, vendredi,  
10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h.  
Jeudi 10 h - 12 h / 13 h 30 - 19 h.  
Permanence 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis  
du mois 10 h - 12 h.

Tél. : 04 50 43 50 24

Fax : 04 50 94 68 79

contact : [mairie@saint-cergues.fr](mailto:mairie@saint-cergues.fr)

site : [www.saint-cergues.fr](http://www.saint-cergues.fr)



No. 1. St. Cergues — Mairie, Eglise. (A. CHAN)

## Bibliothèque

Horaires

Mercredi 10 h - 12 h et 16 h - 18 h

Jeudi et vendredi 16 h - 18 h

Samedi 10 h - 12 h

→ 04 50 43 50 70

## Ecoles

Elémentaire :

Direction **M. Jérôme Duchêne**

→ 04 50 43 56 71

Maternelle :

Directrice **Mme Nathalie Anselmetti**

→ 04 50 94 61 35

## Assistante sociale

**Mme Peaud Laëticia**

Permanences en mairie de St-Cergues,  
tous les jeudis de 9 h à 12 h, sur  
rendez-vous, à prendre par téléphone

→ 04 50 84 31 52

## Poste

Horaires

Lundi au samedi 9 h-12 h

Fermé tous les après-midi

Heure limite de dépôt de courrier :

14 h 30 la semaine, 11 h 30 le samedi

→ 04 50 43 51 89

## MJC (bureau)

Horaires du lundi au vendredi 9 h-12 h

Samedi 9 h-11 h 30

Fermé pendant les vacances scolaires

→ 04 50 43 58 30

## Eglise-presbytère

→ 04 50 43 51 61

Permanences : mercredi de 15 h à 16 h  
par le père Viju et un samedi sur deux  
de 10 h à 11 h 30 par des laïques

(le planning est consultable sur la porte  
du presbytère ; en dehors de ces  
horaires, vous adresser à la maison  
paroissiale : 04 50 38 07 47).

Contact à Saint-Cergues :

**Marie-Louise Banc** → 04 50 94 65 27

Curé de la paroisse : **Mathew Viju**

à Ville-la-Grand → 04 50 37 76 01

## Les élus vous reçoivent

| ELUS             | FONCTION                | PÔLE/COMMISSION   | JOURS                      | HEURES                | RDV        |
|------------------|-------------------------|---|----------------------------|-----------------------|------------|
| Gabriel DOUBLET  | Maire                   |   | L, Me, J, V<br>L, Me, J, V | 11 h à 12 h<br>autres | Non<br>Oui |
| Danielle COTTET  | Adjointe                | Aménagement<br>du territoire  | L                          | 16 h 30<br>à 17 h 30  | Oui        |
| Jean-Marc PEUTET | Adjoint                 | Jeunesse, éducation,<br>vie sportive                                      | M                          | 20 h à 21 h           | Oui        |
| Jean-Pierre RODA | Adjoint                 | Culture   | J                          | 17 h à 18 h           | Oui        |
| Robert BOSSON    | Adjoint                 | Travaux, équipement   | L                          | 10 h à 12 h           | Non        |
| Evelyne FEVRIER  | Conseillère<br>déléguée | Communication,<br>comités de quartier, relations<br>avec les associations | L                          | 10 h à 12 h           | Non        |

## Médecin

**F. Sonnet**

1503, rue des Allobroges

→ 04 50 43 52 80

## Infirmiers(ères)

**Didier Boixados**

80, route des Framboises

→ 04 50 54 60 35

**Ghislaine Roche**

768, route de la Cave aux Fées

→ 04 50 43 54 60

**Nathalie Tornier**

72, quartier des Tours

→ 04 50 94 60 39

## Ostéopathe

**Julien Portier**

240, route de Terret

→ 04 50 39 79 05

## Pharmacie des Voiron

Rue de la Chapelle

→ 04 50 43 53 86

## Vétérinaire

**D. Hochman**

81, rue de la Chapelle

→ 04 50 94 57 76

## Centre médical

421, route des Framboises

### Déticienne

**A. Gallay** → 06 66 65 68 95

### Kinésithérapeutes

**T. Geraudel**

**A.-S. Teyssandier-Burnet**

**P.-E. Villette**

**M. Daudin**

→ 04 50 43 58 86

### Ostéopathes

**S. Sokhan Sanj**

**L. Wadoux**

**V. Nguyen**

→ 04 50 43 90 28

### Pédicure/podologue

**A. Debonne** → 06 31 95 84 77

### Psychotérapeute

**P. Deage** → 06 63 02 29.

## Taxi

Quality taxi

Emplacement n° 1 - Place de la poste

**Patrice** → 06 18 75 14 72

**Laure** → 06 08 35 25 97



## ADMINISTRATIONS DIVERSES

### Préfecture

Rue du 30<sup>e</sup> régiment d'infanterie  
74000 Annecy  
→ 04 50 33 60 00

### Sous-préfecture

4, avenue de Genève  
74160 Saint-Julien-en-Genevois  
→ 04 50 35 13 13

### Centre des finances publiques

Service des impôts des particuliers,  
service des impôts des entreprises  
3, rue Marie-Curie  
74100 Annemasse  
→ 04 50 43 91 50

### Centre des impôts fonciers

3, rue Dupanloup  
74040 Annecy Cedex  
→ 04 50 88 40 43

### Gendarmerie

Caserne de Romagny  
Rue de Romagny  
74100 Annemasse  
→ 04 50 92 11 66

### Police municipale

1, route des Fontaines  
74380 Cranves-Sales  
→ 04 50 39 97 90

### Pompiers

Centre de secours d'Annemasse  
→ 18 ou → 04 50 37 02 36

### SAMU

→ 15

### Hôpital (CHAL)

558, route de Findrol  
74130 Contamine-sur-Arve  
→ 04 50 82 20 00

### Hôpital privé Pays de Savoie

19, avenue Pierre Mendes  
74100 Annemasse  
→ 08 26 30 00 74

### Centre antipoison Lyon

→ 04 72 11 69 11

### Dépannage électricité

→ 09 72 67 50 74

### Le refuge de l'Espoir

74380 Arthaz-Pont-Notre-Dame  
→ 04 50 36 02 80

### Ramassage des ordures ménagères

Mardi : secteur de Bussioz  
Jeudi : tous les autres secteurs

### Encombrants (gros objets)

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois  
(s'inscrire en mairie, par téléphone)

### Déchetterie

Horaires été, 1<sup>ère</sup> semaine d'avril à  
1<sup>ère</sup> semaine d'octobre

Lundi, samedi 9 h - 12 h,  
13 h 30 - 19 h

Mardi au vendredi 13 h 30 - 19 h

Horaires hiver, 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre  
à 1<sup>ère</sup> semaine d'avril

Lundi, samedi 8 h 30 - 12 h,  
13 h 30 - 17 h 30

Mardi au vendredi 13 h 30 - 17 h 30

## Les numéros importants de l'Agglo

### Siège d'Annemasse Agglo

11, avenue Emile Zola  
74100 Annemasse  
→ 04 50 87 83 00  
E-mail : [contact@annemasse-agglo.fr](mailto:contact@annemasse-agglo.fr)  
Site internet : [www.agglo-annemasse.fr](http://www.agglo-annemasse.fr)

### Eau potable

→ 04 50 87 83 10  
Urgence astreinte → 06 76 49 39 89

### Eaux usées - assainissement

→ 04 50 87 83 00

### Voirie mutualisée

→ 04 50 84 38 48 - 06 30 24 97 29

Les élus peuvent être contactés via le site internet

[www.saint-cergues.fr](http://www.saint-cergues.fr)



# Recensement, chacun de nous compte

Toute la population de Saint-Cergues sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013.



Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France. Il intervient notamment dans le calcul de la principale dotation que verse l'Etat à la commune pour son fonctionnement. Le recensement permet aussi de suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires. Le recensement aide aussi les professionnels à évaluer le parc de logements

et à connaître les disponibilités de main-d'œuvre, ainsi que les associations afin qu'elles puissent répondre au mieux aux besoins de la population. En 2013, Saint-Cergues est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'INSEE. Et cette année, vous êtes concernés. Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 17 janvier 2013. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

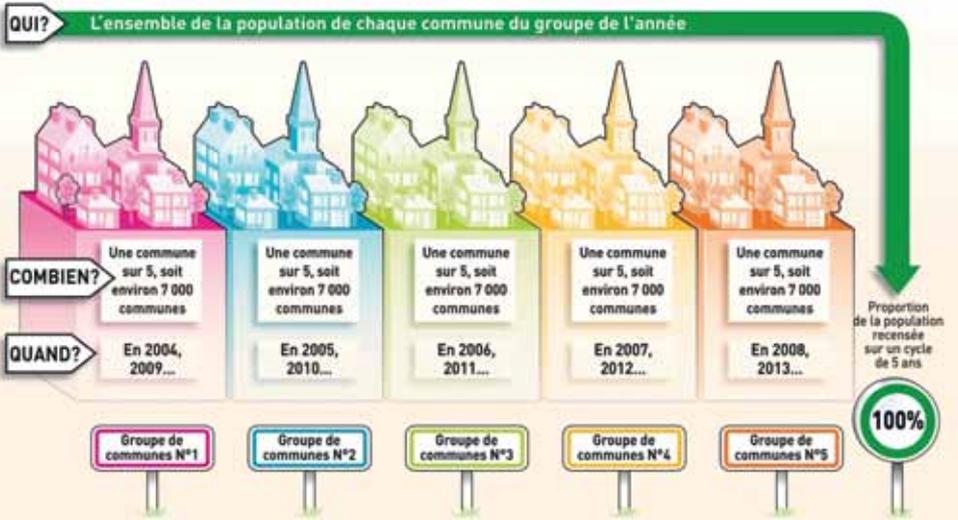
Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même ou, en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien...). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE au plus tard le 16 février 2013.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. L'ensemble des statistiques produites sont anonymes. ■

## Le recensement de la population dans les communes de moins de 10 000 habitants

Près de 36 000 communes de moins de 10 000 habitants, soit environ 32 millions d'habitants



- Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04 50 43 50 24.
- Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)
- Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

# CHAPUIS T.P.

TERRASSEMENT - VRD  
ENROCHEMENT - DENEIGEMENT

chapuistp@wanadoo.fr  
Tél. 04 50 82 06 79 Fax: 04 50 85 05 58  
380 Bis Les Grands-Champs - 74140 MACHILLY

# QualityTAXI

Laure Patrice  
06 08 35 25 97 06 18 75 14 72  
E-mail : qualitytaxi@orange.fr  
Communes de stationnement : Bons en Chablais / St Cergues

Transport médical  
Assistance

## LA FERME À ELISE

Restaurant

NOUVEL ESPACE LOUNGE  
CUISINE TRADITIONNELLE  
SPÉCIALITÉS SAVOYARDES

TEL : 03 84 45 54 48  
109 BOULEVARD DES VOLANTIS - 74140 ST CERGUES  
www.lafermea-elise.com

OUVERTURE  
DU MERCREDI AU DIMANCHE  
MIDI ET SOIR

# PIZZAIOLA (plat de Saint-Cergues) LIVRAISON OU A EMPORTER

## VOUS PROPOSE 4 SERVICES

**A emporter** Du mardi au samedi  
**Sur place** 11h45 à 14h - 18h30 à 22h  
(terrasse d'hiver chauffée)  
**Livraison** 18h30 à 21h30  
(du mardi au samedi)  
**Distributeur de pizzas** Servez-vous 7j/7 - 24h/24

**04 50 94 79 69** [www.pizzaiola.fr](http://www.pizzaiola.fr)

# Multi dep SAS

DÉPANNAGES - MAINTENANCE - CONTRAT D'ENTRETIEN  
Tous brûleurs, fioul, gaz, bois, chaudières électriques  
Régulation automatique de température  
TÉLÉGESTION

**NOUVEAU** Energies renouvelables - Pompes à chaleur - Chaudières à granules

SAV agréé IDEAL STANDARD

Secteur : Genevois - Chablais - Faucigny  
Z.A.E. 145 route de Serry - 74250 FILLINGES  
04 50 36 20 20 - Fax : 04 50 36 23 30

**ALTI** L'Énergie est notre avenir, économisons-la !  
Secteur Pays Mont Blanc  
278 av St Martin - 74700 SALLANCHES  
04 50 18 84 69 - Fax : 04 50 18 04 48

Conception/réalisation Agence Connivence  
Rédaction Bernard Balsat, Nicolas Balverde, Robert Bosson, Magalie Briffaud, Pascale Burnier, Danielle Cottet, Gabriel Doublet, Evelyne Février, Catherine Mouchet, Jean-Marc Peutet, Service Communication (Grégory Deremble, Delphine Francz).

Imprimé en France Imprimeur labellisé, Imprim' Vert.  
Décembre 2012



- Isolation, peinture et papier peint
- Carrelage, faïences et parements
- Aménagement de combles et sous sol
- *Petits travaux et grandes rénovations*

[www.srenovation.fr](http://www.srenovation.fr)



Rue de la Colombe - 74140 Saint-Cergues  
Tél. +33 (0)4 50 31 50 05 - Mobile +33 (0)6 25 15 41 65  
[contact@srenovation.fr](mailto:contact@srenovation.fr)

# TRADI CHALETS

**CHALET - CHARPENTE  
COUVERTURE - ABRIS VOITURES  
VERANDAS - ZINGUERIE**

*Rénovation  
et  
Isolation Toitures*

**04 50 43 90 12**

**C PRO**  
PIXEL



IMPRESSION & INFORMATIQUE

Un concentré

**100% solutions !**

ANNECY  
CHAMBERY  
VILLE LA GRAND

15 av. du Rhône 74000 ANNECY

04 50 24 03 87

[www.cpro.fr](http://www.cpro.fr)

**BARATAY Gaston**  
ENTREPRISE

charpente - couverture  
maisons ossature bois  
Isolation de toiture

466, Route du Bourgeau - 74140 Saint-Cergues  
Tél. 04 50 43 51 18 - Mail : [baratayb@free.fr](mailto:baratayb@free.fr)

**LEYMARIE**  
Lérard

une entreprise familiale ayant  
plus de 35 ans d'expérience

vérandas alu-bois

conception, fabrication,  
réalisation :  
une seule et même entreprise



409, route de Macully  
74330 POISY

Tél. 04 50 46 28 20  
Fax 04 50 46 33 92  
[societe-leymarie@wanadoo.fr](mailto:societe-leymarie@wanadoo.fr)